VOL. XXXIII—No 50 WINNIPEG, MAN., VENDREDI 5 AVRIL 1946 PRIX: CINQ SOUS

LA LIBERTÉ ET LE PATRIOTE

WINNIPEG, Man. NOTRE FOI, NOTRE LANGUE! "La Liberté et le Patriote" est membre de l'A.B.C. et de la C.W.N.A. DIEU ET MON DROIT! PRINCE-ALBERT, Sask.

Accueil de S.E. le cardinal McGuigan à l'Assemblée Législative de Toronto

Allocution de l'hon. M. Drew. "Dans certains pays la liberté a été détruite et la population subit une tyrannie étrangère", dit le cardinal McGuigan.

TORONTO — A une cérémonie sans précédent dans l'histoire de l'Assemblée législative de l'Ontario, Son Eminence le cardinal James McGuigan a reçu une bienvenue officielle dans la Chambre des délibérations; cette bienvenue lui a été souhaitée par les trois chefs de parti et, en réponse, le cardinal a transmis aux Canadiens une expression de "pieuse affection" de la part de Sa Sainteté Pie XII.

Enveloppé dans sa longue robe écarlate d'office, le premier cardinal de langue anglaise de l'Eglise catholique romaine au Canada fut escorté à la Chambre par le premier ministre Drew qui dit que ce n'était pas la première fois que l'Ontario honorait un fils de l'île du Prince-Edouard, et il ajouta que la province était vraiment fière de ce privilège.

Puis le leader libéral de la Chambre, Farquhar Oliver, et le leader de la CCF, W. J. Grummett, exprimèrent des sentiments semblables à l'égard de Son Eminence. Le cardinal McGuigan, natif de Unter River, I. P.-E., se leva de son fauteuil spécial, près des banquettes ministérielles, et déclara: "Mon travail comme cardinal se poursuivra au milieu des miens, mais que personne ne s'imagine que ce rang élevé limite ou réserve l'affection de

[Suite à la cinquième page]

Refus soviétiques aux Américains

SEOUL, COREE — Les autorités russes ont refusé aux représentants officiels des Etats-Unis d'envoyer par avion des messages dans la capitale de la zone coréenne occupée par les forces soviétiques. Les Russes n'ont pas voulu permettre à un avion d'atterrir à Pyong-yang, alors qu'il était porteur de messages adressés par le commandant des forces américaines d'occupation, le lieutenant-général John-R. Hodge, au colonel général I.-M. Christiakov.

Londres ne reconnait pas le régime bulgare

LONDRES — Le gouvernement anglais annonce qu'il ne reconnaîtra pas le gouvernement de gauche de la Bulgarie formé à la suite de l'échec des pourparlers avec les chefs des partis bulgares d'opposition.

Un porte-parole du Foreign Office attribue à l'intervention russe l'échec du premier ministre bulgare, M. Kimon Georgiev, dans sa tentative de former un gouvernement de coalition comprenant des représentants de l'opposition.

Le porte-parole anglais dit que les pourparlers entre Georgiev et les partis de l'opposition allaient "assez bien mais il semble que les Russes sont intervenus à la dernière minute".

LA RUSSIE QUITTE LE CONSEIL



Le représentant de la Russie au Conseil de Sécurité de l'Assemblée des Nations Unies, M. Andrei Gromyko, communique aux membres du Conseil de Sécurité sa décision de quitter le Conseil puisque celui-ci ne veut pas remettre au 10 avril la discussion de la dispute entre l'Iran et la Russie.

S. E. le Cardinal Villeneuve de retour au pays

Après avoir assisté aux grandioses cérémonies qui ont marqué, à Rome, l'accession de 24 prélats de l'Eglise catholique universelle à la dignité de membres du Sacré-Collège, Son Eminence le cardinal Villeneuve, archevêque de Québec, est de retour au pays.

Interrogé sur ses conversations avec le Saint-Père et comme on lui demandait s'il était porteur d'un message particulier pour les Canadiens-français, ou si le Souverain Pontife lui avait fait part d'opinions intéressantes sur le Canada, le cardinal n'a pas jugé bon ou n'a pas pu répondre, — non plus qu'à d'autres questions d'ordre politique ou social, — pressé qu'il était par un ordre du jour où toutes les minutes sont comptées.

Cependant, le cardinal a bien des choses à faire connaitre et il le fera, a-t-il annoncé, dans une lettre pastorale qu'il se propose de rédiger sous peu pour les fidèles de son diocèse.

La victoire de Peron est une défaite pour les Etats-Unis

BUENOS-AIRES — Dans les milieux politiques, on s'attend que le colonel Juan-D. Peron, le nouveau président de l'Argentine, établisse un puissant gouvernement central, qui aura pour mission de mener à bien un programme ambitieux basé sur ce qu'il appelle "une révolution sociale triomphante."

L'homme fort de l'Argentine, dont la victoire à l'élection présidentielle est devenue assurée, après l'obtention des 68 votes électoraux de la capitale fédérale, rencontrera probablement une faible opposition dans l'accomplissement du programme qui comprend la nationalisation de certains services publics, des réformes agraires et un plafonnement des prix.

Défaite pour les E.-U.

Aucune date n'a encore été fixée pour l'entrée officielle en fonction du colonel Peron, qui sera pendant six années, le 29e président de l'Argentine. Son élection est une cinglante défaite diplomatique pour les Etats-Unis, qui avaient publié un livre bleu, quelques jours seulement avant l'élection, le 24 février dernier. Dans ce livre, les Etats-Unis accusaient Peron de conspiration pour aider les nazis. Peron a violemment réfuté ces accusations.

Carrière mouvementée

Peron qui s'est mis en valeur au cours de la révolution de 1943, est devenu le chef de l'armée sous le régime du président Pedro-P. Ramirez. Plus tard, il est devenu le vice-président de l'Argentine, puis ministre de guerre, et secrétaire du travail, sous le président Edelmiro Farrell, qui avait chassé Ramirez du pouvoir.

Peron lui-même avait été chassé du gouvernement en octobre dernier et s'était aussitôt emparé du contrôle du mouvement ouvrier en Argentine, formant ainsi un parti qui l'a éventuellement porté à la présidence. La victoire dans la capitale fédérale a donné à Peron 216 votes électoraux, alors qu'il n'en fallait que 189. Son adversaire, le Dr Jose Tamborini, n'a obtenu que 72 votes électoraux.

Le vote populaire, à date, donne 1,287,309 voix à Peron, et 1,027,897 voix à Tamborini.

Le communisme est un danger qu'il faut réprimer

CHARLESTON, Caroline du Sud— Le communisme est une menace à la paix mondiale et doit être réprimé, a déclaré S. E. le cardinal Villeneuve, O.M.I., archevêque de Québec, ici, à son arrivée sur le navire Santa Marta, après avoir assisté au consistoire à Rome, au mois de février. On remarquait aussi Mgr Edgar Larochelle, de Québec, et M. l'abbé Paul Nicole, secrétaire de Son Eminence.

Les catholiques ukrainiens demeurés fidèles à Rome

WASHINGTON — Deux évêques catholiques ukrainiens ont nié samedi, la nouvelle venue de Moscou, sur un transfert volontaire des catholiques d'Ukraine à l'Eglise orthodoxe russe.

Ils parlaient de la récente communication soviétique à l'effet que les Eglises uniates (de rite oriental) d'Ukraine occidentale auraient renoncé à leur affiliation à Rome pour se rattacher à l'Eglise orthodoxe russe au cours d'une réunion de 216 délégués à Lwow.

Ces églises uniates se trouvent dans un territoire qui était polonais avant 1939.

Mgr Constantin Bohachevsky, évêque des Ukrainiens catholiques aux Etats-Unis et son auxiliaire, Mgr Ambrose Senyshyn, ont déclaré que "cette nouvelle est fausse parce que les 216 délégués, non autorisés par leurs évêques, ne pouvaient représenter un clergé de 3,000 prêtres et une population catholique de 4,000,000 d'âmes."

En outre, la politique soviétique dans les pays envahis a toujours été de liquider le catholicisme pour le remplacer par l'orthodoxie.

De plus, il n'est pas certain que les 216 délégués aient été tous des prêtres car il est rapporté de source sérieuse que des agents du NKVD (police secrète politique) ont été envoyés par les autorités communistes dans certaines paroisses catholiques ukrainiennes pour remplacer les prêtres déportés par les autorités russes.

Défaite écrasante pour les éléments de gauche en Grèce

Le parti populaire aura une majorité nette dans les 354 sièges parlementaires.

ATHENES — Les résultats des élections générales qui furent tenues en Grèce dimanche dernier semblent assurer la victoire du parti populaire, qui est en même temps le parti royaliste. La lutte pour la deuxième place se fait entre le Bloc National et les libéraux dissidents. Le Bloc National groupe les unionistes nationaux, les démocrates sociaux et les libéraux vénizélistes. Les groupes de gauche, réunis sous l'égide de communistes dans le front de libération nationale—E.A.M.—ont boycotté l'élection et ont demandé à leurs partisans de ne pas voter.

Un porte-parole du Bloc National, M. Papandréou, a dit que l'élection constitue une défaite écrasante pour les communistes. Ce n'est pas l'absence du vote communiste qui marque la défaite des forces de gauche, puisque les communistes n'ont pas présenté de candidats, mais le fait que malgré leur boycottage de scrutin, le vote a été fort; on estime qu'entre 65% et 75% des électeurs ont voté, alors qu'il n'y en avait eu que 62% en 1936, la plus récente élection antérieure. Le premier ministre Sophoulis, qui essuie une défaite, dit que l'élection a été faite régulièrement.

A l'invitation du régent de Grèce, Mgr Damskinos, le parti populaire a accepté de former un nouveau gouvernement. Les rapports publiés mardi soir attribuaient au parti populaire un vote de 269,498 voix; au Bloc National, 118,740; aux libéraux dissidents, 72,390, et au parti Zervas, 22,907.

2,000 prêtres ont trouvé la mort à Dachau

LONDRES — Environ 2,000 prêtres catholiques sont morts au camp de concentration allemand à Dachau. C'est ce qu'a révélé la radio du Vatican. Au moment de la libération par les Nations unies en avril 1945, il s'y trouvait encore plus de 1,300 prêtres, a ajouté cette même station.

$10,000,000 pour combattre la tuberculose dans le Québec

QUEBEC — L'hon. Albini Paquette, ministre de la santé et du bien-être social, a présenté un projet de loi pour combattre la tuberculose. Ce projet de loi autorise le gouvernement à adopter les mesures qu'il jugera nécessaires pour mener une lutte efficace et à dépenser à cette fin une somme n'excédant pas $10,000,000 pendant une période de quatre ans. Il prévoit aussi la création d'un comité consultatif, composé de cinq membres, dont trois médecins, et la nomination d'un directeur général de la lutte antituberculeuse au traitement de $10,000 par année.

Les Serbes canadiens défendent Mikhailovitch

WINDSOR, ONT. — Prévenus de l'arrestation du général Draja Mikhailovitch, premier chef de la résistance en Yougoslavie, les Serbes canadiens désirent alerter l'opinion publique canadienne contre ce qu'ils appellent les injustices commises à l'endroit de ce général et réclamer un procès devant un tribunal des Nations unies. La demande à cette fin a été formulée par la Serbian Shield Society.

Le cautionnement de $25,000 pour Rose a été trouvé

MONTREAL — Le cautionnement de $25,000 requis pour remettre Fred Rose en liberté provisoire a été trouvé. C'est le juge Wilfrid Lazure qui avait fixé ce cautionnement quand l'avocat de la défense, Me Joseph Cohen, le pria de remettre Rose en liberté jusqu'aux Assises de mai, alors que débutera le procès du député communiste de Montréal-Cartier, accusé d'espionnage pour le compte de la Russie.

On ne songeait pas à attaquer les E.-U.

NUREMBERG — Joachim von Ribbentrop, ancien ministre nazi des Affaires étrangères, a déclaré samedi devant le tribunal interallié que l'Allemagne n'a jamais eu dans ses plans une offensive contre les Etats-Unis. Il a précisé qu'Adolf Hitler n'a jamais voulu entrer en guerre contre les Américains, que lui-même, von Ribbentrop, aurait tenté, par les voies diplomatiques, de tenir les Etats-Unis à l'écart du dernier conflit. Le principal but du pacte entre l'Allemagne, l'Italie et le Japon, était de garder les Etats-Unis en dehors du conflit, d'isoler ainsi la Grande-Bretagne et la forcer à conclure un pacte de compromis.

Le capitaine Lunan envoyé aux assises

OTTAWA — Le capitaine David-Gordon Lunan, âgé de 30 ans, qui aurait été le chef d'une cellule d'agents soviétiques, a été envoyé aux Assises sous six chefs d'accusation d'avoir communiqué des informations secrètes à la Russie.

Mgr Sheen dit pourquoi l'Eglise est persécutée

NEW-YORK—Mgr Fulton Sheen, parlant le dimanche 24 mars en l'église St-Patrice, de New-York, a déclaré que "l'Eglise est persécutée aujourd'hui parce qu'elle prône la souveraineté de l'homme sur les diverses formes de gouvernement qui veulent détruire les libertés humaines. La grande doctrine de l'Evangile, relative à la valeur suprême de l'homme, est actuellement contestée ici et en Europe, où le mécanisme social est en train de détruire les droits et les libertés pour lesquels nous avons combattu." Mgr Sheen a défini le "mécanisme social" comme étant "la manipulation des populations faite de façon à éliminer tous les membres opposés à un gouvernement qui s'impose, et de les remplacer par d'autres en faveur de ce gouvernement".

Albanie-Hongrie

Mgr Sheen dit qu'il est regrettable que les journaux ne relatent pas d'une façon plus exacte les événements qui se déroulent dans une grande partie du monde aujourd'hui. Ainsi, il mentionna qu'en Albanie, où il y a 105,000 catholiques, les évêques sont en prison et le Délégué Apostolique a été expulsé du pays. En Hongrie—comme le relate le Cardinal Primat dans une lettre qu'il a adressée au Vatican—des milliers de personnes sont entassées comme des animaux dans des wagons de fret et expédiées vers des destinations inconnues.

Slovaquie-Lituanie

L'orateur mentionna ensuite la détresse qui existe en Slovaquie, où 84% de la population est catholique. Les Commissaires préposés aux Ministères de l'Education et de l'Intérieur sont communistes. En Lituanie 250,000 personnes se sont faufilées dans les zones d'occupation anglaises et américaines et refusent de s'en retourner dans leur pays. Toutes les écoles religieuses sont fermées, les publications censurées et les familles dispersées. En Ruthénie, où il y a cinq millions et demi de catholiques, toute éducation à caractère religieux est interdite, les évêques sont en prison et 2,700 prêtres sont sous arrestation militaire. On a refusé à un million de Polonais dans le sud-est de l'Europe la consolation de pratiquer leur religion.

Réfugiés polonais

Une entente a été faite pour que l'on renvoie ces Polonais dans leur pays. Mgr Sheen continua en démontrant comment cette entente avait été maintenue, lorsque 750 Polonais furent entassés dans des wagons de fret à Buczasz le 1er octobre 1945, et qu'ils furent laissés sur le bord de la voie ferrée pendant un mois et treize jours avant que le train ne démarre. Ces exemples, dit-il, ne sont que les moindres parmi ceux qui caractérisent la persécution infligée à l'Eglise et à ses fidèles dans tant de pays du monde.

15,000 catholiques acclament le nouveau cardinal

TORONTO — Son Eminence le cardinal James C. McGuigan, archevêque de Toronto, a adressé la parole devant 15,000 catholiques lors d'une réception en son honneur dimanche au Maple Leaf Gardens, et les a prévenus contre l'avidité de la puissance totalitaire, principe satanique qui a causé la deuxième grande guerre, et qui est encore puissant et menaçant.

"Ce principe peut maintenant prendre un nom différent; il peut se dissimuler sous d'autres couleurs, mais ce sont toujours les mêmes ambitions, les mêmes méthodes et s'il a du succès c'est la destruction de toutes les valeurs humaines'", de dire Son Eminence.

Hélas, ajouta-t-il, ce principe a déjà semé la destruction dans une grande partie de l'Europe.

[Suite à la cinquième page]

Missionnaire oblat exécuté par les Japonais

LOWELL — Le R. P. William-A. Robbins, O.M.I., provincial, a annoncé qui le R. P. Edward-C. McMahon, O.M.I., de Lowell, a été exécuté par les Japonais, le 2 juillet 1942, aux îles Célèbes, où le Père était missionnaire dans les Philippines lors de l'invasion japonaise. Le Père McMahon était l'un des six Oblats de la province Américaine aux Philippines lors de l'invasion. Les cinq autres ont été internés et libérés en février 1946. Le Père McMahon était parti de Cotobato avec deux autres Pères et quatre officiers américains. Mais les Japonais les rejoignirent. Le Père McMahon était au nombre de trois qui ont été fusillés à Monado, sur la pointe nord des Célèbes. Il avait été ordonné à Washington en juin 1941 et sa mère mourut le lendemain de sa première messe. Son père, Michael McMahon, habite à 261, rue Stackpole. Une messe pour le repos de son âme a été célébrée en l'église de l'Immaculée-Conception.

Pie XII fait l'éloge de la Belgique

ROME — Le prince Réginald de Croy, nouvel ambassadeur de Belgique, près le Saint-Siège, a présenté récemment ses lettres de créance au Souverain Pontife.

Dans son discours, le diplomate a rendu hommage à la protestation que Pie XII éleva, en mai 1940, lorsque les Allemands envahirent la Belgique, et à la générosité avec laquelle le Pape soutint le peuple belge durant l'occupation ennemie. Il a exalté l'oeuvre du Souverain Pontife en faveur de la paix, dont il voit une preuve éclatante dans la récente promotion de personnalités des nations les plus diverses à la pourpre cardinalice.

Répondant à l'ambassadeur, le Souverain Pontife se déclara heureux de trouver, une fois de plus, le solennel témoignage des sentiments de fidélité aux traditions religieuses qui font l'honneur de la nation belge et dont elle est légitimement fière.

Héroïsme de la Belgique

— La nation belge, cette nation qui, malgré son amour passionné de la paix, a été, par deux fois en une seule génération, le théâtre de guerres exterminatrices; cette nation dont la liberté et l'indépendance furent, durant des années, non point courbées, certes, mais meurtries par le joug de la domination étrangère; cette nation qui, aux heures les plus

[Suite à la cinquième page]

L'ARGENTINE DECLINE L'INVITATION

BUENOS AYRES — L'Argentine a décliné l'invitation de l'UNRRA de faire partie de cet organisme de secours et de relèvement des Nations unies.

EN SASKATCHEWAN

Projet d'irrigation et la route de la Baie d'Hudson

Le système de téléphone rural serait socialisé sous peu. Le mouvement coopératif progresse en Saskatchewan.

REGINA — M. I. C. Nollet, ministre de l'Agriculture, recommande aux fermiers de la Saskatchewan, dont la réserve de grain de semence et de fourrage n'est pas très considérable, de garder suffisamment de grain sur leurs fermes afin de pourvoir à leurs besoins d'ici la prochaine récolte. Le gouvernement prévoit que les stocks de grain dans les greniers et les fermes de la province vont baisser d'une façon même alarmante d'ici le 31 juillet 1946. Nous aurons peut-être à faire face à une situation aussi précaire que celle de 1937-1938, à la suite de la sécheresse de cette époque. Les fermiers agiraient sagement en gardant chez eux une réserve suffisante en cas de sécheresse toujours possible. Ils ne devraient pas vider leurs greniers avant d'être assurés de pouvoir y déposer du grain nouveau. La demande sera très considérable et nous devrions tâcher d'y répondre dans la mesure du possible, mais non pas au détriment de notre puissance de production, ajouta M. Nollet.

Assistant sous-ministre

Le docteur Cecil G. Sheps, ancien officier contrôleur de district pour les maladies vénériennes, vient d'être nommé assistant sous-ministre au ministère de la Santé, annonce M. Douglas, ministre de ce ministère.

Jusqu'à la nomination d'un président de la Commission qui présidera à l'organisation des services sanitaires, M. le docteur Sheps occupera ce poste. Le doc-

(Suite à la deuxième page)

$300,000 de dommages au pont interprovincial

OTTAWA — Le coût des réparations au pont interprovincial ou "Alexandra" entre Ottawa et Hull, qui a été fortement avarié par les flammes, vendredi dernier, sera d'environ $300,000. Dans un mois, le pont sera réparé, a déclaré M. N.-R. Crump, du Pacifique Canadien.

La situation est très grave en Finlande

HELSINKI — Herbert Hoover, président du comité américain de la famine, a déclaré récemment que les approvisionnements de vivres de la Finlande seront épuisés en juillet et qu'il faudrait importer immédiatement des victuailles pour permettre au petit pays d'attendre les récoltes de l'automne. L'ancien président des Etats-Unis a pris l'avion pour Stockholm. Suivant M. Hoover, 800,000 Finlandais, dont 500,000 enfants, ont un besoin urgent de plus de vivres.

Churchill et le Cardinal Spellman



M. Winston Churchill a tenu à rendre une visite à S. E. le cardinal Spellman avant son départ pour l'Europe. On le voit ici avec l'auguste prince de l'Eglise. Tous deux se rendent de la cathédrale St-Patrice à l'hôtel Waldorf Astoria.

Chronique fédérale

M. Bracken est vivement critiqué par le ministre de l'Agriculture

Par Etienne PARENT
Spécial à La Liberté et le Patriote

La Chambre attaque la première mesure du gouvernement: la création d'un ministère des affaires extérieures. — Le duel Bracken-Gardiner. — Le comité du drapeau à l'oeuvre.

OTTAWA — La Chambre des Communes a disposé jeudi de l'adresse en réponse au discours du trône, mais elle n'a pas encore sérieusement abordé le programme législatif du gouvernement. Vendredi, elle a voté un sixième provisoire des crédits de l'exercice fiscal 1945-46 ainsi que des crédits supplémentaires de $4,938,873 pour l'exercice qui vient de se terminer. Lundi, elle a adopté une résolution de M. William Irvine, député C.C.F. de Caribou, qui demandait la construction d'un chemin de fer de la Rivière-à-la-Paix à la côte du Pacifique, et étudié une résolution de M. Lionel Bertrand, député libéral de Terrebonne, qui voulait que notre système de sécurité sociale comportât des allocations pour les invalides et les infirmes.

Mardi, elle s'est attaquée au projet de loi du premier ministre M. King à l'effet de créer un département distinct des affaires extérieures. C'est un projet de loi qui a certes son importance si l'on songe au rôle que le Canada est appelé à jouer depuis quelques années en politique internationale. Ce n'est cependant pas une mesure litigieuse car tous les partis sont d'accord sur la nécessité de nommer un ministre spécialement chargé des affaires extérieures qui relevaient jusqu'ici du premier ministre.

L'adresse en réponse au discours du trône a été adoptée sans que l'on enregistre le vote. Le premier ministre, M. Mackenzie King, a voulu obtenir un vote unanime en prétendant que les partis d'opposition avaient déjà eu l'occasion de se prononcer sur les divers amendements et que l'adoption de l'adresse à l'unanimité ne comporterait pas un vote de confiance pour le gouvernement. M. Coldwell, le chef de la C.C.F., a répondu que l'impression générale des gens est que l'adoption de l'adresse constitue un vote de confiance et M. Gordon Graydon, qui agissait comme chef de l'opposition, a exprimé la dissidence des conservateurs en in-

(Suite à la deuxième page)

Les pourparlers anglo-égyptiens

LONDRES — Le secrétaire des Affaires étrangères, M. Bevin, a déclaré à la Chambre des Communes qu'il dirigera la délégation britannique qui discutera avec le gouvernement égyptien la revision du traité d'alliance anglo-égyptien de 1936.

M. Bevin sera secondé par lord Stansgate, secrétaire de l'Air, et par sir Ronald Campbell, ambassadeur britannique en Egypte.

AU PLAYHOUSE LE 27 AVRIL


M. Guy Minvielle (Martin)


Mlle Louise Bernier (Claire)

Mlle Louise Bernier et M. Guy Minvielle, deux nouveaux membres de la troupe du Cercle Molière, montrent dans "L'Heure H . . ." de grandes aptitudes et se classent dans la catégorie des acteurs. Mlle Bernier donne à son role d'ingénue beaucoup de grâce et de distinction. M. Minvielle, le militant par amour, interprète avec vigueur et conviction le rôle si difficile de Jean Martin, secrétaire du père de Claire.

Le Cercle Molière, par un arrangement spécial avec la direction du théâtre Playhouse, aura une installation de microphone et de hauts-parleurs dans la salle afin que tous les acteurs, même ceux qui ont des voix faibles, puissent être entendus de tous dans la salle.

Les billets ($1.00, 75c.) s'enlèvent très rapidement. Que les personnes qui désirent encore obtenir quelques bonnes places veuillent bien s'adresser sans délai à Mmes Robert Déprés, (204 385), G. La Flèche (21 170), Henry Lane (205 962), et M. Pierre Chabalier, 460, rue Saint-Jean-Baptiste, St-Boniface.

Les commandes par la poste doivent être addressées à Mme Robert Déprés, Ste 3, Normandie Apts, Norwood, avec les chèques ou mandats faits au nom du Cercle Molière.

Desserte du Précieux-Sang

Deux magnifiques statues de la Ste-Vierge et de St-Joseph ornent maintenant notre sanctuaire. Elles ont été payées par deux personnes généreuses de la paroisse.

Une dame a gracieusement offert une fougère pour la chapelle.

Merci à tous ces donateurs.

On annonce une réunion importante de tous les messieurs de la paroisse pour le dimanche 7 avril à 2 h. 30. On compte sur la présence de tous ceux qui s'intéressent au développement de la paroisse.

M. l'inspecteur Harriot est venu visiter les classes et a trouvé que notre groupe d'enfants était très intéressant. Il a bien encouragé les élèves à continuer de bien prendre soin de leur école qui est en même temps une église.

Voici le rapport de la partie de cartes du 23 mars: Dames en charge: Mmes J.-C. Lavoie, J.-D. Demontigny, A. Robitaille, aidées par Mmes E. Rougeau, E. Sourisseaux, R. Gravel, R. Collette, J.-G. Blanchette et M.-V. Labelle.

Prix des cinq mains: 1er prix, gagné par Mlle I. Levesque; 2ème, M. Fisette; 3ème, Mme J.-J. Gauthier; 4ème, Mlle G. Verhelst.

Prix de pool: 1er prix, Mlle I. Levesque; 2ème, Mme I. Waters, M. R. Collette et M. J. Fisette.

Prix d'entrée gagné par Mme Saulnier.

Tirage

1er prix, don de la brasserie Kiewel, gagné par M. St-Onge.

2ème prix, donné par les RR.SS. Chanoinesses des Cinq-Plaies, gagné par M. St-Onge.

3ème prix, donné par les RR.SS. Oblates de la Maison-Chapelle, gagné par Mme Monier.

Prix de consolation gagné par Mme H. Musso.

Les dames en charge de cette partie remercient chaleureusement les nombreux et très généreux donateurs qui sont: la brasserie Kiewel, les RR. SS. Chanoinesses des Cinq-Plaies, les RR. SS. Oblates de la Maison-Chapelle, les RR. SS. de l'Hôpital de St-Boniface, les RR. SS. de l'Hospice Taché, Mme Béliveau, rue Valade, M. le docteur L'Heureux, Mme Dusablon, Mme Dumas, M. le docteur Carbotte, M. A. Huot, la Crémerie de St-Boniface, Toupin Lumber, P. Coutu, les RR. PP. Oblats du Juniorat, Cusson Lumber, le R. P. D. Jubinville, M. le juge Bernier, Garage Robitaille, Mme J. Demontigny, Mme E. Rougeau et famille, J.-C. Lavoie, M. Giguère, Garage Couture, M. le curé J. Robert, Mlle Annette Durand.

Mmes H.-A. Bélanger et G. Larivière auraient dû être mentionnées sur la liste des donateurs de la semaine du 22 mars.

Un grand merci aussi à tous ceux qui, par leur présence ou achat de billets, nous aident à obtenir de si beaux résultats.

In the matter of the estate of NORBERT SALTEL, late of the Municipality of Taché, in the Province of Manitoba, deceased:

All claims against the estate of the above named deceased must be sent to the undersigned at 613 McIntyre Block, Winnipeg, Manitoba, on or before the 6th day of May, A.D. 1946.

Dated at Winnipeg, Manitoba, this 2nd day of April, A.D. 1946.

L. A. REGNIER, Solicitor for Lucien Saltel, Administrator.

In the matter of the estate of ADELE SALTEL, widow of the late Norbert Saltel of the Municipality of Taché, in the Province of Manitoba, Farmer, deceased:

All claims against the estate of the above named deceased must be sent to the undersigned at 613 McIntyre Block, Winnipeg, Manitoba, on or before the 6th day of May, A.D. 1946.

Dated at Winnipeg, Manitoba, this 2nd day of April, A.D. 1946.

L. A. REGNIER, Solicitor for Lucien Saltel and Norbert Saltel, Executors.

Projet d'irrigation et route de la Baie d'Hudson

(Suite de la première page)

teur Sheps est un diplômé de l'Université du Manitoba. Il exerça sa profession en cette province avant de s'enrôler dans l'armée en 1943.

Socialisation du système des téléphones

M. Warden Burgess, C.C.F. de Qu'Appelle-Wolseley, a déclaré que le système rural des téléphones en Saskatchewan était une disgrâce et que le moment est venu de socialiser sans se préoccuper des "si et des mais".

D'autres membres du gouvernement opinent dans le même sens. M. C.C. Williams, ministre du travail, duquel relève l'administration du système téléphonique, a promis que son ministère ferait une étude sérieuse de la situation, afin de déterminer la possibilité et le coût de réorganisation du système rural qui dépend de plusieurs petites compagnies indépendantes. "Le système téléphonique rural est une de ces choses qui devraient être socialisées, dit M. Burgess, et c'est le temps aujourd'hui plus que jamais".

Estimés supplémentaires

M. C. M. Fines, trésorier provincial, a déposé en Chambre les estimés supplémentaires, pour l'exercice financier se terminant le 30 avril 1946. Ils représentent la somme de $7,460.078 dont $4,648.078 au compte du revenu et $2.812,000 au compte du capital.

Le Comité des dépenses supplémentaires a donné son approbation à une appropriation de $119,000 pour le ministère des coopératives, y compris $49,000 pour organisation et inspection, et $37,000 pour études et recherches. Le ministre de la coopération, M. McIntosh, a déclaré que les coopératives de toutes sortes intéressent particulièrement le peuple, voilà pourquoi le gouvernement encourage les recherches économiques en ce sens.

Herman Danielson, libéral d'Arm River, déclare que, il y a déjà plusieurs années, on a établi une base solide pour les coopératives de la Saskatchewan. Il se dit heureux de constater que le gouvernement ait décidé de dissocier les mouvements de coopération et de socialisation. "Ils sont entièrement différents, affirme Danielson. L'un est un mouvement, une initiative du peuple, l'autre est une directive et une régimentation d'en-haut, du gouvernement".

Le mouvement coopératif en Saskatchewan

M. McIntosh a donné des statistiques qui indiquent le progrès marquant des associations coopératives et des Caisses Populaires dans la province. En 1944-1945, il y avait en Saskatchewan 876 coopératives comprenant 299,000 membres et ayant un chiffre d'affaires de $199,000,000. Actuellement 172 Caisses Populaires fonctionnent dans la province; elles comptent 25,000 membres, en regard de 163 l'année précédente. Le ministre de la coopération a déclaré que le gouvernement avait huit inspecteurs de coopératives et trois inspecteurs des Caisses Populaires.

Feu S. J. Latta

La législature de la Saskatchewan a adopté une résolution de regret et de respect à la mémoire de S. J. Latta, décédé récemment à Régina. Durant l'adoption de la résolution tous les membres de la législature ont gardé silence. M. Latta est un des pionniers de la politique provinciale. Il a présidé divers ministères de 1912 jusqu'à 1929.

Vote aux Indiens

Les Indiens, qui ont servi dans l'armée canadienne, auront droit de vote en Saskatchewan, si un amendement à la loi électorale est approuvé par la législature. L'amendement a subi la première lecture.

La route de la Baie d'Hudson

Les membres de la législature ont adopté une résolution demandant au gouvernement fédéral de prendre des mesures pour utiliser la route de la Baie d'Hudson. Les orateurs, qui ont pris part à la discussion au sujet du port de Churchill, ont fait ressortir les nombreux avantages de cette route pour l'expédition des produits de l'Ouest. Cette route aurait la préférence sur celle des grands lacs pour la bonne raison qu'elle serait plus courte pour l'exportation des marchandises en Europe. Le port de Churchill a un quai de 1,855 pieds de long; un entrepôt d'une capacité de 2,500,000 boisseaux; le port est pourvu d'un équipement moderne de grues, de hangars et des accomodations pour 20 wagons de bétail. Les fermiers épargneraient six sous par boisseau, s'ils pouvaient expédier leur blé par cette route. Un fermier qui expédierait un wagon d'oeufs, disons par exemple de Yorkton, par le port de Churchill, épargnerait $134.00 de fret en comparaison d'une expédition par la voie des grands lacs. M. Hooge, lors d'une visite à Churchill, vit un cargo qui transportait du charbon d'Angleterre. Or, il déclara que ce charbon, rendu à Churchill coûtait la moitié moins que le même charbon au pays. Certains membres prétendent qu'avec l'aide de brise-glace l'on pourrait tenir cette voie ouverte jusqu'au mois de janvier.

Projet d'irrigation

Tous les membres de la législature semblent en faveur d'un projet d'irrigation pour le sud de la province. M. Dempster H. R. Heming, C. C. F., de Moose Jaw, présenta une résolution à cet effet. Le manque d'eau dans le sud est une menace continuelle et rend difficile la production et place le fermier dans un état d'insécurité. M. Heming est d'opinion que le fédéral devrait collaborer à ce projet. L'on pourrait utiliser la rivière Saskatchewan, branche sud. A l'aide de digues, il y aurait possibilité d'irriguer 500,000. Des recherches auraient prouvé la possibilité d'un tel projet, qui serait une source de grands avantages.

Le public exclu des cours juvéniles

La législature étudie actuellement la loi relative au bien-être de l'enfance. Un article de la loi remodelée exclut le public des cours institués pour juger les jeunes délinquents. Seuls le juge, les avocats, les témoins, les officiers de la sûreté et du ministère du bien-être social, le surintendant de l'aide à l'enfance et les gardiens pourront assister aux procédures légales.

Une autre section de la loi stipule qu'un enfant catholique devra être placé dans un foyer catholique, et un enfant protestant, dans un foyer protestant, et le contraire ne devrait pas se produire. La loi prévoit en outre une assistance pour les parents nécessiteux et les gardiens.

Semaine de 44 heures

La législature étudie une loi du travail qui a pour but d'établir la semaine de 44 heures de travail au lieu de quarante-huit heures, sans réduction de salaire. Cette loi s'appliquerait à tous les travailleurs, exceptés les fermiers, les domestiques dans les maisons privées. Le ministre du travail aurait la faculté d'exclure certaines classes d'ouvriers. La loi prévoit une augmentation de salaire pour temps supplémentaire, soit temps et demi de l'heure, et une pénalité pour infraction à la loi, qui stipule qu'un employeur ou patron ne devra pas sévir contre un ouvrier qui fournirait des renseignements en cas d'enquête par le gouvernement.

Benson n'est pas satisfait

Au cours de l'étude des crédits M. Jacob Benson, C. C. F., de Last Mountain, a manifesté son mécontentement envers le gouvernement. Il a déclaré à la législature que l'appropriation de $817,195 pour l'agriculture était insuffisante. Le gouvernement devrait donner à l'agriculture la place qui lui revient de droit. Benson a déclaré qu'il ne cessera de protester que le jour où l'agriculture, l'industrie essentielle de la province, recevra un meilleur traitement.

Le député de Last Mountain demanda des renseignements au sujet de la ferme du gouvernement à Lockwood. M. Nollet répondit que le ministère des ressources naturelles l'avait louée.

Benson demanda de nouveau pourquoi on ne l'avait pas mise à la disposition des soldats de guerre de retour du front. Et il ajouta: "est-ce le "brain-trust" qui a conseillé la vente de la ferme?" On lui fit remarquer que sa question n'était pas dans l'ordre, en raison de sa phraséologie.

M. Bracken a dû subir les critiques acerbes du ministre de . . .

(Suite de la première page)

sistant pour qu'elle fut adoptée "sur division."

Questions agricoles

La fin du débat sur l'adresse a porté sur des questions agricoles plutôt que sur le prêt à l'Angleterre. Le ministre de l'agriculture, M. J.-G. Gardiner, qui est probablement l'orateur le plus combattif et même le meilleur de la Chambre, a tenu à répondre à M. John Bracken, chef de l'opposition, ancien premier ministre du Manitoba et autre spécialiste en agriculture, sur la question des emblavures et des jachères. Il a de nouveau exposé avec une grande vigueur la politique agricole du gouvernement pour les provinces des Prairies qui consiste à encourager les cultivateurs à ensemencer le tiers de leur terre en blé, le tiers en autres céréales ou en prairie pour l'élevage et le tiers en jachère afin de permettre au sol d'emmagasiner de l'humidité pour assurer une meilleure production.

MM. Gardiner et Bracken

M. Gardiner a été très dur pour M. Bracken. Il l'a accusé de réclamer comme politicien un accroissement des emblavures pour augmenter la production quand il prêchait le contraire comme fonctionnaire et professeur d'agriculture. Il lui a reproché de lire ses discours en laissant entendre qu'ils étaient toujours préparés par d'autres. Il lui a reproché d'avoir retenu les services de plusieurs jeunes techniciens du Collège d'agriculture du Manitoba et de les avoir transformés en propagandistes électoraux. Il lui a encore reproché d'avoir constamment changé de parti et d'avoir trouvé une nouvelle combinaison à chaque élection quand il était chef du gouvernement du Manitoba.

Il convient de dire que M. Bracken a beaucoup de difficulté à s'adapter au parlement fédéral et que M. Gardiner a donné l'impression qu'il était inutilement cruel pour le chef de l'opposition qui ne semblait pas de taille à l'affronter.

Question du beurre

M. John-T. Hackett, député conservateur de Stanstead, a soulevé la question du beurre. Il a déclaré que la pénurie de beurre provient de ce que le prix de cette denrée n'est pas assez élevé pour rémunérer convenablement les producteurs et que l'encouragement donné par le gouvernement à la production du fromage a pour effet de décourager la fabrication du beurre. Il a affirmé que la politique du gouvernement est en train de décourager l'industrie laitière de la province de Québec qui produit la plus grande partie du beurre canadien, que les cultivateurs de sa région (les Cantons de l'Est) vendent leurs animaux à la boucherie et que les exportations de bestiaux aux Etats-Unis ont triplé depuis quelques années.

M. Hackett a approuvé le ministre de l'agriculture et le gouvernement d'encourager la production du fromage afin de s'assurer le riche marché de la Grande-Bretagne pour l'avenir, mais en ajoutant qu'il ne fallait pas obtenir ce résultat au détriment de l'industrie du beurre de la province de Québec. Il a demandé que le prix du beurre fût élevé de 44 à 60 cents.

Hausse des prix

Quelques jours plus tard, le ministre des finances, M. J.-L. Ilsley, a annoncé que la Commission des prix avait décidé de relever le plafond des prix sur le beurre et le porc, ainsi que sur l'acier, la pulpe et le papier. M. Ilsley a cependant tenu à insister sur le fait que ces décisions ne signifient pas l'abandon de la politique de contrôle des prix et de lutte contre l'inflation. Il s'agit de s'adapter aux circonstances de l'après-guerre, dit-il, de prendre les moyens nécessaires d'encourager la production et non d'abolir le plafonnement qui a permis au Canada de résister à l'inflation.

Matériaux de construction

De son côté, le ministre de la reconstruction, M. C.-D. Howe, a annoncé que le gouvernement abandonnait aux municipalités le contrôle des matériaux de construction. En vertu d'un arrêté ministériel qui vient d'être adopté, les municipalités ont le pouvoir de refuser ou d'annuler les permis de construction et de répartir les matériaux de construction disponible selon qu'elles l'entendront pour règler le problème du logement. Il semble que le gouvernement a essuyé tant de critiques par suite de la crise du logement et du contrôle qu'il exerçait sur les matériaux de construction qu'il a décidé de s'en remettre aux municipalités du soin de règler le problème.

Crédits budgétaires

Le ministre des finances a déposé les crédits budgétaires de l'exercice 1945-46 qui s'élèvent à $2,769,349,215. Ces crédits étaient de $4,650,540,645 pour l'année précédente qui a vu la fin de la guerre. Les dépenses ordinaires sont de $1,253,504,000 en tenant compte de l'intérêt sur la dette qui est de $481,207,000 soit $348,000,000 de plus qu'avant la guerre. Les dépenses extraordinaires imputables à la guerre, démobilisation et reconversion, s'élèvent à $1,515,845,949.

Espionnage

Il a encore été question de l'affaire de l'espionnage au cours de la dernière semaine. Le premier ministre Mackenzie King a déposé à la Chambre le troisième rapport de la commission Taschereau-Kellock qui recommandait de mettre en accusation cinq autres suspects. Lundi, M. King a annoncé l'abrogation de l'arrêté ministériel 6444 qui permettait de détenir les suspects pour les interroger et l'adoption d'un nouvel arrêté ministériel qui permettra à la commission de poursuivre son enquête.

On sait que le gouvernement a été vivement critiqué pour avoir recouru au procédé arbitraire de détenir les témoins pour les interroger en vertu de l'arrêté 6444. M. King s'est empressé de dire que l'on ne détenait plus personne. Il n'a pas indiqué s'il y aurait d'autres arrestations, mais il a déclaré que la commission royale d'enquête poursuivrait son travail et soumettrait un nouveau rapport d'ici une semaine.

Aide à la Grande-Bretagne

La résolution introductive du bill qui doit mettre en vigueur les ententes financières conclues avec la Grande-Bretagne a été adoptée la semaine dernière, mais on ne sait pas encore quand s'engagera le débat sur le prêt à l'Angleterre. Les adversaires les plus résolus de la mesure étaient presque tous absents de la Chambre au moment où la résolution a été soumise, et M. Wilfrid Lacroix, député libéral de Québec-Montmorency, a été le seul à exprimer sa dissidence en criant "sur division."

Prêt à l'Angleterre

On prévoyait au début de la session une vive opposition au prêt de la part d'une partie de la députation libérale de la province de Québec. Il semble cependant que le gouvernement ait réussi à réduire cette opposition et à convaincre petit à petit les députés de la nécessité et des avantages de l'assistance à l'Angleterre. On attribue une grande partie de ce succès au ministre de la justice, M. Saint-Laurent, qui aurait prononcé devant les députés québécois des plaidoyers habiles et convaincants.

Le drapeau

Après la question du prêt, celle qui retient davantage l'attention des députés de langue française est celle du drapeau. Elle ne se discutera pas en Chambre pour le moment, mais au comité parlementaire où les deux Chambres sont représentées. Ce comité a tenu sa première réunion vendredi dernier pour organiser son travail. Il a été décidé de constituer un petit comité directeur dont les membres seraient choisis par les présidents conjoints pour préparer le travail. M. Wilfrid Lacroix, député de Québec-Montmorency, s'est vainement opposé à la création de ce comité directeur en prétendant qu'il cuisinerait toute l'affaire et pracerait le comité parlementaire devant un fait accompli.

M. Lacroix a ensuite insisté sur la nécessité de formuler des principes pour orienter le travail du comité directeur et il a proposé une résolution exigeant que le nouveau drapeau ne renferme aucun motif ou symbole apparaissant sur le drapeau d'une autre nation. C'était une façon indirecte de mettre de côté l'Union Jack. La motion a été assez mal accueillie et le président a décidé qu'elle n'était pas dans l'ordre parce qu'il s'agissait d'une réunion d'organisation. M. Lacroix présentera de nouveau sa motion à la première séance régulière du comité du drapeau.

THE CANADIAN INDEMNITY COMPANY

AVIS est par les présentes donné qu'une demande sera faite au parlement du Dominion du Canada à la présente session par la CANADIAN INDEMNITY COMPANY pour que son Acte d'Incorporation soit amendé, lequel se trouve au chapitre 52e des Statuts du Canada, année 1916, de façon à autoriser la division du capital social de la compagnie en actions de dix dollars ($10.00) chacune et d'étendre les classes d'assurance pour permettre à la compagnie de passer des contrats d'assurance autres que ceux d'assurance-vie, et de permettre à la compagnie d'émettre des polices de participation pour toutes les classes d'assurance qu'elle a l'autorisation de couvrir.

Donné à Winnipeg le 15e jour de mars, A.D. 1946.

FILLMORE, RILEY & WATSON, Procureurs pour le requérant, 303, édifice National Trust, Winnipeg, Man.

THE CANADIAN FIRE INSURANCE COMPANY

AVIS est par les présentes donné qu'une demande sera faite au parlement du Dominion du Canada à la présente session par la CANADIAN FIRE INSURANCE COMPANY pour que son acte d'incorporation soit changé, lequel se trouve au chapitre 76e des Statuts du Canada, année 1897, de façon à autoriser la division du capital social de la compagnie en actions de dix dollars ($10.00) chacune et d'étendre les classes d'assurance pour permettre à la compagnie de passer des contrats d'assurance autres que ceux d'assurance-vie, et de permettre à la compagnie d'émettre des polices de participation pour toutes les classes d'assurance qu'elle a l'autorisation de couvrir.

Donné à Winnipeg le 15e jour de mars, A.D. 1946.

FILLMORE, RILEY & WATSON, Procureurs pour le requérant, 303, édifice National Trust, Winnipeg, Man.

AVIS est présentement donné que la Rupert's Land Trading Company appliquera au Parlement du Canada à sa prochaine session, pour un Acte amendant un Acte pour incorporer Révillon Frères Trading Company, Limited, Chapitre 143 des Lois du Canada pour 1912, amender par un Acte respectant Révillon Frères Trading Company, Limited, et de changer son nom à Rupert's Land Trading Company, Chapitre 62 des Lois du Canada pour 1938, en amendant et en agrandissant les pouvoirs de la Compagnie en respect d'achat, d'acquisition, de possession, de vente de louage ou autrement disposant de propriété réelle et personnelle, et en autorisant la Compagnie à acquérir, acheter, vendre et traiter en terres minérales, bails et commissions, et paiements semblables survenant de la production ou de l'usage de ces terres ou autre intérêt compris, et d'acquérir, d'acheter, de louer, de tenir et d'opérer les pouvoirs d'eau, le gaz, l'huile, et n'importe quelle autre substance, et travaux incidentals à cela, pour le propos de développer, de produire et de vendre lumière, chaleur et pouvoir.

Daté à Winnipeg le 5 mars 1946.

ALLAN, LAIRD, MAC INNES, MILNE & BURBIDGE, Solliciteurs pour la Compagnie, 400 Victory Building, Winnipeg, Manitoba.

JOURNAL COMMUNISTE

Depuis la disparition de Clarté il y a environ un an, les communistes n'avaient plus d'organe de langue française au Canada. Le 16 mars dernier paraissait à Montréal un nouvel hebdomadaire, La Providence, voué à leurs intérêts. Il contient des articles de Guy Caron et de Danièle Cuisinier de l'ancienne rédaction de Clarté, du Dr Daniel Longpré, ancien président du Parti ouvrier-progressiste de la province de Québec, etc. On y tient le même langage qu'au commencement de la guerre, avant l'entrée de la Russie dans le conflit.



Membre de l'Association des Hebdomadaires Canadiens (C.W.N.A.)

LA LIBERTE
Fondée en 1913
Organe des Franco-Canadiens du Manitoba.
WINNIPEG, MAN.

LE PATRIOTE DE L'OUEST
Fondé en 1910
Organe des Franco-Canadiens de la Saskatchewan.
PRINCE-ALBERT, SASK.

Journal hebdomadaire fusionné en 1941.
Publié par la CANADIAN PUBLISHERS LIMITED
Directeur: L. LAFRENIERE, O.M.I.

Rédaction et administration: 619, avenue McDermot, Winnipeg, Man. Téléphone 21 817.
Prix de l'abonnement d'un an: Canada, $2.00; Etats-Unis, $2.50; autres pays, $3.00.
Toute correspondance concernant la rédaction du journal doit nous parvenir au plus tard le mercredi matin à 8 h. 30 et être adressée au Rédacteur, La Liberté et le Patriote, 619, ave McDermot, Winnipeg, Man.
Autorisé comme envoi postal de deuxième classe, Ministère des Postes, Ottawa.

Projets de loi pour le contrôle des maladies vénériennes

La commission qui avait été constituée par la Législature provinciale l'automne dernier pour enquêter sur les mesures à prendre afin d'enrayer la menace des maladies vénériennes au Manitoba vient de déposer son rapport à la Chambre. L'étude comprend cinq sections: une introduction, une explication sur la nature du travail qui avait été confié au comité, une analyse des maladies vénériennes, faite dans le but d'éclairer le profane, un résumé des mesures qui furent prises pour contrôler les maladies vénériennes au Manitoba depuis la première grande guerre, et enfin le programme que propose la commission.

Le cadre de cet article ne nous permet pas d'étudier aujourd'hui chacune de ces sections. Nous y reviendrons plus tard. Nous voulons nous arrêter aux deux projets de loi qui seront soumis à la Législature cette semaine.

Le premier a pour but d'amender la législation matrimoniale afin de rendre obligatoire l'examen médical prénuptial; le deuxième veut amender le "Public Health Act" afin de permettre au Lieutenant-gouverneur-en-conseil de retirer temporairement ou d'annuler définitivement les permis que détiennent les directeurs d'établissements qui, directement ou indirectement, contribuent à la propagation des maladies vénériennes.

La deuxième demande de la commission ne requiert pas de commentaires: le gouvernement devrait se montrer d'une sévérité exceptionnelle envers les propriétaires de certains établissements, maisons de rapport, hôtels, salles de danse, restaurants, où des profiteurs sans conscience facilitent les rencontres avec des filles de rue. C'est là, d'après les statistiques fournies par les forces armées, que la plupart des militaires, par exemple, ont rencontré les personnes qui les ont infectés.

Le premier projet de loi, celui de rendre l'examen prénuptial obligatoire, est beaucoup plus complexe. Il comporte certains dangers. Appliqué avec discrétion et tact, ses effets ne peuvent être que bons. Poussé trop loin, il peut faciliter l'ingérence de l'Etat dans un domaine qui lui est interdit par le droit naturel.

Résumons ici brièvement la doctrine catholique relativement à la juridiction de l'Eglise et de l'Etat sur le mariage.

Le canon 1016 dit clairement que "le mariage des baptisés est régi, non seulement par le droit divin, mais aussi par le droit canonique (législation de l'Eglise) réserve faite de la compétence du pouvoir séculier pour les effets purement civils du mariage".

Le contrat matrimonial des baptisés est élevé au rang et à la dignité de sacrement; les contractants en sont les ministres. Il n'existe aucune distinction entre le contrat et le sacrement: les deux mots désignent une seule et même chose. Or seule l'Eglise peut légiférer sur l'administration des sacrements. Il s'ensuit donc que seule elle a juridiction pour déterminer quelles sont les conditions voulues et nécessaires chez les sujets du sacrement de mariage.

Il s'ensuit aussi que seule l'Eglise a l'autorité pour porter des empêchements prohibants ou dirimants au mariage des baptisés; seule aussi elle peut déclarer quels sont les empêchements qui originent du droit naturel. Elle exerce cette autorité non seulement en vue du bien spirituel, qu'il soit du domaine privé ou public, mais aussi en vue du bien temporel et corporel.

Les pouvoirs de l'Etat en matière matrimoniale peuvent se résumer ainsi: porter des empêchements au mariage des infidèles, même en vue de l'interdire ou de l'annuler, pourvu que le droit naturel soit sauvegardé, et légiférer sur les effets purement civils du mariage des baptisés, par exemple sur les droits de succession, le régime des biens, etc.

L'Etat pourra aussi **indirectement** rendre difficile voire même impossible le mariage de baptisés, lorsque l'exercice légitime de ses droits entraînera, simplement par manière de conséquence, la privation temporaire ou même définitive de certaines libertés individuelles. Ainsi lorsque l'autorité civile appelle les jeunes gens sous les armes, ou qu'elle oblige les contagieux à se soumettre à la quarantaine, elle les prive de leurs libertés et indirectement peut les empêcher d'exercer certains droits. Le principe général prévaut ici: un effet mauvais est permis comme conséquence d'une action bonne ou indifférente, pourvu qu'il ait toutefois une cause proportionnée. L'effet mauvais—la limitation du droit que possède tout homme de se marier—n'est pas directement voulu par l'Etat, mais simplement permis.

En vertu de ce principe, si l'Etat juge que l'hospitalisation obligatoire des personnes souffrant de maladies vénériennes est le seul moyen efficace pour combattre un mal social menaçant, il peut y recourir. Il peut obliger les syphilitiques à faire au moins un stage temporaire dans un hôpital si on soupçonne qu'ils peuvent propager la contagion. Les personnes atteintes par la loi sont indirectement privées de leur liberté, en vue du bien commun.

D'après le projet de loi actuellement à l'étude, la législation du mariage en vigueur au Manitoba serait amendée de façon à interdire à tout ministre de présider à un mariage avant que l'une et l'autre des parties contractantes lui aient remis un certificat attestant qu'elles se sont soumises à l'examen médical prénuptial, lequel comporte un test sérologique fait dans les trente jours qui précèdent le mariage. Le certificat qui atteste que l'on s'est soumis à l'examen médical prescrit par la loi ne contient aucune information relative aux résultats dudit examen, lesquels ne sont communiqués qu'à l'intéressé. De plus, l'absence du certificat médical n'invalide pas un mariage qui serait par ailleurs valide et qui aurait été célébré contrairement aux exigences de la loi sur ce point particulier. La loi prévoit que dans quelques milieux il sera peut-être difficile, sinon impossible, pour les futurs conjoints de se soumettre à un examen médical. Aussi est-il permis au Ministre de la Santé de dispenser de l'observance de la loi s'il le juge à propos. Quels que soient les résultats de l'examen médical, que les fiancés soient atteints de maladies vénériennes ou non, ils pourront, s'ils le désirent, contracter mariage immédiatement, quoique le médecin tâchera, et avec raison, de les en dissuader. Enfin diverses pénalités sont prévues pour les infractions à la loi, qu'elles soient commises par le ministre qui préside au mariage ou par le médecin qui émet le certificat.

L'Eglise ne s'est jamais opposée **à l'examen prénuptial libre.** Elle le recommande à ses fidèles; elle en fait même, dans certains cas, une grave obligation de conscience. En effet, puisque, en conscience, la partie qui croit être atteinte d'une maladie ou d'une infirmité très sérieuse doit en avertir, avant le mariage, le futur conjoint, il s'ensuit que c'est également un devoir de conscience, dès qu'il existe un doute sérieux à ce sujet, de se soumettre à l'examen d'un médecin compétent et de tenir compte des conseils thérapeutiques qu'il donnera.

Il nous semble que l'autorité civile ne dépasse pas ses attributions, en obligeant les fiancés à remplir ce devoir de droit naturel. Elle pourrait donc rendre obligatoire l'examen médical prénuptial fait par un médecin choisi librement par eux. Mais, par ailleurs, **l'Etat outrepasserait ses droits et violerait la liberté des individus s'il permettait ou interdisait le mariage projeté, en raison des constatations qui ont été faites par le médecin au cours de l'examen médical. Un examen médical prénuptial obligatoire qui serait en plus éliminatoire** serait contraire à la liberté humaine et dangereux aux points de vue moral et social parce que souvent il interdirait le mariage à des personnes qui, par ailleurs, devraient se marier pour rester chastes. "Aucune loi humaine ne saurait ôter à l'homme, dit Sa Sainteté Pie XI dans l'encyclique 'Casti connubii', le droit naturel et primordial au mariage, ou limiter d'une façon quelconque ce qui est la cause même de l'union conjugale, établie dès le commencement par l'autorité de Dieu . . ."

L'**Osservatore Romano** rappelait, le 13 août 1933, cette doctrine:

"L'Eglise catholique condamne toute limitation civile du droit matrimonial, car elle le juge de droit naturel et donc antérieur à tout droit de la société civile. Elle ne condamne pas la proposition du certificat médical dans un but d'information; elle enseigne même qu'il convient de déconseiller le mariage aux individus tarés ou bien de leur enseigner la noblesse du sacrifice spontané d'un droit propre en vue du bien commun; **mais elle condamne inexorablement toute mesure légale coercitive; l'autorité civile ne peut, même au nom d'une attestation médicale, interdire un mariage.**"

Le projet de loi manitobain qui rendra obligatoire l'examen médical prénuptial ne met aucune restriction au mariage. Il a pour but de "renseigner" les futurs conjoints sur leur état de santé, en particulier pour ce qui a trait aux maladies vénériennes. Cette mesure arrive à propos, puisque d'après les statistiques qui nous sont fournies par des médecins sérieux, plus des deux tiers des personnes atteintes de maladies vénériennes ignorent qu'elles en sont infectées, cela à cause de la nature insidieuse de la maladie qui parfois ne se manifeste que plusieurs années après qu'elle a été contractée. **Mais la mesure prise par le gouvernement s'avérerait inefficace si les fiancés ne se soumettaient pas à un traitement médical avant leur mariage.**

Dans la province du Manitoba les maladies vénériennes ont augmenté à un rythme alarmant durant les dernières années. Les conditions créées par la guerre: dispersion des époux et leur éloignement du milieu familial, concentration de la population dans des centres industriels, baisse de la moralité, etc., ce sont là les facteurs en partie responsables de cet état de choses. Le gouvernement est justifiable d'avoir pris des mesures énergiques pour tenter d'enrayer ce mal.

Le Ministre de la Santé n'a pas voulu que l'Etat obligeât les fiancés à se communiquer mutuellement les résultats de leur examen médical. Et cela est sage, car il eut alors outrepassé ses droits. Il faudrait cependant, si nous voulons rendre la nouvelle mesure gouvernementale vraiment efficace, exhorter les fiancés à remplir ce devoir de charité qui devient parfois un devoir de justice. Les archevêques et évêques des provinces ecclésiastiques de Québec, Montréal et Ottawa le recommandaient à leurs diocésains, le 24 février 1943:

"Aussi croyons-nous de l'intérêt de votre bonheur terrestre et de l'intérêt même de vos âmes, très chers jeunes gens, de vous recommander l'échange réciproque, avant même les engagements définitifs, de votre certificat médical... Un médecin probe et consciencieux saura fournir ici des constatations qu'il serait imprudent de négliger aujourd'hui surtout où les fraudes et les injustices se font si nombreuses..."

Mais évidemment quelles que soient les lois civiles, on continuera à propager la maladie si on ne fait appel aux facteurs religieux et moral. L'éducation religieuse et morale donnée dans la famille, à l'école et à l'église, est le seul moyen efficace pour protéger la population contre les maladies vénériennes. Le rapport le reconnaît: "en dernière analyse, le facteur le plus important dans le contrôle des maladies vénériennes est le facteur moral. La personne qui observe parfaitement les lois de la moralité ne contractera pas les maladies vénériennes. **Le comité recommande donc que l'on insiste sur les aspects moraux du problème créé par les maladies vénériennes dans toutes les mesures qui seront prises pour contrôler et enrayer ces maladies".**

L. L.

Les témoins de Jéhovah

Un remarquable article sur les Témoins de Jéhovah exposant l'oeuvre qu'ils poursuivent et ses dangers a paru dans la revue américaine The Sign. L'Ecole Sociale Populaire vient d'en publier le texte anglais dans sa collection "Social Bulletin" (2 sous l'exemplaire). Ceux qui veulent connaître ce qu'est exactement cette secte feront bien de lire cet article.

REDINE LIBERE PROVISOIREMENT

PORTLAND, Orégon — Le lieutenant Nicolaï Gregorovich Rediné, officier de marine russe accusé d'espionnage, a été remis en liberté sous un cautionnement de $10,000 et sur la responsabilité du consul général soviétique.

"J'apprendrai à parler le français couramment"



Le vicomte Alexander, le nouveau gouverneur-général du Canada, s'embarquera le 5 avril pour le Canada. Il sera officiellement assermenté comme vice-roi le 12 avril. Lord Alexander regrette le fait "que les Canadiens français s'apercevront qu'il ne parle pas le français à la perfection, comme il aimerait pouvoir le faire". La raison en est qu'il n'a pas eu d'occasions pour converser fréquemment en cette langue au cours des dernières années. "Mais je vais en arriver à la parler couramment, a-t-il déclaré. J'y suis absolument décidé." Nous admirons la sincérité du nouveau gouverneur-général et nous le félicitons de comprendre que le Canada est un pays **bilingue.** Nous regrettons qu'il n'y en ait pas plus de nos hommes publics qui, comme lui, veuillent se donner la peine d'apprendre à parler parfaitement les deux langues officielles du pays.

Billet du vendredi

Saint Bernard et son temps

Collaboration spéciale à "La Liberté et le Patriote"

Saint Bernard résume son siècle, le douzième. Il est la première puissance de ce moyen-âge, si extraordinairement vivant et progressif, que les ignares d'aujourd'hui s'ingénient à représenter comme une époque de ténèbres. Il vécut de l'an 1090 à 1153. Il vécut à sa manière, dans le monde et en dehors. Il fut le grand mystique, le grand philosophe, le grand théologien de son temps. Il vécut par le dedans, par la pensée, la réflexion, la méditation, sans se soucier des contingences matérielles autour de lui. Ernest Hello trace de lui ce portrait: "Bernard entendait sans entendre, voyait sans voir, mangeait sans goûter. On dit communément qu'il ne distinguait pas le sang du beurre. Il buvait de l'huile au lieu d'eau. Au bout d'un an de noviciat, il ne savait pas si la pièce destinée au dortoir était plate ou voûtée. Il ne savait pas s'il y avait des fenêtres au bout de l'oratoire où il priait tous les jours." Pourtant, cet homme fut la force de son siècle. Quand il prêchait, on accourait pour l'entendre des quatre coins de l'Europe. Il possédait un tel sens de l'ordre, de l'organisation, de l'initiative, de la prévoyance et de la prévision qu'on le dit l'un des plus grands hommes d'affaires qui parurent jamais. Son histoire se confond avec celle de l'Europe qu'il connut. Il défendit l'Eglise et sa doctrine. Entre 1130 et 1138, il fut le principal facteur de l'élévation d'Innocent II à la papauté. Son rôle en cette circonstance mit fin aux ambitions d'un antipape et sauva l'Eglise d'un schisme. Quand l'un de ses disciples devint Pape à son tour, sous le nom d'Eugène III, son influence s'accentua encore. Saint Bernard prêcha la croisade, combattit les erreurs d'Abélard, de René de Pise, de Gilbert de la Porée, écrivit aussi des oeuvres nombreuses.

★

On doit à Saint Bernard des lettres en grand nombre, des sermons, des traités dogmatiques et mystiques, entre autres cet ouvrage qui s'intitule **La Considération.** Ecrit en latin, ce livre resta toujours assez peu connu. Il se compose de cinq longues lettres du saint, écrites à son fils spirituel Eugène III, devenu Pape en 1145. Bernard commence ainsi sa préface: "L'idée me vient, Très Saint-Père Eugène, de dicter quelque ouvrage qui puisse t'édifier, te plaire ou t'assister dans tes peines. Mais pourquoi donc les mots veulent-ils et ne veulent-ils pas sortir de ma bouche? . . . C'est que lutte en moi à l'envi, pour m'ordonner des choses contraires, le sentiment que j'ai de ta majesté et de mon amour. L'un certes me presse de dicter, l'autre me paralyse." Puis il multiplie les conseils et les directions à cet Eugène qui, dans son esprit, ne cesse d'être l'un des enfants de son coeur. Il ne veut que son bien et celui de l'Eglise, il cherche à lui aider dans l'acceptation et l'accomplissement de ses devoirs de Père spirituel. Les lettres à Eugène ne furent pas écrites, mais dictées, comme l'indique la préface, entre 1148 et 1152. Au moment de la dernière, Saint Bernard avait déjà 61 ans, et il devait mourir l'année suivante. **La Considération** se trouve donc, en quelque sorte, son testament spirituel. L'enseignement qu'il y donne, répondant aux besoins du temps, n'a rien perdu de sa valeur intrinsèque. Mais il faut savoir lire pour comprendre pleinement, goûter et juger **La Considération,** sans perdre de vue les problèmes qui existaient au douzième siècle, et qui ne sont pas aujourd'hui les nôtres.

★

On publie à Montréal une traduction française de **La considération,** due à Pierre Daloz. (1) C'est en recherchant dans Saint Bernard des textes relatifs à l'architecture que Daloz découvrit le livre, s'en éprit et décida de le traduire. Il met ainsi à la portée de tous, selon Hello, "ces beaux enseignements où la liberté du docteur et la soumission du fils semblent ne plus faire qu'une vertu." Saint Bernard emplit son siècle. Il en est la lumière la plus resplendissante. Il bataille sans cesse, s'appuyant sur l'Ecriture Sainte, contre l'erreur, les hommes qui la propagent, les événements qui s'en inspirent. Son activité n'a pas de bornes, et pourtant il trouve le moyen de se livrer longuement à la contemplation. La controverse tient dans sa vie une place immense. Ce mystique n'ignore rien de la réalité et de l'actualité, dès qu'il s'agit du bien de l'Eglise. Quand le monde se calme autour de lui, il chante la paix. Dans ses heures de loisirs, il écrit son fameux commentaire du Cantique des Cantiques. Petit-fils des comtes de Chatillon et de Montbard, Saint Bernard appartenait à la plus pure noblesse de Bourgogne. Il pouvait vivre en grand seigneur, mais il fait voeu de pauvreté et se présente à l'abbaye de Citeaux. Il n'a que vingt ans. Quatre ans plus tard, il reçoit l'ordre de fonder Clairvaux, où il verra autour de lui jusqu'à sept cents moines. Plus tard, son influence s'étend à tout l'Occident qu'il parcourt sans répit, "toujours prêchant, écrivant, négociant, luttant pour le service de Dieu et de l'Eglise". Il fut canonisé en 1173, vingt ans seulement après sa mort, par le Pape Alexandre III.

L'ILLETTRE.

(1) Editions Bernard Valiquette.

La Chronique « « « « Internationale

Correspondance spéciale à "La Liberté et le Patriote"

Par André LAFLECHE

La Russie semble décidée à tenir tête au Conseil de Sécurité. D'autre part M. Byrnes voudrait mettre fin au boycottage soviétique.

OTTAWA — Le Conseil de Sécurité avait demandé à la Russie et à l'Iran de soumettre des renseignements exacts sur la nature de leurs négociations à 11 heures a.m. le mercredi 3 avril.

On en est venu à cette décision par l'adoption de la motion Byrnes et après que M. Ala, représentant iranien eût réaffirmé que ses instructions étaient d'inciter le Conseil à se prononcer sur l'occupation continue de l'Iran par les soldats russes et sur l'intervention des autorités soviétiques dans les affaires domestiques de l'Iran.

L'opinion soviétique

Ce n'est pas là cependant l'opinion soviétique puisque M. Gromyko, son représentant au Conseil de Sécurité, a soutenu avant de se retirer officiellement du Conseil que la plainte iranienne ne devait pas être étudiée. Il a prétendu que la situation était changée, Moscou ayant conclu avec le gouvernement de Teheran une entente prévoyant le retrait des troupes soviétiques du territoire iranien.

M. Gromyko a insisté sur le fait que la Russie a ainsi rempli ses obligations envers l'O.N.U., la Charte stipulant que les membres qui ont des différends doivent les régler par négociation, médiation, arbitrage ou d'autres moyens de leur choix, avant de les soumettre au Conseil.

Le retrait des troupes soviétiques

Pour vérifier les nouvelles de Moscou et de Teheran, les Communes anglaises ont délégué sur les lieux, deux députés qui passeront trois semaines dans le Proche-Orient. Leurs dépêches restent sceptiques cependant. On prétend que les troupes soviétiques se retireraient vers le Nord mais qu'elles n'iraient pas plus loin que l'Azerbaidjan; les Russes pourront alors prétendre qu'ils ont évacué le pays en soutenant que la province du Nord est devenue autonome et ne fait plus partie de l'Iran.

A Londres on attend des renseignements plus précis sur la situation en Iran car le gouvernement a demandé à l'ambassadeur anglais à Teheran d'envoyer un rapport complet qui porterait notamment sur le statut des gisements de pétrole.

Les réactions soviétiques

A l'attitude collective du Conseil de Sécurité, la Russie a opposé une attitude d'hostilité non déguisée. M. Gromyko a dit simplement: "Pour des raisons que j'ai exposées assez clairement, je ne puis pas, comme représentant de l'U.R.S.S. participer davantage aux discussions du Conseil de Sécurité parce que ma proposition n'a pas été acceptée par le Conseil; je ne puis non plus être présent à la réunion du Conseil et en conséquence je quitte la réunion".

La United Press qui a posé des questions directes à des représentants soviétiques a reçu en retour des réponses catégoriques. Après avoir déclaré que Staline et l'U.R.S.S. appuient encore l'O.N.U., que M. Gromyko prendra part aux séances où il ne sera pas question de l'Iran, les représentants de la Russie ont fortement critiqué l'opposition de M. Byrnes au délai demandé par M. Gromyko pour discuter la question de l'Iran. "Les Soviets croient que les représentants américains ne sont pas intéressés à voir l'Iran et la Russie en arriver à une entente. Les Américains semblent se plaire à jeter de l'huile sur le feu. Ils ne semblent pas vouloir que cette question se résolve par le moyen le plus simple: les négociations directes. Les délégués américains à l'O.N.U. apparaissent aux Russes comme désireux de faire le plus de bruit possible et de monter une propagande hostile à l'Union soviétique".

Réplique américaine

M. Byrnes aurait dit, d'autre part, à une séance secrète du Conseil qu'il désirait trouver "une solution constructive" au double problème de l'Iran et de l'harmonie du Conseil mais qu'il était décidé à ne pas laisser paralyser le Conseil par le boycottage soviétique.

Le prestige de l'O.N.U.

Le différend iranien dégénère peu à peu en débats d'une importance qui met en jeu le prestige du Conseil de Sécurité, surtout si la Russie persiste dans sa résolution d'isolement.

Car à quoi servirait une pareille société si aux moindres chocs, on aboutissait hélas, au principe admis par M. Churchill après Yalta: que la force est une source de droit. Et pourquoi existerait-elle si les petits pays se voyaient nier le droit d'y faire entendre leurs griefs contre un oppresseur puissant?

L'Inde

Pendant qu'au Conseil de Sécurité on discute du grave problème de l'Iran, une mission envoyée dans l'Inde par le gouvernement anglais est arrivée la semaine dernière à la Nouvelle-Delhi.

Il s'agit de discussions préliminaires en vue d'élaborer un mécanisme constitutionnel qui permettra aux Indiens de déterminer les conditions dans lesquelles l'Inde pourra réaliser son indépendance.

Lord Pethick-Lawrence, chef de la mission, a dit que la question de la liberté et de l'autonomie de l'Inde est chose réglée en principe. Il prétend qu'il ne s'agit que d'organiser les institutions qui assureront ces prérogatives. Tout cela est fort beau. Le problème paraît cependant encore loin d'être réglé du fait des rivalités des clans indiens.

Le président de la Ligue musulmane veut assurer l'établissement d'un Etat musulman séparé, le Pakistan. M. Patel, un des chefs du Congrès panindien, a dit que son parti est prêt à aller le plus loin possible pour se rendre aux demandes légitimes des minorités mais il ne veut pas se plier aux exigences de la Ligue musulmane pour le partage de l'Inde. Il y a en plus aux Indes 60,000,000 d'intouchables qui veulent des garanties constitutionnelles contre la domination des castes hindoues supérieures.

Si on ajoute à ces multiples problèmes les rivalités religieuses indiennes on éprouve quelque doute quant à la toute-puissance anglaise pour trancher le tout en quelques semaines.

L'espionnage russe

Les révélations sur l'espionnage russe n'étonnent que ceux qui avaient méconnu ou oublié les excès communistes d'avant-guerre. Car les auteurs de cet espionnage sont les mêmes hommes qui se sont rendus coupables de fourberies, de vols, de massacres, de sacrilèges, contre lesquels Pie XI s'est si vigoureusement élevé: "La révolution victorieuse a pour tâche essentielle de développer et de soutenir la révolution des autres pays. Aussi la révolution du pays victorieux ne doit-elle pas se considérer comme une grandeur se suffisant à elle-même mais comme un moyen d'accélérer la victoire du prolétariat dans les autres pays".

Mais les membres huppés du "Canadian-Soviet Friendship" se sont cru mieux avisés que ceux qui se faisaient l'écho des paroles du Pape et dénonçaient le danger communiste. Qu'ils savourent aujourd'hui les fruits de leur confiance aveugle et obstinée.

Les catholiques à l'O.N.U.

Les catholiques anglais, rapporte le correspondant spécial de la N.C.W.C. de Washington, ont été grandement déçus par l'attitude des délégués au Conseil de Sécurité de l'U.N.O. tenu à Londres. Ils ont fini par le juger, suivant l'expression du London Catholic Universe "une comédie désagréable". Jamais, par exemple, on a osé prononcer le nom de Jésus-Christ; jamais dans les plans de reconstruction on s'est servi des formules sociales chrétiennes ou des directives des Papes. Et cependant il y avait là, venus de pays catholiques, des hommes qui en pratiquaient la religion. On aurait dit qu'ils avaient peur de faire briller la vérité, de confesser leur foi.

Limites du nouveau vicariat de la Baie d'Hudson

Le vicariat est bordé au nord par le détroit d'Hudson, la baie Ungava et l'Atlantique, à l'est par le centre de la baie d'Hudson et le diocèse du golfe St-Laurent qui s'arrête à la rivière Natashquan; au sud par le golfe St-Laurent et Terre-Neuve. Reste l'est dont les rives sont baignées par les eaux de l'Atlantique.

Le Labrador est une vaste terre quasi inculte, mais dont le soussol renferme des richesses naturelles considérables, assure-t-on. La population serait d'environ 8,000 non-catholiques plus 2,000 catholiques.

Deux missions oblates sont déjà établies dans ce territoire, l'une à Ivuyivik, l'autre à Wakeham Bay avec un père résidant.

Avec la fondation du nouveau diocèse du golfe St-Laurent, les Oblats ont repris possession de la maison qu'ils avaient fondée à Betsiamites, quoique cette mission ne soit pas située dans le nouveau vicariat.

Les missionnaires auront à exercer leur zèle apostolique chez des Blancs, des Montagnais, des Esquimaux et des Naskapis.

Récollets, Jésuites puis Oblats

Il y a toute une histoire autour de ce nouveau vicariat. Il n'y a pas de doute que ce sont les Récollets qui ont fait les premiers voyages dans cette région, et l'on trouve dans les Relations des Jésuites et les récits de voyages, le fait que les ruines d'une grande maison ont été trouvées quelque part à l'intérieur du pays.

A leur tour, les Jésuites tentèrent des expéditions missionnaires dans cette région. On signale particulièrement les noms des RR. PP. Silvy et Labrosse, Jésuites qui, sous la domination française, puis la domination anglaise, ont poursuivi leur apostolat missionnaire dans le Labrador.

C'est le R.P. Charles Arnaud, O.M.I., qui écrivait à M. l'abbé R. Casgrain, historien, affirmant que les restes du R.P. Labrosse reposaient sous le maître-autel de la vieille église de Tadoussac.

Après les Jésuites, ce sont les Oblats qui reçoivent l'autorisation de tenter des expéditions.

C'est au R.P. Louis Babel, O.M.I., que revient le mérite d'avoir fait connaître le Labrador. D'après son journal, les autorités fédérales ont pu établir assez justement le cours de certaines rivières, en dire la profondeur et la longueur. Pour arriver à ce résultat, le missionnaire se serait servi d'un appareil inventé par un M. Rochon.

C'est encore au R.P. Arnaud qu'on doit une magnifique collection d'oiseaux rares, fruit d'expéditions dans des régions encore inexplorées.

Chronologie des expéditions

Voici enfin l'ordre chronologique des expéditions. En 1858, un Père Coopman tente une expédition, mais les Indiens refusent de l'accompagner, et la maladie l'empêche de reprendre sa tentative.

C'est en 1866 que le R.P. Louis Babel fait son premier voyage de Mingan à la baie des Esquimaux, aujourd'hui Melville, par l'intérieur des terres et les rivières St-Jean et Romaine, aujourd'hui Hamilton.

En 1867, le père Babel se rendit au lac Pipmuakau, dont le nom ne figure pas sur la carte du Labrador. La même année, cette fois par mer, via le détroit de Belle-Isle, Ragoulette, la baie des Esquimaux, New River, Winnaukanau Petatstekanau, le Père Babel fait encore un voyage qu'il répète en 1868.

Puis en 1871, c'est le tour du Père Charles Arnaud qui, parti de Mingan, se rend à St-Augustin et North-West River (rivière Naskapis).

En 1872, l'évêque de Rimouski, S. Exc. Mgr Jean Langevin, autorise le Père Arnaud à faire "mission sauvage à la chapelle de Micatina," et cette même année ce missionnaire se rend à la baie des Esquimaux où se trouve la mission Notre-Dame-des-Neiges.

Il fait une autre expédition la même année. Cette fois, il part de Québec pour se rendre à la rivière Ungava en contournant les côtes du Labrador.

Le Père Arnaud a laissé un tracé de ce voyage et signale la mission des Neskapis de Petastekapau, à l'intérieur des terres.

Le R.P. J.-L. Bergevin, O.M.I., est à faire l'histoire complète, depuis le début, de cette nouvelle région confiée aux Oblats de Marie-Immaculée.

Contre l'enseignement chrétien en France

Il existe chez nous des partis, des individualistes, des ligues, qui veulent supprimer en France l'enseignement chrétien pour achever le méthodique et persévérant travail entrepris dès le jour où les anticléricaux s'emparèrent de la République, et pour couler dans le même moule, essentiellement athée, toute la jeunesse de France. Par une aberration qui serait incompréhensible, si l'on ne considérait, hélas! les dynamismes aveuglants de la passion et du préjugé, des hommes qui protestent avec conviction contre les doctrines et les méthodes tyranniques du régime nazi lui empruntent ce qu'il a peut-être de pire: cette domination totalitaire des consciences qui, en Allemagne, engendra tant de crimes hitlériens. Sincèrement, je crois que la plupart d'entre eux ne s'en rendent pas même compte, et si je souhaite ardemment qu'on s'oppose à leurs projets, je voudrais en même temps qu'on les pût convaincre de leur erreur.

(Extrait d'une lettre récente de François Veuillot).

SAINT-BONIFACE

A l'Archevêché

S. Exc. Mgr l'Archevêque-coadjuteur est dans l'est. Son Excellence a assisté aux fêtes qui ont marqué le retour de Son Eminence le Cardinal McGuigan à Toronto. S. Exc. Mgr Cabana sera de retour ces jours-ci.

A la cathédrale

Premier vendredi du mois

Le Saint Sacrement restera exposé toute la journée aujourd'hui et ce soir il y aura Salut du Saint Sacrement suivi des exercices du Chemin de la Croix.

Cimetière

Les paroissiens qui veulent faire entretenir les fosses de leurs morts pourront s'adresser au secrétariat paroissial.

Fonds des Oeuvres

La dernière partie de cartes pour les districts 1, 12 et 7 particulièrement, aura lieu le 10 avril. Tous sont cordialement invités.

La dernière partie de cartes se tiendra à la salle du Cercle Ouvrier, le 10 avril au soir, après l'exercice de la retraite paroissiale. Les profits iront au Fonds des Oeuvres paroissiales.

Les paroissiens des quartiers 1, 12 et 17 y sont particulièrement invités; mais tous sont bienvenus. Entrée: 25 sous.

Prix nombreux et magnifiques; la liste est exposée dans la vitrine chez Huot. Deux piastres chaque 5 mains; un prix de $5.00 . . . et une quinzaine d'autres.

Retraite paroissiale

A la cathédrale de St-Boniface, du 7 au 14 avril, pour dames et demoiselles; du 14 au 21, pour hommes et jeunes gens.

Prédicateurs: le R.P. Létourneau, C.SS.R., curé de Ste-Anne des Chênes, et le R.P. Raymond, C.SS.R., ancien curé de St-Gérard d'Ottawa.

Ouverture: le dimanche 7 avril au soir, à 7 h. 30.

Messes: les jours de la semaine, aux heures ordinaires; en plus, une messe à 9 h. Dom. 6 h., 6 h. 45, 7 h. 30, 8 h. 15, et 9 h.

Sermons: tous les jours de la semaine, à 6 h. 30 le matin (Ce sermon est après la messe de 6 h. et avant celle de 6 h. 45); après la messe de 9 h. Répétition du sermon de 6 h. 30; à 7 h. 30 le soir.

Supplique: à 3 h. l'après-midi.

Confessions: tous les soirs, après l'exercice et durant les messes, le matin.

En vente à la sacristie, après les exercices du soir, jeudi, vendredi et samedi: Objets de piété et livres sur la spiritualité et l'éducation.

Clôture: le dimanche 14 avril, à 3 h. P.M.

Collecte en faveur de la Croix-Rouge

La collecte faite en faveur de la Croix-Rouge à St-Boniface a rapporté la somme de $6,778 a-t-on annoncé lundi. Comme à ce moment-là plusieurs percepteurs n'avaient pas encore fait rapport des montants perçus, on s'attend à ce que la somme totale réalisée dans St-Boniface s'élève à $7,000.

L'objectif qui avait été fixé pour notre ville était de $4,942; on voit donc par les résultats qu'il fut de beaucoup dépassé.

Assistaient à l'assemblée: le maire G.-C. MacLean, président honoraire; A.-N. Lambert, président; Mme G.-C. MacLean, directrice de la section des dames; Mme J. Mouard, capitaine des perceptrices pour St-Boniface-nord; Charles Stevens, président du Club Kiwanis et E.-A. Poulain, trésorier et secrétaire.

Petites notes

M. J.-A. Savoie, de 256, rue Cathédrale, a dû fermer sa cordonnerie jusqu'à la fin du mois d'avril, pour cause de maladie.

• • •

M. et Mme Joseph-Paul Mager (Angéline Poirier) désirent faire part de la naissance d'une fille, Patricia-Thérèse, née le 2 mars à l'hôpital de St-Boniface. Parrain et marraine, M. et Mme Lucien Chaput.

Bibliothèque publique de St-Boniface

Mme Fortin annonce qu'elle a reçu tout un envoi de nouveaux volumes. Ce sont des nouveautés et des éditions anciennes remises à jour. Il y en a pour tous les goûts.

Tous les abonnés son enchantés du service que donne notre bibliothèque, l'ordre y règne et l'on y respire une atmosphère de sympathie qui fait du bien. Entretemps, le nombre des abonnés augmente graduellement; il a atteint presque la soixantaine. C'est encore beaucoup trop peu, mais c'est un commencement! Qu'on se donne la peine de faire une petite visite à 140, avenue Provencher, siège de la bibliothèque française.

Les Fils Natifs organisent un club de balle-au-camp

Les Fils Natifs de la section de St-Boniface tinrent une réunion en fin de semaine, dans leur local, pour procéder à l'élection des officiers du club de balle-au-camp.

M. A. Plamondon, dont on connait le dévouement envers les causes de ce genre, fut réélu président. Si l'on en juge par l'assistance à cette première réunion, la saison de balle-au-camp sera des plus intéressantes. On s'attend aussi à ce que plusieurs anciens qui étaient dans les forces armées fassent partie du club cette année.

Tous les joueurs intéressés à faire partie de l'équipe sont priés de se rendre au local des Fils Natifs, avenue Provencher, le dimanche 7 avril où aura lieu, à 2 h. de l'après-midi, une réunion dans le but de choisir les membres de l'équipe.

M. Gérard Guenette est décédé à Madagascar



M. Gérard Guénette, fils de M. et Mme Jules Guénette, de St-Boniface, Man., qui demeurait à Madagascar depuis 1939, est décédé récemment à l'âge de 30 ans. Il a été inhumé le 16 mars. Il laisse dans le deuil, outre son père et sa mère, quatre frères et six soeurs.

M. Guénette se rendit à Madagascar au mois d'août 1939 où avec son oncle, M. Procule Guénette, il fit le commerce de la vanille et du café. M. Guénette naquit à St-Jean-Baptiste. Jeune encore, il vint résider à St-Boniface avec sa famille. Il fit ses études à l'Ecole Provencher et au collège de St-Boniface.

La famille Jules Guénette remercie sincèrement tous ceux qui lui ont témoigné de la sympathie à l'occasion de la mort de M. Gérard Guénette.

MADRID — Le maire, un conseiller et le chef de la phalange espagnole du village de Santos, province de Salamanque, ont été enlevés et assassinés dans un récent coup de main des guérilleros républicains.

Radio-Saint-Boniface

Ouverture du poste

L'ouverture du poste a été fixée au lundi 6 mai, à 6 heures du soir. On est à préparer le programme d'ouverture. On entendra à cette occasion les personnalités marquantes du monde de la radio au Canada ainsi que les principaux artisans de notre propre poste avec les représentants de R. O. F. Ce sera une journée mémorable! Le lendemain, c'est-à-dire le mardi 7, Radio-Saint-Boniface inaugurera ses programmes. On conçoit quelles espérances cette nouvelle suscite un peu partout.

Nouveaux employés

M. Henri Bergeron est entré en fonctions cette semaine. M. Bergeron est le premier annonceur que Radio-St-Boniface ait embauché. Il est éminemment qualifié pour remplir cet office, ayant fait du théâtre et s'étant toujours intéressé à tous nos mouvements culturels. En plus M. Lacasse est engagé comme ingénieur. Ce dernier a commencé son travail le lundi 1er avril, en même temps que M. Bergeron. Les autres membres du personnel seront embauchés d'ici quelques semaines.

Travaux

On vient de terminer l'installation du système de chauffage. En plus, le grand studio (A) est à peu près terminé, et en général les travaux avancent assez bien malgré la difficulté à obtenir les matériaux. Les tables tournantes ont aussi été installées et on fera des essais sous peu; Radio-St-Boniface a aussi fait l'acquisition d'un piano pour ses studios.

Discothèque

On a reçu près de 4,000 différentes sélections musicales à Radio-St-Boniface. Il y a des chansons françaises, de la musique instrumentale, des chansonnettes. Comme on le sait, nos programmes seront exclusivement français. Dans le cas de la musique instrumentale on fera les annonces en français.

"Un homme et son péché"

On est à faire les derniers arrangements pour obtenir de faire passer l'émission "Un homme et son péché" à notre poste. Comme on le sait, ce programme est le plus populaire de tous les programmes canadiens et nous sommes heureux de pouvoir annoncer que nous l'aurons à Radio-St-Boniface.

Exécutif

L'Exécutif se réunit régulièrement tous les vendredis à 4 heures de l'après-midi. On y discute les questions courantes et on y prend les décisions requises. M. Roland Couture, vice-président, était absent vendredi dernier, ayant dû faire un stage à l'hôpital.

Festival de la Bonne Chanson dimanche à l'Institut Provencher

Ce Festival aura lieu dimanche prochain, à 3 h., dans la salle de l'Institut Provencher.

Le Festival de la Bonne Chanson, tel qu'organisé par l'Association d'Education, n'a aucun caractère "concours", cette année.

Le R.P. Caron, S.J., délégué de l'Association d'Education, achève de parcourir la province pour y entendre les élèves de nos paroisses et y prononcer une critique constructive, mais sans comparaison entre les groupes. Le but est de promouvoir l'éducation populaire sur la chanson. Elèves et auditeurs profiteront sûrement des jugements du R.P. Caron.

Entrée gratuite. On offrira des cahiers et des feuilles de la Bonne Chanson à ceux qui désireront s'en procurer.

Programme

Un mot du R. P. M. Caron, S.J.

Grade IV—Institut Provencher: Le petit Grégoire; D'où viens-tu bergère; A la claire fontaine.

Grade II — Institut Collégial Saint-Joseph: A la claire fontaine; D'où viens-tu bergère; Par le petit doigt.

Grade III—Institut Provencher: La montre (récitation).

Grades I et II—Jardin de l'Enfance: La montre (récitation).

Grade V—Institut Provencher: La Vierge à la crèche; Le carillon; Mariann' s'en va.

Grade V — Institut Collégial Saint-Joseph: Quand on est Canadien (récitation).

Vente de Bonnes Chansons.

Grade VIII—Institut Collégial Saint-Joseph: L'alouette du matin; La Vierge à la crèche; Au bois du rossignolet.

Grade II — Institut Collégial Saint-Joseph: Coeur d'enfant (récitation).

Grades IV, V et VI—Jardin de l'Enfance: La feuille d'érable; Au bois du rossignolet; Le carillon.

Des demoiselles "Bonnes Chansons" passent par l'auditoire.

Grade X — Institut Collégial Saint-Joseph: Les bons moissonneurs (récitation).

Grades IX et XII—Institut Collégial Saint-Joseph: Les vieilles de chez nous; Dors ma colombe; J'ai tant dansé.

Au grade XI, à l'Institut Collégiale St-Joseph, les chansons sont les mêmes que celles des grades IX et XII.

Les élèves du Collège de Saint-Boniface.

Jugement du R. P. M. Caron, S.J.

O CANADA.

La Société d'Enseignement Postscolaire

Tissage

Le vendredi soir, 29 mars, a eu lieu la clôture du cours de tissage à Lorette. Treize élèves ont suivi le cours dirigé par Sr. Maximilla. On a eu à cette occasion une magnifique exposition.

Le cours de Lorette s'est terminé par une très jolie séance où toute la paroisse était rassemblée. Les élèves du couvent ont donné de très jolies saynètes. L'honorable M. Marcoux était présent ainsi que M. l'abbé L. Senez, curé de Lorette, et M. l'abbé A. D'Eschambault. On a particulièrement remercié la Rév. Soeur Maximilla et les autorités de la paroisse. M. Dansereau a été louangé pour la part qu'il avait prise à toute l'entreprise.

Mon Guide au Cinéma

The Hidden Eye	I
Along The Navajo Trail	I
Hold That Blond	II
Betrayal From The East	II
A Guy Could Change	II
Madonna Of The Seven Moons	II
History Is Made At Night	II
Trade Winds	II
Strange Confession	II
I'll Remember April	II
Mildred Pierce	III
Doll Face	III
Whistle Stop	III
Blithe Spirit	III

I.—N'offre aucun danger pour le public en général.
II.—Ne convient qu'aux adultes.
III.—A rejeter parce que condamnable en partie.
IV.—Condamné.

A cent ans elle préfère l'avion

MONTREAL — "Si j'avais connu avant les avantages de l'avion, j'aurais commencé à voyager par air il y a longtemps" a déclaré Mme Clara Edelstone, de Chicago, âgée de 100 ans, à son arrivée à l'aéroport de Dorval dans un avion d'Air-Canada après sa première envolée. La centenaire était accompagnée de sa petite fille, Mme Ted Levitt, de Montréal.

Assermentation du Gouverneur Général le 12 avril

OTTAWA— La cérémonie d'assermentation du nouveau gouverneur-général du Canada, le vicomte Alexandre de Tunis, aura lieu dans la capitale canadienne. Elle se déroulera dans la chambre du Sénat, à 10 h. 30 du matin, le vendredi 12 avril prochain.





Les quilleurs du Cercle Ouvrier se sont rendus à St-Malo le dimanche 23 mars à l'occasion de l'ouverture officielle des salles de quilles de cette paroisse. Sur la photo du haut, nous remarquons les joueurs qui ont pris part à la rencontre de dix quilles. De gauche à droite, 1ère rangée: Raymond Roy, Ernest Comeau, Albini Morin, Joseph Morin, Delphis Phaneuf et Jack Schimnowski; 2ème rangée: Paul St-Onge, Albert Mousseau, Louis LaRivière, M. l'abbé Poitras et Emile Trudel. La photo du bas représente les joueurs de cinq quilles. De gauche à droite: M. l'abbé Poitras, Louis LaRivière, Delphis Phaneuf, Emile Trudel, Norbert Decloux, T. Tétreault, Joseph Morin, Albini Morin, Jack Schimnowski et Ernest Comeau.

Réunion des Anciens du Manitoba à Montréal

Le dimanche soir 31 mars dernier, près de 200 anciens du Manitoba se réunissaient dans les salons du poste CHLP, Edifice Sun Life, pour marquer la reprise des activités sociales de l'Association, lesquelles avaient été interrompues au cours de la guerre. Plusieurs anciennes figures réapparurent et l'on eut vite constaté que l'Association s'était enrichie de nombreuses recrues de provenance manitobaine passablement récente.

Le président nouvellement élu, M. C.-E. Couture, souhaita la bienvenue à tous. M. l'abbé Adélard Couture, de passage à Montréal, fut invité à prendre la parole après qu'il eut été présenté à l'auditoire par M. J.-B. Lanctôt. Le distingué visiteur se dit enchanté de se trouver en plein Manitoba dans la métropole canadienne. Bien qu'il déplorât le départ de St-Boniface et de l'Ouest en général de plusieurs personnes qui pourraient rendre d'immenses services aux organismes économiques et sociaux de là-bas, il leur souhaita de bien réussir ici même et leur demanda de maintenir des relations constantes avec leurs amis et connaissances des Prairies afin que ne s'amenuise point le courant de sympathie qui doit sans cesse exister entre la vieille province et les groupements minoritaires de l'extérieur. En terminant, il brossa une fresque des réalisations franco-manitobaines qui suscita un vif intérêt parmi l'assistance. M. l'abbé Couture fut remercié par l'ancien président de l'Association, M. Armand Goulet.

Les artistes suivants figurèrent au programme de la soirée: Mlle Claire Dorval, pianiste; Mlle Marguerite Lachance, contralto; Mlle F. Doucet, soprano, accompagnée au piano par Mlle Claire Dorval; Mme Jean Benoist, soprano, accompagnée au piano par M. Jean Benoist.

Le R. P. Robert Bernier, S.J., l'aumônier de l'Association, eut des paroles très heureuses à l'adresse des artistes, de même qu'il encouragea fortement la reprise fréquente de réunions aussi agréables.

Une fois le programme terminé, on servit un goûter agrémenté d'un punch. La prochaine réunion aura lieu probablement au début de juin.

(Comm.)

Quatre envolées transatlantiques par semaine

WINNIPEG, Man. — M. G. R. McGregor, O.B.E., gérant général de la circulation d'Air-Canada, annonce qu'à partir du 30 mars, il y aura quatre envolées par semaine entre le Canada et la Grande-Bretagne et que les passagers pourront réserver leurs places dans toute ville canadienne sans s'occuper des priorités.

Les avions, des quadrimoteurs Lancaster de fabrication canadienne, quitteront Montréal les lundis, mercredis, vendredis et samedis à 1 heure de l'après-midi, heure solaire de l'est. Dans l'autre sens, ils quitteront Prestwick les dimanches, lundis, mercredis et vendredis à 9 heures du matin, heure de Greenwich.

A Travers les Centres Français du Manitoba

Des correspondants spéciaux de "La Liberté et le Patriote"

Lorette

Un oubli a été fait dans le rapport des fêtes en l'honneur de Mgr St-Amant et de M. l'abbé Chamberland paru dans "La Liberté et le Patriote" la semaine dernière: l'honorable Sauveur Marcoux a lu l'adresse en l'honneur de Mgr St-Amant, M. Léon Desmarais, celle en l'honneur de M. l'abbé Chamberland. M. J.-A. Dansereau agissait comme maître de cérémonies.

Transcona

Décès

La paroisse de l'Assomption de Transcona vient de perdre l'une de ses paroissiennes les plus estimées dans la personne de Mme Roch Désilets, décédée subitement le mercredi 27 mars, à l'âge de 70 ans. Elle était née à Trois-Rivières, P.Q.

Elle laisse dans le deuil un fils, Fernand; une fille, Fleurette (Mme Raoul Carrière), de Transcona; un frère jumeau, Fernando Dufresne, de St-Boniface; trois autres frères: Louis-Philippe, Henri et Napoléon Dufresne, de Montréal; un cousin, Eugène Dufresne, de Winnipeg, et neuf petits-enfants. Son mari l'a précédée de plusieurs années dans la tombe.

Les funérailles eurent lieu à Transcona, le samedi 30 mars, à 10 heures. M. le curé Bellavance fit la levée du corps et chanta le service funèbre. Le cercueil était précédé par les Dames de Ste-Anne dont Mme Désilets était membre.

Remerciements

Les familles Désilets, Carrière et Dufresne remercient bien sincèrement tous ceux qui leur ont témoigné de la sympathie dans leur deuil récent, soit par assistance aux funérailles, offrandes, de bouquets spirituels, d'honoraires de messes et tributs floraux.

Laurier

Une enfant de la paroisse, la Rév. Sr Saquet, de la Congrégation des Soeurs Grises, est décédée à l'hôpital de Ste-Rose du Lac, le 25 mars. Fille de M. et Mme Auguste Saquet, de Laurier, depuis 18 ans déjà elle avait dit adieu à sa famille et au monde; elle était par le coeur et la pensée restée très attachée aux siens. Elle était âgée de 37 ans.

Depuis quatre ans, Sr Saquet faisait partie du personnel de l'hôpital de Ste-Rose, où malgré une santé chancelante, elle s'est donnée corps et âme aux besoins de sa communauté presque jusqu'au dernier jour de sa vie.

Sa mort fut très édifiante et une consolation suprême pour sa chère famille et toutes les personnes qui l'entouraient.

Sa dépouille mortelle eut un arrêt de quelques heures à Laurier où elle fut exposée dans le parloir du couvent des RR.SS. de la Présentation de Marie. Sa famille, plusieurs personnes, amies d'enfance, et autres, purent lui rendre un dernier et pieux hommage, en attendant le train qui devait l'emporter à St-Boniface où l'inhumation eut lieu.

La Révérende Mère Provinciale des Soeurs Grises, la Révérende Soeur Supérieure de l'hôpital de Ste-Rose, et Mme Aug. Saquet, mère de la religieuse, accompagnaient la défunte. Les autres membres de la famille se sont rendus en auto à St-Boniface.

Un service fut chanté pour le repos de son âme, le mercredi 3 avril, en l'église de Laurier.

* * *

La partie de cartes de la mi-carême fut un réel succès. La salle était comble, malgré le mauvais état des chemins et la pluie qui tombait. Après les cartes, il y eut bingo, le tirage d'une loterie et un excellent goûter. Un joli petit concert donné par les enfants de l'école clôtura agréablement la soirée. Le tout était fini pour onze heures, et on se sépara contents d'avoir participé à une oeuvre paroissiale.

Badoglio exclu du Sénat

ROME — La Haute-cour de justice instituée pour la purge des éléments fascistes en Italie, a chassé le maréchal Badoglio du sénat, Badoglio avait remplacé Mussolini après sa chute. Cinq autres sénateurs ont été également exclus du sénat, mais on a rejeté la requête pour exclure le duc d'Acquarone, ancien ministre de la maison royale.

Saint-Adolphe

Décès

Le dimanche 17 mars, mourait subitement à sa demeure, M. Joseph Prystanski. Il allait avoir 70 ans dans deux jours.

Le jour de son décès, M. Prystanski avait reçu un message de son plus jeune fils soldat qui venait de débarquer à Halifax.

Le défunt laisse dans le deuil, son épouse, et huit enfants, cinq garçons et trois filles: Mme Adélard Dufault et Mme John Krystick, de St-Adolphe, Mme P. Donovesovish, de Dirsyt, Sask.; Walter, Frank, William, Henry et Michael, tous de St-Adolphe.

Les funérailles ont eu lieu le jeudi 21, au milieu d'une nombreuse assistance. M. l'abbé A. Hébert, curé, chanta le service, assisté du R. P. L. Mailhot, S.J., recteur du Collège de St-Boniface, comme diacre, et de J. Leclaire, scolastique, comme sous-diacre.

Les porteurs furent: MM. Alex Kosman, Peter Juskow, Stanley Choop, John, Birch, Alex Warga, et Steve Lasko.

La maison Zawidoski était en charge des funérailles.

Remerciements

Mme J. Prystanski et sa famille désirent remercier tous ceux qui leur ont témoigné de la sympathie dans leur épreuve.

Le 21 mars la Sr St-Pierre Claver, soeur de M. le curé, et deux autres religieuses de la congrégation de l'Immaculée Conception de Montréal, étaient de passage au presbytère. Le lendemain, les trois religieuses missionnaires partaient pour Vancouver et de là se rendront probablement en Chine, où Sr St-Pierre-Claver a déjà passé 20 ans.

Saint-Eustache

M. Alphonse Lachance et l'un de ses fils, de San Clara, étaient de passage la semaine dernière.

Le soldat Lionel Beaudin, fils de M. et Mme Adélard Beaudin, est de retour après un service outre-mer.

M. Maurice Girard est parti en Colombie-Britannique et M. Alfred Halpin, fils de Mme John Halpin, est parti dernièrement pour Aylmer, Ont.

St-Jean-Baptiste

M. et Mme A.-X. Fillion font part à leurs parents et amis de la naissance d'un fils à l'hôpital de St-Boniface, le 19 février, et baptisé le 24, sous les noms de Joseph-Arthur-Jean-Paul. Parrain et marraine, M. et Mme Arthur Fillion, grands-parents de l'enfant.

Sainte-Claire

Baptêmes

A M. et Mme Edmond Carrière, un fils baptisé Joseph-Georges-Léo. Le parrain et la marraine ont été M. et Mme Georges Carrière, grands-parents de l'enfant.

A M. et Mme Edouard Paul, un fils baptisé Joseph-Louis. Le parrain a été M. Jean Martin, et la marraine, Mlle Nora Paul.

A M. et Mme Georges Paul, une fille baptisée Marie-Rose. Parrain et marraine, M. et Mme Joseph Paul.

Décès

Le 22 mars, à l'hôpital de Weyburn, Sask, est décédé à l'âge de 5 ans et demi, Claude, enfant de M. Jos. Brazeau, de Roblin. Il était au couvent de Forget avec son frère et ses deux soeurs. Sa mère est morte à la fin de décembre dernier. Tous deux ont eu leurs funérailles et sépultures dans notre paroisse.

Le jeudi 4 avril ont eu lieu les funérailles de M. Samson Paul, décédé à l'âge de 80 ans. Il était né à St-François-Xavier, et demeurait ici depuis un grand nombre d'années.

Il laisse dans le deuil plusieurs frères et soeurs.

St-Pierre-Jolys

Décès

Mme Alfred Lassalle, de St-Pierre-Jolys, (née Delphine Sicotte), est décédée le samedi 23 mars, à l'hôpital de St-Boniface. Elle était âgée de 76 ans.

Mme Lassalle naquit à Gardner, Mass., en 1870, fille de M. et Mme Roger Sicotte, dont la famille vint s'établir à St-Boniface en 1877. Quelques années plus tard, ils allèrent demeurer à St-Pierre-Jolys, où en 1888 elle épousa M. Alfred Lassalle. De ce mariage naquirent 17 enfants dont 8 sont vivants: Mme A. Mitchell (Florence), de Abatham, Ont; Mme E. Vadeboncoeur (Dorothée), de Winnipeg; Mme Norman Alapp (Béatrice), de Vancouver; Mme Antoine Neyron (Marie), de St-Boniface; Mlle Léontine Lassalle, de Winnipeg; Mlle Diana Lassalle, de St-Pierre-Jolys; Joseph et Paul Lassalle, de St-Boniface, et douze petits-enfants.

Outre son mari, lui survivent deux soeurs, Mme M. Rochon (Arzélie), de Californie, et Mme O. Gratton (Judith), de St-Boniface, et deux frères, M. Freddy Sicotte, de St-Malo, et M. Albert Sicotte, de Masqui, Sask.

En 1938, M. et Mme Lassalle célébrèrent le cinquantième anniversaire de leur mariage, entourés de leurs enfants et de leurs amis.

Les funérailles eurent lieu en l'église de St-Pierre le mardi 26 mars. M. l'abbé J.-A. Sabourin, curé, officia, assisté de MM. les abbés C. Empson et L. Sabourin, comme diacre et sous-diacre.

Les porteurs furent: MM. A. L'Heureux, de Winnipeg; J. Olivier, de Ste-Agathe; G. Sicotte et H. Sicotte, de Transcona; G.-D. Gratton et G. Gratton, de Ste-Elisabeth.

M. Roger Vadeboncoeur, petit-neveu de la défunte, portait la bannière des Dames de Ste-Anne.

La maison Coutu avait charge des funérailles.

Elie

Le dimanche, le 31 mars, les élèves de l'école supérieure donnèrent une partie de cartes dans la salle paroissiale, au profit de l'église. Les gens de la paroisse et des paroisses avoisinantes se firent un devoir de venir encourager nos jeunes en assistant en grand nombre à cette soirée, qui rapporta le beau montant de $114. Un court programme fut exécuté avant le goûter. Les deux chants auxquels tous les élèves participèrent furent goûtés ainsi que le duo vocal exécuté par Stella Desilets et Mme E. Desilets. Un duo de piano fut joué par Estelle Deslauriers et Céline Houde, et un dialogue " Bonheur en Ménage" joué par Estelle Deslauriers et Hélène Payment fut bien applaudi.

Incendie

La maison de M. A. Dufresne, située près de l'école du village et inhabitée, a été complètement détruite par le feu le samedi 30 mars. L'origine du feu n'est pas encore connue.

En congé

Le marin Lorenzo Lussier, stationné à Cornwallis, C. B., est de retour dans sa famille, pour un mois de congé.

Les élèves du Collège de St-Boniface, Roland Houde et Denis Bernardin, étaient de passage dans leurs familles pour la fin de semaine.

De retour

Parmi les jeunes gens de la paroisse qui sont revenus des chantiers, nous comptons Joseph Legault, Georges Dufresne, Adelard et Laurent Bouchard, Charles Girard, Arthur Beaudry, Ulric Dufour, Rosario et Sylvio Rheault.

Cinéma

Vendredi soir, le 5 avril, à 8 heures, dans la salle paroissiale, cinéma, intitulé "The Horn Blows at Midnight"

Les Soviets ont acheté 3 édifices à Ottawa

OTTAWA — Depuis l'établissement de son ambassade dans la capitale canadienne, le gouvernement soviétique s'est porté acquéreur de trois édifices à Ottawa. Deux ont été achetés de particuliers, et un du gouvernement canadien. C'est ce que nous apprend un rapport déposé aux Communes à la demande de l'hon. Herbert Bruce, député progressiste-conservateur de Toronto-Parkdale.

Ste-Anne des Chênes

Cours d'enseignement ménager

Nous avons enregistré les noms de 23 dames et demoiselles qui suivent actuellement les cours en arts ménagers, commencés depuis le 25 mars. Ces cours sont sous la direction de Mlle E.-A. Girard et B. Marcoux, dont on connaît la compétence et le dévouement.

Voici les noms des dames et des demoiselles qui suivent ce cours: Mmes Dorothée Boisjoli, Joan Dussessay, Rita Charrière, Yvonne Lagassé, Alice Langill; Mlles Rita Champagne Thérèse Charrière, Anita Désautels, Lucienne Désautels, Gertrude Désautels, Fleurette Fillion, Simone Fillion, Rolande Gamelin, Orrietta Hébert, Isabelle Lansard, Yvonne Maurice, Simone Prairie, Jeanine Sanche, Irène Tétrault, Angèle Tougas, Antoinette Tougas, Simone Trudeau, Rita Vandal.

Espion



Dunford Smith, membre du Conseil National de recherches, branche de la radio, l'un de ceux qui est accusé d'avoir fait de l'espionnage pour le compte de la Russie au Canada.

→ Accueil de S. E. le Cardinal McGuigan

(Suite de la première page)

mon coeur qui va à toute la population de ce vaste pays."

"A titre d'évêque ou de cardinal, chacun de mes actes, j'espère, sera en même temps un acte de dévotion et de loyauté à la province d'Ontario et au Canada tout entier."

Le nouveau prince de l'Eglise, âgé de 51 ans, a parlé durant une intersession de la séance régulière pendant laquelle 51 projets de loi ont reçu la sanction royale, et des crédits ont été approuvés pour les ministères de la Voirie, de la Santé publique et du Trésorier provincial.

Acclamations des enfants

Des milliers d'enfants, la plupart libérés des écoles pour l'après-midi pour célébrer le retour du cardinal de la Ville-Eternelle, ont attendu plus d'une heure le long du parcours qui conduisait le cardinal aux édifices parlementaires. Quand la voiture de Son Eminence apparut à l'arrière d'une longue suite de fanfares et de cadets des écoles séparées, les drapeaux flottèrent et des acclamations se firent entendre.

Aide à l'Europe

Le cardinal a dit que ses conversations avec notre Saint-Père le Pape sont naturellement "sacrées et confidentielles." Mais il a reçu un "message affectueux de bienveillance de Sa Sainteté." Il a ajouté que le Pape a formulé l'espoir que les Canadiens "et toutes les Amériques puiseront dans leurs réserves de denrées alimentaires pour aider à sauver la vie et la santé et le bonheur de millions d'enfants affamés de l'Europe et d'autres parties du monde ravagées par la guerre."

Cardinaux de l'Empire

Pendant son séjour à Rome, le cardinal a eu l'occasion de converser intimement avec des cardinaux de toutes les parties de l'univers. Sa plus étroite association, après celle avec Son Eminence le cardinal Villeneuve, de Québec, a été avec les deux nouveaux cardinaux de l'Empire britannique, le cardinal Griffin, d'Angleterre et le cardinal Gilroy, d'Australie.

Grâce à "une entente délibérée," les trois étaient ensemble au sacré collège à Rome pour recevoir le titre de princes de l'Eglise, parce que "nous désirions tous donner une expression extérieure du lien spécial qui nous unit comme cardinaux de pays unis par l'allégeance à la Couronne britannique."

Les trois ont voyagé ensemble de Rome à Londres par avion du CARC, sont allés ensemble au palais Buckingham pour une audience avec le Roi et la Reine et les princesses royales, et à un diner donné par la hiérarchie d'Angleterre et du pays de Galles.

A ce diner, a dit le cardinal McGuigan, il avait à ses côtés le très honorable Vincent Massey, haut commissaire du Canada à Londres, et le vicomte Bennett, ancien premier ministre du Canada.

Le cardinal a déclaré que la réception que lui a faite l'Assemblée législative sera toujours pour lui un doux souvenir.

Bonne entente

"Cet acte constitue un geste magnifique et un exemple de bonne entente et de bienveillance; et votre expression courtoise de chaleureuses félicitations restera toujours en caractères ineffaçables dans les annales de notre histoire catholique."

Eloge du Canada

Plus tard, dans la soirée, Son Eminence a fait une déclaration sur son retour de la Ville Eternelle dans laquelle il dit: "Le Canada occupe un haut rang dans l'estime de l'univers et le Dominion est un sujet d'admiration et, pourrait-on dire, d'envie chez les peuples européens."

Le cardinal a ajouté: "Partout où je suis allé en Europe et dans les Iles Britanniques, j'ai entendu faire l'éloge du Canada pour ce qu'il a accompli durant la guerre et pour ce qu'il fait pour sauver la population de Grande-Bretagne et des pays continentaux de la faim et de la famine."

Le cardinal dit qu'en Europe on s'occupe continuellement des occasions de migration vers notre pays.

Misères en Europe

"Je regrette de ne pouvoir peindre un tableau plus brillant de l'Europe, du point de vue politique ou du point de vue économique. Les ombres apparaissent partout, et en certaines zones elles sont des plus obscures. La population des Iles Britanniques est calme et résolue et fondamentalement unie, mais elle est fatiguée, inquiète."

"La paix n'est pas rétablie dans le monde et la liberté n'est pas assurée. Dans certains pays, la liberté a été détruite et la population subit une tyrannie étrangère.

"Un évêque chrétien ne peut être réduit au silence quand il a recueilli des témoignages directs, comme je l'ai fait, prouvant que les privilèges les plus précieux de l'homme sont violés sur une vaste échelle.

Les discours de Churchill

Le cardinal a ensuite mentionné les discours de Winston Churchill et a déclaré: "Sans exprimer une opinion sur les aspects politiques de ce qu'a dit M. Churchill, je dirai qu'il a soulevé une question qu'il faudra régler tôt ou tard. Et j'ajouterai que les peuples des démocraties, qui connaissent la juste valeur de l'héritage moral chrétien que constitue le respect de l'homme, doivent faire preuve de grande vigilance.

"Il ne faut pas fermer les yeux sur la vérité quand elle devient inquiétante; il ne faut pas retomber dans l'insouciance et la torpeur; il faut maintenir l'unité de la nation au Canada au lieu de poursuivre des politiques égoïstes de classes, d'intérêts régionaux ou individuels qui nuiraient à l'unité nationale et sociale, sans quoi la nation ne peut être forte.

Liens avec les nations-soeurs

"Il nous faut resserrer les liens entre les nations-soeurs du Commonwealth britannique, sans détriment à notre politique de "bon voisin" envers toutes les autres nations, mais avec le désir de favoriser une vraie Organisation des Nations Unies dans tout l'univers, pourvu que cette Organisation soit basée sur le respect des droits de toutes les nations, petites ou grandes, faibles ou puissantes.

"Maintenant, plus que jamais, dans l'histoire du monde, l'éternelle vigilance est le prix de la liberté."

LES MARCHÉS

Bouvillons, jusqu'à 1050 liv.	
De choix	$12.50—$12.75
Bons	11.50— 12.25
Moyens	10.50— 11.25
Ordinaires	9.00— 10.00
Bouvillons, au-dessus de 1050 liv.	
De choix	$12.75—$13.00
Bons	11.75— 12.50
Moyens	10.50— 11.50
Ordinaires	9.00— 10.00
Génisses	
De choix	$11.25—$11.75
Bonnes	10.00— 11.00
Moyennes	9.00— 9.75
Ordinaires	7.50— 8.50
Veaux engraissés	
De choix	$12.50—$12.75
Bons	11.50— 12.25
Moyens	10.00— 11.25
Vaches	
Bonnes	$ 9.00—$ 9.75
Moyennes	7.50— 8.75
Taureaux	
Bons	$ 9.00—$ 9.75
Ordinaires	7.50— 8.50
Bouvillons de boucherie	
Bons	$ 9.50—$10.25
Moyens	8.50— 9.00
Ordinaires	7.00— 8.00
Génisses de boucherie	
Bonnes	$ 8.50—$ 9.00
Ordinaires	7.00— 8.00
Vaches de boucherie	
Bonnes	$ 6.50—$ 7.50
Ordinaires	5.50— 6.00
Veaux de boucherie	
Bons et de choix	$13.50—$15.00
Ordinaires et moyens	7.50— 13.00
Agneaux	
Bons	$13.00—$13.00
Ordinaires	6.00— 10.00
Moutons	
Bons pesants	$ 5.00—$ 6.00
Ordinaires	2.00— 3.00

→ 15,000 catholiques acclament le nouveau cardinal

(Suite de la première page)

Rideau de fer

"M. Churchill, dit-il, a fait mention l'autre jour d'un rideau de fer couvrant une partie de l'Europe. J'ai parlé à des cardinaux, des prêtres et des laïcs qui sortaient de sous ce rideau de fer qui n'est pas tout à fait infranchissable, eencore et je puis vous dire que mon sang se glace dans les veines à cette pensée."

Il a déclaré que S.S. le pape Pie XII n'a pas tant donné des avertissements contre un danger extérieur mais contre un danger intérieur. Et là dit-il, je ne fais pas allusion aux espions.

L'avertissement du Saint-Père, dit-il, n'est pas que nous adoptions les mauvais principes et méthodes de notre ennemi pour le combattre. Il y a un danger à sacrifier nos libertés dans le but de les sauver.

Son Eminence donna comme remède une défense spirituelle, une arme spirituelle.

La guerre entre les forces du bien et celles du mal font rage dans tous les pays. Aucun pays n'a le monopole du bien ou du mal.

→ Pie XII fait l'éloge de la Belgique

(Suite de la première page)

sombres, a su, sous l'oppression, demeurer fidèle à elle-même et à sa mission, attendre avec une héroïque constance sa libération et travailler, dès le premier instant de sa liberté recouvrée, à faire surgir des ruines une vie nouvelle: une telle nation, si grièvement blessée par une avidité effrénée de domination se sent du fait même de sa douloureuse expérience, d'autant plus pleinement liée à sa noble tâche de favoriser, d'une manière efficace et dans un esprit haut et large, l'oeuvre de la paix.

Nous supplions — a poursuivi le Saint-Père — le Seigneur de conduire cette ardente aspiration des peuples à une plus palpable réalité. Or, la première et indispensable condition est l'empressement loyal de tous les Etats, des grandes puissances mondiales en particulier, à consacrer leurs forces au service du droit et non à sa plus ou moins franche violation.

En terminant, Sa Sainteté bénit le peuple belge tout entier, ce peuple tant aimé et d'autant plus aimé de Nous que ses souffrances ont été plus grandes et son héroïsme plus admirable. Daigne le Seigneur bénir et féconder son oeuvre si ardue de reconstruction de l'avenir dans un esprit de justice et de paix.

Le nouvel ambassadeur de Belgique appartient à une des plus anciennes et des plus illustres familles princières de Belgique.

Ecole moyenne D'AGRICULTURE à Otterburne

L'Association d'Education des Canadiens français du Manitoba

. . . est heureuse d'annoncer qu'en septembre prochain s'ouvrira à Otterburne une Ecole Moyenne d'Agriculture sous la direction des Clercs de St-Viateur.

Nous encourageons beaucoup nos garçons qui ont terminé leur 7e grade et qui se destinent à la vie rurale à suivre le cours agricole qui sera donné à cette école. Ce cours comprendra: l'enseignement religieux, le français, les mathématiques y compris la comptabilité, la science agricole: culture des grains, élevage des animaux et des volailles, apiculture, la mécanique, la sellerie, etc.

Nous enverrons sous peu dans toutes les paroisses une circulaire donnant plus de détails.

La secrétaire générale.

A Travers les Centres Français de la Saskatchewan

Des correspondants spéciaux de "La Liberté et le Patriote"

Laflèche

Le dimanche 10 mars, avait lieu chez Mme Fortunat Poliquin une soirée de dames catholiques en l'honneur de deux épouses de soldats, arrivées récemment d'Europe: Mmes George Klein et Sam Sproule. De beaux cadeaux et des souhaits leur furent offerts au nom de l'assistance par Mme T. Bourke, secrétaire de la Ligue. Mmes Albert Brière et Raymond Bourassa étaient en tête des jeux de société. De beaux morceaux de chant furent rendus par Mmes Arthur Berlinguette, Léo Lizée, B. Fogal, aussi des chansons en choeur par les dames réunies. Mme Paul Devron les accompagnait au piano. Mme Poliquin servit ensuite un délicieux goûter.

La fête de saint Patrice, le dimanche 17, a été marquée ici non seulement par la vente de trèfles à la porte de l'église au profit des deux orphelinats catholiques de la province, mais aussi par une belle séance de cinéma donnée à la salle, dans l'après-midi, par le R. P. A. Joyal, O.M.I. C'était sous les auspices de nos Chevaliers de Colomb. Titre du film: "Cavalcade de la foi". Le bon Père a l'intention de venir nous montrer le dimanche 7 avril un film sur la Sainte Messe: le Sacrifice Perpétuel. Qu'on se le dise !

Le thé des Dames de la Ligue au profit de l'église a été servi cette année au garage Berlinguette, le samedi 23 mars, de 3 heures à 8 heures. Ce fut un beau succès. Félicitations à ces dames dévouées et remerciements à tous ceux et celles qui les ont encouragées.

Le soldat Roland Gervais est arrivé d'Europe au milieu de ce mois et doit passer quelque temps à Laflèche.

L'aviateur Gilbert Lésy est aussi revenu chez lui le 20 mars, ayant été licencié de l'aviation. Nous leur souhaitons bienvenue et bon succès, de même qu'à tous nos autres jeunes héros.

Le soldat R. Larrabée, de Régina, vient de passer quelques jours chez son ami, Emile Belcourt, de la marine canadienne. "Roy" est lui aussi récemment arrivé d'Europe.

M. l'avocat Colpron, de Gravelbourg, était de passage à Laflèche le jeudi 28, pour affaires.

Les congréganistes de la Ste Vierge se sont réunies au presbytère le mercredi 27 mars. L'assemblée était présidée par Mlle Irène Czernick. Nos dévouées Enfants de Marie décidèrent de donner une soirée le premier dimanche de mai, au profit de l'oeuvre des Vocations. Il y eut un "quiz" par M. le curé, ayant pour sujet le carême. Les réponses furent très bonnes. Des cantiques furent chantés par les congréganistes. Mlle Armande Brunelle les accompagnait au piano.

Baptêmes

Le 19 mars, Joseph-Claude-Albert, enfant de M. et Mme Albert Desmarais, de Laflèche. Parrain et marraine, M. Clément Périgny et Mme Clara Soucy, cette dernière représentée par Mme Fred Desmarais.

Le 28 mars, Diane-Lavina, enfant de M. et Mme Hervé Prévost, de Wood Mountain. Parrain et marraine, M. et Mme John Adam Czernick, oncle et tante de l'enfant.

Meyronne

Va-et-vient

M. Léopold Marion et un de ses fils, de Radville, étaient de passage à Meyronne, la semaine dernière.

M. P.-H. Bouvier, qui était pensionnaire à l'hôpital de Gravelbourg, est de retour chez ses enfants.

M. et Mme Albert Bouvier accompagnaient M. et Mme Emile Barsalou et leur fils qui nous ont définitivement quittés pour aller demeurer à Radville, près de M. et Mme L. Marion, parents de M. et Mme Emile Barsalou.

L'ex-soldat-mécanicien Emile St-Cyr reçoit ces temps-ci des soins médicaux à Régina.

M. et Mme Marcotte sont allés voir leur bébé à l'hôpital.

M. et Mme Paul Morin, de Ferland, étaient de passage à Meyronne.

MM. Joseph Girardin, Arsène et René Smith sont allés à Régina pour affaires.

Au profit de l'église

Nous sommes heureux d'informer nos lecteurs que deux parties de cartes auront lieu le 7 et le 14 respectivement à l'école Vindictive et à Meyronne.—Bonne occasion de se réunir, tout en faisant notre part.

Lac Pelletier

Le 25 mars, M. Philippe Lacombe est décédé à l'hôpital de Swift Current, à l'âge de 73 ans. Il laisse dans le deuil 2 filles, Irène et Dolorès; deux soeurs, et plusieurs frères. Son service fut chanté au Lac Pelletier, où il fut inhumé. M. l'abbé L. Mondor, de Swift Current, chanta le service, accompagné de M. l'abbé A. Rousseau, curé de Cadillac, comme diacre, et comme sous-diacre, de M. l'abbé Chabot, curé de Masefield. Le R. P. A. Joyal était au choeur de chant. Le deuil était conduit par M. Charles Tessier. Les porteurs furent: MM. Alphonse Chabot, Achille Chabot, Ben Longtin, Gilbert Longtin, Philippe Nolin et Auguste Ethier.

M. et Mme T. Streder ainsi que M. et Mme Ben Longtin étaient de passage à Gravelbourg, dimanche dernier.

Mlle Armande Longtin est partie pour travailler à Gravelbourg.

M. Jos. Vermette et son fils, Paul, sont revenus de Kleecoot, C.B., après y avoir travaillé tout l'hiver.

M. Alyre Labrie est revenu de Pintendre, P.Q., où il a passé une partie de l'hiver.

Mlle Blanche Monette, de Régina, est en promenade dans cette paroisse.

Montmartre

Une importante assemblée aura lieu dans le village de Montmartre pour organiser le programme de protection contre la tuberculose pour 1946. Il est du devoir de tous d'assister à cette assemblée.

La soirée organisée par les Dames des Autels, le 31 mars, a été très bien réussie. Environ 120 joueurs se disputèrent les prix de whist. Il y eut aussi un programme de chant et musique. Les prix pour hommes furent décernés à M. l'abbé Léon Savoie et M. A. Thériault; celui des dames à Mmes Irène Sauvé et Jos. Fournier.

La réunion annuelle des anciens sous les auspices du cercle de l'A.C.F.C. est annoncée pour le 14 avril. Il y aura partie de cartes et programme spécial.

La soirée de la Bonne Chanson est fixée au 5 mai.

Une erreur s'est glissée dans le compte rendu de la soirée du 25ème anniversaire de mariage de M. et Mme Léo Girardin, qui aurait dû se lire comme suit: M. Georges Larminaux agissait comme maître de cérémonies, assisté de M. Roméo Chapdelaine. L'adresse fut lue en français par M. A.-T. Breton, et en anglais par Mme J. Reinhamer.

Nous regrettons d'apprendre que la maison et la propriété de M. Delmas Perras, de Wolseley, viennent d'être totalement détruites par un incendie, le 1er avril. Un vent très fort soufflait à ce moment, et rien n'a pu être sauvé. Les pertes sont considérables.

Cantal

Lundi dernier le 25 mars est décédée Mme Edouard Laurent, née Rosa Germain, après une longue maladie qui la minait depuis deux ans. Son service et sa sépulture eurent lieu le mercredi matin 27 à 10 heures. Malgré le mauvais état des chemins, il y eut une nombreuse assistance à la messe des funérailles. La défunte laisse dans le deuil, outre son époux, un fils, Arthur; deux filles, Mme Edouard Robillard, née Maria, Mme Maurice Lavallée, née Rose-Alma; deux frères et deux soeurs lui survivent: MM. Louis Germain, de Cantal, Philippe, de Vancouver, Mme Pierre Carrier et Mme Emery Donais; un beau-frère, Albert Runant, de Brandon, Man., huit petits-enfants et de nombreux neveux et nièces, presque tous de Cantal.

Baptême

Joseph-Victor-Raymond, enfant de M. et Mme Damase Chouinard (Ida Lamontagne). Parrain et marraine, M. et Mme Omer Chouinard, oncle et tante de l'enfant.

Mme Ernest Lemieux est allée passer une semaine à St-Maurice chez ses filles, Mmes Ovila et Rosario Poirier.

Val Marie

Née à M. et Mme Joseph Sincennes une fille, Marie-Ange-Alida-Dianne, le 17 mars et baptisée le même jour. Parrain et marraine, M. et Mme Maurice Masse, oncle et tante de l'enfant.

Né à M. et Mme Prosper Pinel, un fils, Joseph-Arthur-Marcel, le 27 mars et baptisé le 29 mars. Parrain et marraine, M. et Mme Alexandre Vadeboncoeur, oncle et tante de l'enfant.

Mme J. Rémillard, de Gravelbourg, est en visite chez sa fille, Mme Jean Cornet, pour quelques semaines.

M. et Mme Raymond Cox sont revenus d'un long voyage à Edmonton, Alta.

L'hôpital Saint-Joseph sera ouvert en mai; nous annoncerons la date de l'ouverture officielle un peu plus tard.

Les dames de la paroisse eurent un souper au profit de l'église dimanche le 31 mars; les recettes furent de $110.00. Il y eut un magnifique programme de musique, orchestre et chant. Etaient en charge du souper, Mmes Constant Wanlin, Xavier Morel, Wilfrid Douville, Harry Turner, Lucien Clément et Valère Dumonceau.

Willow-Bunch

Baptêmes

Baptisée le dimanche le 31 mars, Marie-Gilberte-Jaqueline St-Yves, née le 26, fille de M. et Mme Alfred St-Yves (Juliette Demers). Parrain et marraine, Albert et Gilberte St-Yves, frère et soeur de l'enfant.

Egalement Marie-Jeannette-Elizabeth Warn, née le 8, fille de M. et Mme Georges Warn (Léona Fontaine) de Viceroy. Parrain et marraine, M. et Mme Eugène Fontaine.

Rafle

Mme Gaston Duperreault est l'heureuse gagnante de la nappe en toile tissée à Willow-Bunch, raflée le 26 mars au profit des Orphelinats catholiques de Prince-Albert et d'Ituna, par les Chevaliers de Colomb.

Quilles

Les lundi et mardi, 25 et 26 mars les Chevaliers de Colomb ouvrirent leurs deux allées de quilles au profit des mêmes orphelinats catholiques.

Ordination

Nous sommes heureux d'apprendre que l'abbé Roger Lemieux, du Grand Séminaire de Gravelbourg, sera ordonné au premier ordre majeur, le sous-diaconat, le dimanche 7 avril.

Savez-vous que...

Quand vous assistez à un film au théâtre, classifié III, vous encouragez les auteurs à en produire d'autres semblables? Vous encouragez, par conséquent, l'erreur et le mal. Le saviez-vous?... Maintenant que vous le savez, dites-le aux autres.

Cinéma

"Something for the Boys": vendredi et samedi, 5 et 6.—II adultes.

"That's the Spirit": lundi et mardi, 8 et 9.—II adultes.

Va-et-vient

M. Maurice Durand est à Willow-Bunch pour quelques jours. Il doit retourner prendre un emploi comme tailleur à Radville.

M. et Mme Francis Bellefleur sont partis à Régina, pour affaires. Ils doivent continuer à Colfax, Sask, chez les parents de Mme Bellefleur.

M. et Mme Roma et Marcel LaVallée sont partis à Shaunavon pour affaires. Ils doivent continuer à Régina.

Assemblée

Il y eut assemblée le mercredi 27 mars, dans la salle Lebel pour connaître l'opinion des gens quant à l'incorporation du village de Willow-Bunch en ville. La majorité est en faveur.

Gravelbourg

Le vendredi 5 avril, un grand film religieux "The Perpetual Sacrifice" sera présenté à la salle de couvent.

La réunion annuelle de la Caisse Populaire aura lieu à la salle paroissiale le mardi 9 avril.

Le docteur I. Hyman partait la semaine passée pour Toronto, où il demeurera.

Mme A. Huel et Mlle T. Fafard sont revenues de Vancouver, après une absence de quelques semaines.

Le sergent H. Guenette, de Winnipeg, est en visite chez son père, M. J.-B. Guenette.

M. J. Bonneau est parti la semaine dernière pour Winnipeg, où il suivra un cours d'architecture à l'Université du Manitoba.

Mlle Pauline Juneau est allée passer quelques jours à Régina, dernièrement.

M. le maire A.-N. Forcier, MM. P. Huel, A. Beauregard, H. Miller, L. Nugent, W. Paton, R. Baragar, et D. Lepage sont allés en délégation à Régina, pour discuter la construction de la route Chaplin-Opheim avec l'honorable J.-T. Douglas, ministre de la Voirie.

M. et Mme J. Nogue sont allés en visite chez M. et Mme J. Couture à Ponteix.

M. et Mme E. St-Cyr sont allés visiter des parents à Ponteix et Meyronne.

Le docteur Soucy et M. L. Brazziel se sont rendus à Estevan, pour affaires.

Dollard

M. Albert Vandaele est de retour après avoir été démobilisé.

Damien Dufresne et Albert Goulet, sont revenus de l'Ontario où ils passèrent l'hiver.

M. N. Goulet est de retour après avoir passé plusieurs semaines à l'hôpital de Régina.

Un garçon est né à M. et Mme Georges Arcand, à l'hôpital de Shaunavon, le 28 mars.

Ferland

Va et vient

M. et Mme Ovide L'Heureux, de Vancouver, C.-B., et leurs enfants sont en visite chez leurs parents.

M. Alfred Chabot et M. Wilfrid Lacasse sont allés passer une semaine à Régina, pour affaires.

M. et Mme Ephrem Bouffard sont allés visiter leurs parents à Gravelbourg et à Meyronne.

Mlles Noëlla et Gertrude Chabot, institutrices au Lac Pelletier et à Fir Mountain, sont venues chez leurs parents pour une fin de semaine.

M. Adonias Morin, de Gravelbourg, et le docteur Rosario Morin, de London, Ont., sont en visite chez leurs parents.

M. et Mme Aristide Fournier ainsi que M. Noé et Mme Avila Chabot, sont allés passer quelques jours à Régina et Wolseley.

M. et Mme Silvio Clermont, en visite à Gravelbourg et Régina, la semaine dernière.

M. et Mme Silva Mirault, ont fait une vente de leur ménage et machineries, et sont partis pour Winnipeg, où ils demeureront à l'avenir.

Malades à l'hôpital de Ponteix, Laurette Chabot et Henriette Fournier, sous traitements.

M. et Mme Louis Fournier, de Meyronne, sont venus passer quelques jours chez M. et Mme Louis Fournier, junior.

M. et Mme Donat Audet et sa famille, de Val Marie, ont loué la terre de E. Morrison et demeureront parmi nous.

M. et Mme Noé Chabot, ainsi que Mme Antonio Fournier sont allés à Ponteix à la séance donnée par les élèves du Collège de Gravelbourg.

Les Chevaliers de Colomb ont commencé une série de parties de cartes, durant le carême, chaque dimanche soir. Il y aura de beaux prix pour les gagnants, et à ceux qui auront conservé le plus de points au "500".

M. Homer Barsalou, reçoit tout le linge qu'on veut bien lui donner pour la Croix-Rouge, pour venir en aide aux pays d'Europe. Qu'on se le dise et que chacun fasse sa part.

Dumas

M. et Mme A. Lamontagne célébraient, le 17 février, le 50ème anniversaire de leur mariage. Ils célébrèrent cette fête dans l'intimité avec leurs enfants et petits-enfants.

Tous nos soldats sont de retour. Les derniers arrivés sont: Paul Giroux, Jean Charles et Emile Deneve. Ce dernier faisait partie de l'armée française depuis six ans.

M. et Mme C. Giroux, accompagnés de leur fils, Paul, ont fait un voyage à Chicago, en visite chez des parents.

Mme H. Filteau est allée à St-Boniface aux funérailles de son frère.

Mme Beauchesne est revenue à Dumas, après un an passé à Montréal, chez des parents.

La famille W. Giroux, de l'Ontario, est revenue s'installer à Dumas.

Cadillac

Baptêmes

A M. et Mme Marcel Duclos, un garçon, Roger.

A M. et Mme Amédée Doyer, un garçon, Maurice.

M. et Mme Laurent Roy ainsi que Mme Paul Chénard et son fils, Laurent, ont passé une fin de semaine à Val Marie, chez M. et Mme Armand Carrière.

M. Gérard Chénard a passé quelques jours avec ses parents. Il est reparti pour l'Alberta.

M. Lucien Roy, en voyage d'affaires à Régina, rendra visite à sa soeur, garde-malade à l'hôpital de Régina.

Mme René Filion est allée à Swift-Current rendre visite à son fils au couvent.

Roger Roy, de la marine canadienne, est en repos chez ses parents, M. et Mme Conrad Roy, après avoir subi une opération à Victoria, C.B.

M. René Sénécal est revenu parmi nous, après avoir passé l'hiver au Manitoba.

Coderre

M. et Mme Achille Poisson se sont rendus à Régina rencontrer leur fils, le lieutenant Gérard Poisson, récemment revenu d'Angleterre après une absence de trois ans. A cette occasion, Mlle Yvette Poisson, employée au Western Grocers, à Régina, a passé la fin de semaine chez ses parents.

Mme E.-B. Coderre est de retour de l'hôpital de Régina, parfaitement remise de son opération.

Mlle Eveline Gaucher est entrée au noviciat des religieuses de Jésus-Marie, de Gravelbourg, le 25 mars.

Mlle Hélène Desnoyers, de l'hôpital de Régina, a passé quelques jours de congé chez ses parents.

Mercredi après-midi, le 20 mars, eut lieu à l'école publique, la "Journée des Parents". Ceux-ci étaient libres de visiter les classes et de voir leurs enfants à l'oeuvre. Une vingtaine de mamans ont assisté au programme des différents cours.

Mme Georges Gagnon et sa fille, Dolorès, ont fait un voyage d'affaires à Moose Jaw.

Décès

Le lundi 18 mars, est décédé à l'hôpital Providence, un de nos pionniers, M. Roméo Bélisle. Le corps fut ramené à Coderre par le train vendredi et après le chant du Libera à l'église, fut inhumé dans le cimetière paroissial. Le lendemain, à 10 heures, M. le curé Vachon chanta le service au milieu d'une foule sympathique.

Né à St-John, N.D., M. Bélisle habitait Coderre depuis les premières années de la fondation, et jouissait de l'estime de tous.

Il laisse dans le deuil, ses fils: Armand et Henri, de Coderre; Donat de l'armée canadienne, à Vancouver; ses filles, Dorilda (Mme Georges Cossette), de Coderre; Louise, de Moose Jaw; Mathilde (Mme Trew), de Trewdale. Mme Bélisle (née Leblanc) l'a précédé dans la tombe il y a plusieurs années.

Léoville

Décès

Une autre paroissienne très estimée est décédée: Mme Fred Morin. Son service eut lieu le vendredi 15 mars. L'assistance était nombreuse.

Elle laisse dans le deuil son époux, Fred; ses fils, Jean et Alfred; ses filles, Doris, Léona, Patricia, Rose et Lorette; son père et sa mère, M. et Mme Abraham Bourassa; un frère, René; ses soeurs, Mme Clouse et Jeanne, qui sont venues de Leask pour les funérailles.

Les porteurs furent: MM. Modeste et Abraham Morin, Max. Boyer, Georges Lucier, Sévère Villeneuve et Robert Arcand.

Lionel Casavant, enfant de M. et Mme Léon Casavant, décédé le 6 mars, a été enterré le 9.

Mariage

Le 4 mars eut lieu le mariage de M. Euclide Boyer avec Mlle Hélène Lucier.

MM. Robert Boyer et Abraham Morin servaient de témoins. M. Alfred Primeau et Mlle Marie Boyer étaient garçon et fille d'honneur.

Le lendemain avait lieu le mariage de M. Paul Casavant avec Mlle Doris Vandaele. M. et Mme Léon Casavant servaient de témoins.

Naissances

Joseph-Adrien, enfant de M. et Mme Jos. Gagné (Alma Roberge). Parrain et marraine, M. et Mme Donald Dempsey.

Joseph-Albert-Fernand, enfant de M. et Mme Alphonse Laventure (Alice Fontaine). Parrain et marraine, M. et Mme Albert Brunet.

MM. Narcisse et Noël Sévigny sont de retour d'outre-mer.

M. et Mme Albert Brunet, de St-Joseph, Man., étaient en visite ici.

M. l'abbé A. Paradis, de Victoire, Mlles Marie et Aurélie Brassard, d'Eldred, étaient de passage à Léoville.

Saskatoon

Radio-Ouest-Française

Le Comité local de la R.O.F. a tenu dernièrement une assemblée générale du groupe français de Saskatoon, sous la présidence de M. le curé Lucien Demers.

M. Anatole Longtin, secrétaire, fit le rapport de la souscription à date: elle dépasse de près de $300. l'objectif assigné à notre paroisse. Les percepteurs méritent amplement les félicitations reçues au cours de la lecture du rapport, car tous savent le travail que se sont imposé MM. R. Beaulac, Ag. Martineau, J.-E. Brault, A. Longtin et Mme Oscar Loiselle.

Conformément à la procédure du Comité central, après une discussion amicale sur différents points moins familiers, on conclut que notre groupe avait droit à onze électeurs. Ainsi préparé le résultat de l'élection nommait: R. Beaulac, Ag. Martineau, M. l'abbé L. Demers, A. Couture, A. Longtin, A. Loiselle, J.-E. Brault et R.-H. Léonard et trois religieuses de l'hôpital St-Paul.

M. R. Beaulac qui, avec Mme Oscar Loiselle et M. Ag. Martineau, se sont particulièrement dévoués, a été nommé délégué à l'unanimité du groupe français de Saskatoon.

La Caisse Populaire

Sous la présidence de M. le magistrat J.-T. Léger a eu lieu, à l'école St-Paul, l'assemblée annuelle de notre Caisse Populaire. Le rapport soumis par le secrétaire-gérant, M. Arthur Couture, a montré qu'une autre année de franc succès sous tous rapports vient de se terminer. Les présidents des trois comités, surveillance, directeurs, et crédit, furent unanimes à reconnaître la somme de dévouement de notre secrétaire-gérant. Les applaudissements qui soulignèrent leurs remarques, montraient mieux que toute parole que les services de M. Arthur Couture sont totalement connus et hautement appréciés. D'après le rapport, la Caisse a maintenant dépassé $28,000. en actif. Elle a fait trente-huit prêts au cours de l'année. Sous cette simple phrase se cache la raison d'être de la Caisse, son rôle éminemment utilitaire, sa charité "monnayée" au bénéfice de ses membres. La Caisse a payé à ses dépositaires, en plus du 2% régulier, 3¼% des bénéfices nets de ses opérations. Ce taux élevé d'intérêt aurait dû être souligné davantage, surtout en regard du mouvement général de la finance tel qu'il existe en ces dernières années.

La période de discussion de l'assemblée fut particulièrement intéressante, on peut dire qu'elle fut une véritable étude des problèmes qui confrontent toutes les organisations financières du jour. Il en résulte que la Caisse devra opérer avec la plus grande prudence, vu l'incertitude des temps, surtout en placements sur l'immeuble — les prix actuels des maisons ne pouvant durer bien longtemps. La discussion finie, on procéda aux élections, dont le résultat fut:

Comité de Surveillance: M. l'abbé Lucien Demers, président; M. Ludger Caillé et Mme Oscar Loiselle.

Comité des Directeurs: M. le magistrat J.-T. Léger, président; Edgar Baudoux, Arthur Couture, Agénard Martineau, et Mme J.-E. Brault.

Comité de Crédit: J.-D. Rainville, président, Adrien Legars, Rémi Léonard.

Une des remarques qui sembla faire grand plaisir à toute l'assemblée fut "que la Caisse Populaire des SS. Martyrs Canadiens a le plus gros chiffre d'affaires des onze Caisses Populaires (ou Credit Unions), de Saskatoon.

Lebret

Le 2 mars eut lieu une soirée "amateur" très intéressante. Vingt-quatre numéros, comprenant des morceaux de piano, violon, clarinette et chants composaient le programme. Les prix furent décernés aux suivants par le R. P. G. Laviolette, O.M.I., qui était le juge de la soirée: Thérèse Bedel, premier prix pour un solo; James MacLennan, deuxième prix pour un solo de piano, et Stella Morin, troisième prix. On proposa de faire irradier la prochaine soirée.

Visiteurs

La Révérende Mère Provinciale des Religieuses de Notre-Dame des Missions, accompagnée de Sr M. St. Alphonsus, sont en visite au couvent de St-Gabriel.

M. R. Huberdeau et M. David Guay, de St-Lazare, sont en visite chez M. et Mme Donat Bourret.

En Ontario

Kenora

Funérailles

Le mardi 26 mars avaient lieu les funérailles de M. John-A. Fisher. Le R.-P. L. Gauthier, O.M.I., officiait.

M. Fisher était âgé de 86 ans et résidait à Dryden, Ont., depuis plus de trente ans.

Il était à Kenora depuis quelque temps, pour des raisons de santé.

Les porteurs furent MM. Roméo Favreau, Alex Lafrenière, M.-E. Meehan, W.-F. Favreau, L. Favreau et Hugh Murray.

Nous avons les exercices du carême deux fois par semaine: le Chemin de la Croix le mercredi et le vendredi.

Mme Léopold Caron est partie pour un séjour d'un mois chez sa mère, Mme Laliberté, qui demeure à Ottawa. Mme Caron est accompagnée de ses deux enfants, Paulette et Glennard.

La réunion mensuelle du Home and School Association eut lieu mercredi soir dans la salle paroissiale.

Le R. P. L. Gauthier commença la soirée par la récitation d'une prière.

M. Régis Heppelle, président, assisté de Mme D. Klyne, secrétaire-correspondante, Mme Davidson, secrétaire-archiviste, M. Cecil McDonald, trésorier, sut très bien faire voir les bienfaits de l'association autant pour les parents que pour les enfants.

M. W. McCann dirigeait le programme. Les élèves du grade VIII chantèrent 3 numéros. Bill Kerr et Henri Caron firent chacun une récitation. Il y eut aussi récitation par les élèves du grade IV.

La société littéraire des ukrainiens sut nous faire apprécier des jolis morceaux de musique par la chorale junior, et des chansons par la chorale senior.

L'invité d'honneur, M. A. Sherret nous donna une intéressante causerie sur l'histoire de la musique à partir du Moyen Age, à venir jusqu'à aujourd'hui. La prochaine réunion aura lieu le mercredi 24 avril.

Cartes Professionnelles

PHARMACIE DUNCAN
Avenue Centrale
PRINCE-ALBERT, SASK.
PRESCRIPTIONS
ARTICLES DE PHARMACIE
BONBONS PAPETERIE ETC.
Téléphone 2155
NOUS LIVRONS

DR E. A. SHAW
SPECIALISTE DES YEUX, OREILLES, NEZ ET GORGE
Chambre 10, Edifice Mitchell
Au-dessus de la pharmacie Duncan
Téléphone 2170 — Résidence 3586
PRINCE-ALBERT, SASK.

DOCTEUR LEBLOND
MEDECIN - CHIRURGIEN
(Electro-Thérapie des amygdales)
Bureau
suite 4-5-6, édifice Mitchell
Téléphones
Bureau: 3522 — Résidence: 3146
PRINCE-ALBERT, SASK.

H.-J. COUTU, C.R.
AVOCAT, NOTAIRE
Suite 5, Edifice Imperial Bank
PRINCE-ALBERT, SASK.

FRANK D. CULP
OPTOMETRISTE
(Spécialiste de la vue)
1105, AVE CENTRALE
Téléphone 2039
PRINCE-ALBERT, SASK.

Nos Caisses Populaires au Manitoba

ST-NORBERT, Man.

BILAN AU 31 DECEMBRE 1945

ACTIF		PASSIF	
Caisse en main et en banque	$ 3,677.31	Capital	$ 3,787.47
Prêts en cours	1,000.00	Epargne	6,746.12
Bons de la Victoire	5,300.00	Fonds de réserve	184.09
		Bénéfices non répartis	159.63
Total	$10,877.31	Total	$10,877.31

RECETTES

	1945	Fondation
Capital social	$ 742.41	$ 5,925.47
Epargne	5,699.06	10,268.40
Remises sur prêts	1,734.00	5,850.04
Taxe d'entrée	13.70	118.70
Bénéfices	217.96	475.72
Caisse au début	2,306.12	
TOTAL	$10,713.25	$22,638.33

DEBOURSES

	1945	Fondation
Retrait sur capital	$ 664.45	$ 2,138.00
Retrait sur épargne	1,723.87	3,522.28
Prêts consentis	2,900.00	7,750.00
Placements	1,600.00	5,300.00
Boni	101.90	101.90
Intérêts sur épargne	19.14	19.14
Dépenses	26.58	129.66
	$ 7,035.94	$18,961.02
Caisse à la fin du mois	3,677.31	3,677.31
TOTAL	$10,713.25	$22,638.33

Membres, 140; prêts, 6.

Mme Elisa HOUDE, gérante.

LA BROQUERIE, Man.

BILAN AU 31 DECEMBRE 1945

ACTIF

Caisse: En main	$ 1,511.61	
En banque	13,824.03	
		$15,335.64
Prêts en cours		13,720.00
Placements: Parts à Caisse Centrale		400.00
Ameublement	$ 138.00	
Moins dépréciation	118.00	
		20.00
Total de l'actif		$29,475.64

PASSIF

Capital social	$ 8,381.81	
Epargne	19,936.42	
Total du passif		$28,318.23
Avoir-propre: Fonds de Réserve	$ 606.50	
Fonds d'Education	31.29	
Autres fonds	158.95	
		796.74
Bénéfices non-répartis		360.67
TOTAL		$29,475.64

RECETTES ET DEBOURSES AU 31 DECEMBRE 1945

RECETTES

	1945	Fondation
Capital social	$ 2,162.89	$ 10,063.25
Epargne	26,284.63	74,125.83
Remises sur prêts	25,515.00	89,534.15
Taxe d'entrée	44.10	237.88
Bénéfices	1,083.07	3,501.34
	$55,089.69	$177,462.45
Caisse au début	5,010.60	
TOTAL	$60,100.29	$177,462.45

DEBOURSES

	1945	Fondation
Retraits sur capital social	$ 120.60	$ 1,681.44
Retraits sur épargne	17,943.19	54,189.41
Prêts consentis	25,835.00	103,254.15
Placements faits		400.00
Ameublement		138.00
Boni	268.30	728.65
Intérêt sur épargne	182.65	435.84
Dépenses	401.91	1,248.97
Autres déboursés	13.00	50.35
	$44,764.65	$162,126.81
TOTAL	$60,100.29	$177,462.45

Fondée le 16 août 1938; Nombre de sociétaires, 318; Nombre de prêts consentis durant l'année, 69.

ST-MALO, Man.

BILAN AU 31 DECEMBRE 1945

ACTIF		PASSIF	
Placements sur obligations	$ 40,000.00	Capital social	$ 29,907.38
Prêts aux sociétaires	49,739.57	Epargne	52,250.17
Immeubles	1,668.60	Emprunt	15,000.00
Inventaire, mobilier	225.00	Bénéfices	1,643.24
Caisse	11,318.11	Fonds de réserve	4,150.49
Total	$102,951.28	Total	$102,951.28

Profits non partagés 1944	$2,077.68	
Bénéfices 1945	4,880.78	
		$6,958.46
Dépenses	$4,531.64	
Réserve	573.18	
Dépréciation	210.40	
		5,315.22
Profits non partagés 1945		$1,643.24

RECETTES ET DEBOURSES AU 31 DECEMBRE 1945

RECETTES

	Fondation	1945
Capital social	$ 39,790.14	$ 7,587.39
Epargne	988,996.88	232,922.38
Remises sur prêts	372,477.51	69,815.40
Remboursements sur placements	46,200.00	33,200.00
Emprunts	86,500.00	42,000.00
Taxe d'entrée	814.12	144.60
Bénéfices	21,016.29	4,822.51
Total des recettes	$1,555,794.94	$390,492.28
Caisse au début de la période		15,392.44
TOTAL	$1,555,794.94	$405,884.72

DEBOURSES

	Fondation	1945
Retrait sur capital	$ 9,882.76	$ 4,041.00
Retrait sur épargne	936,745.71	222,862.81
Prêts consentis	422,217.08	78,136.47
Placements faits	86,200.00	28,000.00
Emprunts remboursés	71,500.00	57,000.00
Inventaire (prix brut)	2,646.65	
Dépenses	8,738.63	2,633.44
Bonis et ristournes	6,727.00	1,892.89
Total des déboursés	$1,544,476.83	$394,566.61
Caisse fin mois courant	11,318.11	11,318.11
TOTAL	$1,555,794.94	$405,884.72

Fondée le 1er mars 1937; Nombre de sociétaires, 590; Nombre d'emprunteurs, 160.

LORETTE, Man.

BILAN AU 31 DECEMBRE 1945

ACTIF

Caisse: En main	$ 191.50	
En banque	2,199.63	
		$ 2,391.13
Prêts en cours		14,984.90
Placements: Caisse Centrale	$ 5.00	
Bons de la Victoire	5,500.00	
Certificats d'Epargne	360.00	
		5,865.00
Total de l'actif		$23,241.03

PASSIF

Capital social		$ 4,814.16
Epargne		17,666.02
Excédent d'encaisse		41.39
Total du passif		$22,521.57
Avoir-propre: Fonds de Réserve	$314.12	
Fonds d'Education	4.40	
Surplus	14.22	
		332.74
Bénéfices non-répartis		386.72
TOTAL		$23,241.03

RECETTES ET DEBOURSES AU 31 DECEMBRE 1945

RECETTES

	1945	Fondation
Capital social	$ 715.14	$ 5,144.35
Epargne	18,471.39	49,072.20
Remis sur prêts	8,767.41	35,520.85
Retraits sur placements	5,950.00	6,950.00
Taxe d'entrée	11.90	99.00
Excédent d'encaisse	15.77	45.39
Boni remboursé		.62
Dépenses remboursées	.15	2.54
Revenus	842.63	2,293.37
Total des recettes	$34,774.39	$99,128.32
Caisse au début	1,052.61	
TOTAL	$35,827.00	$99,128.32

DEBOURSES

	1945	Fondation
Retraits sur capital social	$ 79.11	$ 330.19
Retraits sur épargne	15,099.99	31,406.18
Prêts émis	14,756.25	50,505.75
Placements faits	3,000.00	12,815.00
Boni	149.21	435.50
Intérêt sur épargne	196.31	601.38
Excédent d'encaisse remboursé	4.00	4.00
Dépenses d'éducation		24.00
Dépenses générales	241.00	614.99
Total des déboursés	$33,435.87	$96,737.19
Caisse au 31 décembre 1945	2,391.13	2,391.13
TOTAL	$35,827.00	$99,128.32

Sociétaires, 189; Emprunteurs, 26.

ST-BONIFACE, Man.

BILAN AU 31 DECEMBRE 1945

ACTIF

Caisse: En main	$ 9.00	
En banque	598.68	
		$ 607.68
Comptes recevables		991.55
Prêts en cours		15,404.98
Placements: Parts à la Caisse Centrale	$ 100.00	
Bons—Dominion du Canada	5,000.00	
		5,100.00
Ameublement	97.26	
Moins réserve pour dépréciation	19.44	
		77.82
Total de l'actif		$22,182.03

PASSIF

Capital social	$11,227.91	
Epargne	9,993.95	
Total du passif		$21,221.86
Avoir-propre: Fonds de réserve	$ 732.51	
Fonds d'Education	8.05	
		740.56
Bénéfices non-répartis		219.61
		$22,182.03

RECETTES ET DEBOURSES AU 31 DECEMBRE 1946

RECETTES

	1945	Fondation
Capital social	$ 4,086.33	$19,382.55
Epargne	9,886.69	24,919.18
Remises sur prêts	9,876.57	40,982.13
Remboursements sur placements	1,500.00	1,500.00
Remises—comptes recevables	100.00	1,120.00
Taxe d'entrée	26.40	221.20
Pénalités	.80	10.38
Dépenses remboursées	5.19	12.22
Revenus	791.42	3,720.75
	$26,273.40	$91,868.41
Caisse au 1er janvier 1946	2,806.65	
	$29,080.05	$91,868.41

DEBOURSES

	1945	Fondation
Retraits sur capital social	$ 1,122.56	$ 8,154.64
Retraits sur épargne	4,762.04	14,925.23
Prêts aux sociétaires	16,871.00	56,395.43
Placements faits	5,000.00	6,600.00
Ameublements		121.77
Comptes recevables		2,161.55
Bonis	198.94	849.64
Intérêts sur épargne	129.21	346.05
Remises sur taxe d'entrée	.60	.90
Dépenses d'Education	10.86	19.86
Bénéfices remboursés		.65
Dépenses générales	377.16	1,685.01
	$28,472.37	$91,260.73
Caisse au 31 décembre 1944-45	607.68	607.68
	$29,080.05	$91,868.41

Sociétaires, 343; Emprunteurs, 51.

ST-JOSEPH, Man.

BILAN AU 31 DECEMBRE 1945

ACTIF		PASSIF	
Caisse: En main	$1,701.49	Capital social	$3,163.15
En banque	1,763.12	Epargne	6,211.71
Prêts en cours	5,173.21	Avoir-propre:	
Bons de la Victoire	1,000.00	Fonds de Réserve	160.31
		Bénéfices non-répartis	102.65
Total de l'actif	$9,637.82	Total	$9,637.82

RECETTES ET DEBOURSES AU 31 DECEMBRE 1946

RECETTES

	1945	Fondation
Capital social	$ 211.08	$ 1,064.64
Epargne	1,864.28	9,453.63
Remises sur prêts	779.00	3,741.13
Emprunts		900.00
Taxe d'entrée	1.60	9.20
Bénéfices	23.29	317.14
	$2,879.25	$15,485.74
Caisse au début	1,701.70	4,933.24
	$4,580.95	$20,418.98

DEBOURSES

	1945	Fondation
Retraits sur capital social		$ 283.19
Retraits sur épargne	$ 958.50	9,637.20
Prêts consentis	6.00	5,921.00
Emprunts remboursés		900.00
Boni		35.99
Intérêt sur épargne	74.34	74.34
Dépenses	77.50	102.65
	$1,116.34	$16,954.37
Caisse à la fin du mois courant	3,464.61	3,464.61
	$4,580.95	$20,418.98

Fondée le 13 septembre 1938; Nombre de sociétaires, 143.

Léon MARION.

ST-LEON, Man.

BILAN AU 31 DECEMBRE 1945

ACTIF		PASSIF	
Caisse: En banque	$2,173.49	Capital social	$2,351.83
A la Caisse Centrale (Epargne)	3,733.00	Epargne	3,431.21
Placements:		Total du passif	$5,783.04
Parts à Caisse Centrale	10.25	Avoir-propre:	
Bon de la Victoire	50.00	Fonds de Réserve	103.70
		Bénéfices non-répartis	80.00
Total de l'actif	$5,966.74	Total	$5,966.74

RECETTES ET DEBOURSES AU 31 DECEMBRE 1945

RECETTES

	1945	Fondation
Capital social	$ 568.99	$ 2,821.98
Epargne	4,672.23	14,764.24
Remises sur prêts	4,420.00	16,206.00
Taxe dentrée	7.40	54.70
Bénéfices	214.84	635.92
Autres recettes	.15	2.44
	$ 9,883.61	$34,485.28
Caisse au début	2,344.69	
	$12,228.30	$34,485.28

DEBOURSES

	1945	Fondation
Retraits sur capital social	$ 96.40	$ 470.15
Retraits sur épargne	3,238.03	11,333.03
Prêts consentis	6,560.00	19,939.00
Placements faits	10.25	60.25
Boni	30.41	123.20
Intérêt sur épargne	44.24	95.11
Dépenses	75.48	291.05
	$10,054.81	$32,311.79
Caisse à la fin du mois courant	2,173.49	2,173.49
	$12,228.30	$34,485.28

Fondée le 4 janvier 1939; Nombre de sociétaires, 175; Nombre de prêts consentis durant l'année, 66.

André COLBE, gérant.

STE-AGATHE, Man.

BILAN AU 31 DECEMBRE 1945

ACTIF			PASSIF	
Caisse: A la Caisse Centrale (Epargne)		$ 2,677.27	Capital social	$ 3,716.90
Prêts en cours		5,052.50	Epargne	10,059.50
Placements:			Avoir-propre:	
Parts à Caisse Centrale		5.00		
Bons de la Victoire		6,250.00		
Ameublement	$84.00		Fonds de Réserve	149.08
Moins dépréciation	8.40			
		75.60		
Dépense de fonds	$16.99		Bénéfices non-répartis	150.18
Moins dépréciation	1.70			
		15.29		
Total		$14,075.66	Total	$14,075.66

RECETTES ET DEBOURSES AU 31 DECEMBRE 1945

RECETTES

	1945	Fondation
Capital social	$ 716.90	$ 4,237.80
Epargne	16,135.69	36,356.51
Remises sur prêts	9,044.50	25,469.50
Retraits sur placements (Caisse Centrale)	1,020.00	1,020.00
Emprunts	3,500.00	3,500.00
Taxe d'entrée	14.40	84.90
Bénéfices divers	.25	.25
Intérêt sur prêts	401.33	815.88
Intérêt de banque	14.59	27.24
Intérêt sur placement	66.75	70.25
Caisse au début	7,705.27	
	$38,619.68	$71,582.33

DEBOURSES

	1945	Fondation
Retraits sur capital social	$ 390.00	$ 520.90
Retraits sur épargne	17,488.41	26,297.01
Prêts consentis	8,082.00	30,522.00
Placements faits: Bons de Victoire	5,000.00	6,250.00
Emprunts remboursés	3,500.00	3,500.00
Caisse Centrale (déc. correc.)	1,025.00	1,025.00
Ameublement	40.00	95.00
Boni	80.08	80.08
Intérêt sur épargne	78.20	78.20
Dépenses diverses	63.72	125.94
Salaire	135.00	224.68
Loyer	60.00	165.00
Dépense de fond.		21.25
Caisse à la fin du mois courant	2,677.27	2,677.27
	$38,619.68	$71,582.33

Fondée le 24 novembre 1942; Nombre de sociétaires, 161; Nombre de prêts consentis durant l'année, 23.

Camille COURCELLES, gérant.

Sacré-Coeur des Belges, St-Boniface

BILAN AU 31 DECEMBRE 1945

ACTIF			PASSIF	
Cash: On Hand	$ 84.38		Shares paid-up	$ 7,641.36
In Bank	229.12		Deposits	4,244.45
		$ 313.50	Bank Borrowings	3,550.00
Loans Outstanding		13,150.00	Total Liabilities	$15,435.81
Investments: Shares in Central C.U.	$ 5.00		Reserve Fund	381.92
Victory Bonds	2,700.00		Undivided Earnings (Exhibit "B")	350.77
		2,705.00		
Total Assets		$16,168.50	Total	$16,168.50

RECETTES ET DEBOURSES AU 31 DECEMBRE 1945

RECETTES		DEBOURSES	
Shares paid-up	$ 2,539.49	Withdrawals on Shares	$ 782.54
Deposits	3,839.02	Withdrawals on Deposits	1,368.51
Loans repaid	5,460.00	Loans issued	15,294.00
Investments sold	1,600.00	Investments	850.00
Borrowings	7,800.00	Borrowings repaid	4,950.00
Entrance Fees	6.25	Share Dividends	239.57
Income	747.88	Interest on Deposits	58.61
		Expenses	307.40
Total Receipts	$21,992.64	Total Disbursements	$23,851.63
Cash on Jan. 1, 1945	2,172.49	Cash on Dec. 31, 1945	313.50
Total	$24,165.13	Total	$24,165.13

Number of Members as at Feb. 24, 1946, 138; Number of Depositors as at Feb. 24, 1946, 49; Number of Borrowers as at Feb. 24, 1946, 10.

HAYWOOD, Man.

BILAN AU 31 DECEMBRE 1945

ACTIF			PASSIF	
Caisse: En main	$ 629.25		Capital social	$ 3,627.64
En banque	9,027.69		Epargne	34,074.82
A la Caisse Centrale (Epargne)	1,000.00		Total du passif	$37,702.46
		$10,656.94	Avoir-propre:	
Prêts en cours	$15,302.00		Fonds de Réserve	241.30
Placements: Parts à Caisse Centrale	5.00		Fonds d'Education	10.33
Bons de Victoire	12,300.00		Bénéfices non-répartis	309.85
		27,607.00		
Total de l'actif		$38,263.94	Total	$38,263.94

RECETTES ET DEBOURSES AU 31 DECEMBRE 1945

RECETTES

	1945	Fondation
Capital social	$ 772.79	$ 3,858.47
Epargne	28,115.50	70,591.31
Remises sur prêts	20,853.92	38,868.00
Retraits sur placements	6,000.00	6,002.25
Taxe d'entrée	13.96	76.26
Bénéfices	1,243.40	2,159.51
	$56,999.57	$121,555.80
Caisse au début	11,283.23	
	$68,282.80	$121,555.80

DEBOURSES

	1945	Fondation
Retraits sur capital social	$ 114.25	$ 230.83
Retraits sur épargne	22,934.18	36,516.49
Prêts consentis	28,655.00	54,170.00
Placements faits	6,005.00	19,307.25
Boni	78.82	126.50
Intérêt sur épargne	549.46	1,031.74
Dépenses	49.15	171.05
Salaires	240.00	345.00
	$58,625.86	$111,898.86
Caisse à la fin du mois courant	9,656.94	9,656.94
	$68,282.80	$121,555.80

Fondée le 1er juin 1945; Nombre de sociétaires, 204; Nombre de prêts consentis durant l'année, 40.

J.-M. GAGNE, gérant.

NOTRE-DAME DE LOURDES, Man.

BILAN AU 31 DECEMBRE 1945

ACTIF			PASSIF	
Caisse: En main	$ 3,280.80		Capital social	$ 6,509.04
En banque	1,984.44		Epargne	58,534.50
A la Caisse Centrale Epargne	31,887.75			
		$37,153.99	Total du passif	$65,043.54
Prêts en cours	$17,105.00		Avoir-propre:	
Placements: Parts à la Caisse Centrale	500.00			
Bons de Victoire	6,000.00		Fonds de Réserve	273.81
Débentures, Ecole	4,710.00		Bénéfices non-répartis	151.64
		28,315.00		
Total de l'actif		$65,468.99	Total	$65,468.99

RECETTES ET DEBOURSES AU 31 DECEMBRE 1945

RECETTES

	1945	Fondation
Capital social	$ 3,306.91	$ 7,460.37
Epargne	55,001.45	136,547.39
Remises sur prêts	5,740.00	18,510.32
Retraits sur placements	290.00	290.00
Emprunts		5.00
Taxe d'entrée	63.80	150.55
Bénéfices	1,176.10	2,200.10
	$65,578.26	$165,163.73
Caisse au début	21,476.77	
	$87,055.03	$165,163.73

DEBOURSES

	1945	Fondation
Retraits sur capital social	$ 200.95	$ 951.33
Retraits sur épargne	30,641.61	78,013.21
Prêts consentis	17,460.00	33,615.00
Placements faits	500.00	13,500.00
Emprunts remboursés		5.00
Boni	75.00	156.90
Intérêt sur épargne	676.67	1,029.98
Dépenses	346.81	738.32
	$49,901.04	$128,009.74
Caisse à la fin du mois courant	37,153.99	37,153.99
	$87,055.03	$165,163.73

Fondée le 20 janvier 1941; Nombre de sociétaires, 276; Nombre de prêts consentis durant l'année, 19.

A. COMTE, gérant.

ST-FRANCOIS-XAVIER, Man.

BILAN AU 31 DECEMBRE 1945

ACTIF		PASSIF		
Caisse en Banque	$ 8,559.57	Capital social		$ 9,352.50
Prêts en cours	3,249.48	Epargnes		1,743.93
Placements	1,750.00	Taxe d'entrée		16.10
				$11,112.53
Frais différés	27.61	Réserve	$157.58	
		Surplus	3.17	
		Bénéfices non répartis	313.38	
				474.13
	$11,586.66			$11,586.66

RECETTES ET DEBOURSES AU 31 DECEMBRE 1945

RECETTES			DEBOURSES	
Taxe d'entrée		$ 16.10	Dépenses ordinaires	$ 2.00
Capital social		3,797.27	Bonis payés	171.40
Epargnes		2,090.43	Prêts	6,603.00
Remise sur prêts		5,710.20	Int. sur épargnes	7.00
Bénéfices: Int. Banque	$36.14		Remise sur capital	947.91
Int. Placements	20.09		Remise sur épargnes	1,024.00
		56.23	Placements	750.00
Intérêt sur prêts		257.15		$ 9,505.31
		$11,927.38		
Caisse au 31 déc. 1944		4,137.50	Caisse au 31 déc. 1945	6,559.57
		$16,064.88		$16,064.88

Nombre de sociétaires, 210; Nombre de prêts consentis, 43.

P.-E. HALDE, secrétaire.

ST-LABRE, Man.

BILAN AU 31 DECEMBRE 1945

ACTIF		PASSIF	
Caisse: En main	$ 38.43	Capital social	$ 883.66
En banque	4,105.09	Epargne	4,382.41
Prêts en cours	1,400.18	Avoir-propre:	
		Fonds de Réserve	73.19
		Bénéfices non-répartis	204.44
Total de l'actif	$5,543.70	Total	$5,543.70

RECETTES ET DEBOURSES AU 31 DECEMBRE 1945

RECETTES

	1945	Fondation
Capital social	$ 211.64	$ 1,083.27
Epargne	4,599.07	8,901.38
Remises sur prêts	2,616.91	5,407.59
Taxe d'entrée	3.80	24.70
Bénéfices	132.28	262.64
Autres recettes	14.05	20.97
	$ 7,577.75	$15,700.55
Caisse au début	8,122.80	
	$15,700.55	$15,700.55

DEBOURSES

	1945	Fondation
Retraits sur capital social	$ 149.90	$ 199.61
Retraits sur épargne	2,766.88	4,518.97
Prêts consentis	2,686.80	6,807.77
Dépenses	10.59	30.68
	$ 5,614.17	$11,557.03
Caisse à la fin du mois courant		4,143.52
		$15,700.55

Fondée le 10 décembre 1942; Nombre de sociétaires, 59.

H. GRENIER, gérant.

ST-JEAN-BAPTISTE, Man.

BILAN AU 31 DECEMBRE 1945

ACTIF			PASSIF	
Caisse: En main ou en banque ou en Caisse Centrale		$16,678.18	Capital social	$15,617.81
Placements: Bons de la Victoire	$ 9,000.00		Epargne	34,904.30
Prêts sur billets	6,681.85		Fonds de Réserve	803.08
Prêts sur hypothèques	19,797.38		Bénéfices nets	949.98
		35,479.23		
Ameublements	$ 125.28			
Moins dépréciation	12.52			
		112.76		
Caisse Centrale (une part)		5.00		
Total de l'actif		$52,275.17	Total du passif	$52,275.17

RECETTES ET DEBOURSES AU 31 DECEMBRE 1945

RECETTES

	1945	Fondation
Caisse au 1er janvier 1945	$15,622.70	
Capital social	2,557.40	$ 17,316.81
Epargnes	50,855.62	188,624.37
Remises sur prêts	16,010.97	43,786.63
Taxe d'entrée	45.00	343.80
Intérêt de la Banque	46.35	85.78
Intérêt (Coupons B.V.)	252.50	422.50
Intérêt sur prêts	1,328.03	2,791.37
TOTAL	$86,718.57	$253,371.26

DEBOURSES

	1945	Fondation
Capital social	$ 1,475.56	$ 1,699.00
Epargne	49,404.93	153,715.99
Prêts consentis	18,043.34	79,263.86
Caisse Centrale	5.25	5.25
Dépenses	449.27	1,045.29
Intérêts sur épargne	234.27	306.62
Boni	387.77	516.57
Ameublement	40.00	138.50
Caisse au 31 décembre 1945	16,678.18	16,678.18
TOTAL	$86,718.57	$253,371.26

Nombre de sociétaires, 388; Nombre d'emprunteurs, 38.

O. SABOURIN, gérant.

ELIE, Man.

BILAN AU 31 DECEMBRE 1945

ACTIF		PASSIF	
Caisse: En main	$ 242.25	Capital social	$ 3,152.71
En banque	4,264.64	Epargne	8,924.13
Prêts en cours	6,790.00	Taxe d'entrée	25.70
		Pénalité	.50
Placements:		Total du passif	$12,103.04
Parts à Caisse Centrale	5.00	Avoir-propre: Fonds de Réserve	87.76
Bons de Victoire	1,200.00	Bénéfices non-répartis	311.09
Total de l'actif	$12,501.89	Total	$12,501.89

RECETTES ET DEBOURSES AU 31 DECEMBRE 1945

RECETTES

	1945	Fondation
Capital social	$ 1,266.14	$ 3,309.17
Epargne	7,291.66	17,313.32
Remises sur prêts	8,997.00	17,857.00
Taxe d'entrée	25.70	70.50
Pénalités	.50	.50
Bénéfices	432.03	761.48
Intérêt de banque	7.39	7.39
Autres recettes	43.00	43.00
	$18,063.42	$39,362.36
Caisse au début	3,320.86	
	$21,384.28	$39,362.36

DEBOURSES

	1945	Fondation
Retraits sur capital social	$ 65.96	$ 156.46
Retraits sur épargne	4,731.88	8,488.38
Prêts consentis	11,647.00	24,647.00
Placements faits	200.00	1,205.00
Boni	75.12	95.50
Intérêt sur épargne		82.70
Dépenses	49.83	92.83
Ristourne	44.60	44.60
Autres déboursés	43.00	43.00
	$16,877.39	$34,855.47
Caisse à la du mois courant	4,506.89	4,506.89
	$21,384.28	$39,362.36

Fondée le 19 mai 1942; Nombre de sociétaires, 174; Nombre de prêts consentis durant l'année, 48.

Oris-J. AQUIN, gérant.

MARIAPOLIS, Man.

BILAN AU 31 DECEMBRE 1945

ACTIF		PASSIF	
Caisse: En main	$ 111.21	Capital social	$ 3,986.74
En banque	1,849.09	Epargne	13,028.52
A la Caisse Centrale (Epargne)	1,500.00	Emprunts	3,000.00
Prêts en cours	7,658.35	Avoir-propre:	
Placements:		Fonds de Réserve	134.09
Parts à Caisse Centrale	100.00	Bénéfices non-répartis	69.25
Bons de la Victoire	9,000.00		
Total de l'actif	$20,218.65	Total	$20,218.65

RECETTES ET DEBOURSES AU 31 DECEMBRE 1945

RECETTES

	1945	Fondation
Capital social	$ 1,192.19	$ 4,447.45
Epargne	18,320.82	48,002.92
Remises sur prêts	6,854.65	18,002.65
Emprunts	6,000.00	6,000.00
Taxe d'entrée	23.90	84.30
Intérêts sur prêts	218.21	604.88
Intérêts sur Bons de la Victoire	172.50	172.50
Remise sur prime—don	3.06	3.06
	$32,785.33	$77,317.76
Caisse au début	7,192.61	
	$39,977.94	$77,317.76

DEBOURSES

	1945	Fondation
Retraits sur capital social	$ 61.70	$ 459.66
Retraits sur épargne	17,227.82	34,975.40
Prêts consentis	12,788.00	25,661.00
Placements faits	3,000.00	9,000.00
Emprunts remboursés	3,000.00	3,000.00
Boni	35.95	60.32
Intérêt sur épargne	86.95	186.11
Dépenses	222.22	414.97
Parts Caisse Centrale	95.00	100.00
	$36,517.64	$73,857.46
Caisse à la fin du mois courant	3,460.30	3,460.30
	$39,977.94	$77,317.76

Fondée le 25 juillet 1942; Nombre de sociétaires, 212; Nombre de prêts consentis durant l'année, 27.

O. MOQUIN, ptre, gérant.

ST-LUPICIN, Man.

BILAN AU 31 DECEMBRE 1945

ACTIF		PASSIF	
Caisse: En main	$ 509.70	Capital social	$ 823.64
En banque	1,415.94	Epargne	1,702.93
		Total du passif	$2,526.57
Placements:		Avoir-propre:	
Bons de la Victoire	700.00	Fonds de Réserve	32.67
		Bénéfices non-répartis	66.40
Total de l'actif	$2,625.64	Total	$2,625.64

RECETTES ET DEBOURSES AU 31 DECEMBRE 1945

RECETTES

	1945	Fondation
Capital social	$ 101.29	$ 867.66
Epargne	1,505.22	8,815.57
Remises sur prêts	1,800.00	6,040.00
Emprunts	500.00	500.00
Taxe d'entrée	2.00	15.70
Bénéfices	52.87	141.20
	$3,961.38	$16,380.13
Caisse au début	4,843.39	
	$8,804.77	$16,380.13

DEBOURSES

	1945	Fondation
Retraits sur capital social	$ 15.00	$ 44.02
Retraits sur épargne	4,580.48	7,112.64
Prêts consentis	1,645.00	6,040.00
Placements faits	100.00	700.00
Emprunts remboursés	500.00	500.00
Dépenses	38.65	57.83
	$6,879.13	$14,454.49
Caisse à la fin du mois courant	1,925.64	1,925.64
	$8,804.77	$16,380.13

Ernest DUFAULT, gérant.

SOMERSET, Man.

BILAN AU 31 DECEMBRE 1945

ACTIF		PASSIF	
Caisse: En main	$ 99.61	Capital social	$1,066.89
En banque	2,437.20	Epargne	3,326.14
Prêts en cours	1,307.34	Avoir-propre:	
Placements:		Fonds de Réserve	30.02
Parts à Caisse Centrale	100.00		
Bons de Victoire	500.00	Bénéfices non-répartis	20.50
Total de l'actif	$4,444.15	Total	$4,444.15

RECETTES ET DEBOURSES AU 31 DECEMBRE 1945

RECETTES

	1945	Fondation
Capital social	$ 384.82	$1,253.63
Epargne	3,390.48	3,786.74
Remises sur prêts	1,307.66	1,957.66
Taxe d'entrée	8.20	25.50
Bénéfices	63.89	94.46
	$5,155.05	$7,117.99
Caisse au début	653.22	
	$5,808.27	$7,117.99

DEBOURSES

	1945	Fondation
Retraits sur capital social	$ 13.00	$ 186.74
Retraits sur épargne	365.16	480.60
Prêts consentis	2,315.00	3,265.00
Placements faits	545.00	650.00
Boni	9.63	9.63
Intérêt sur épargne	11.74	11.74
Dépenses	11.93	41.47
Assurance		6.00
	$3,271.46	$4,581.18
Caisse à la fin du mois courant	2,536.81	2,536.81
	$5,808.27	$7,117.99

Fondée le 18 décembre 1943; Nombre de sociétaires, 120; Nombre de prêts consentis durant l'année, 14.

Y. ROCAN, gérant.

STE-ELISABETH, Man.

BILAN AU 31 DECEMBRE 1945

ACTIF		PASSIF	
Caisse: En main	$ .88	Capital social	$1,531.72
En banque	5,630.49	Epargne	7,343.40
Prêts en cours	3,399.90		
Placements:		Avoir-propre:	
Parts à Caisse Centrale	5.00	Fonds de Réserve	94.23
Certificat	28.00	Bénéfices non-répartis	94.92
Total de lactif	$9,064.27	Total/	$9,064.27

RECETTES ET DEBOURSES AU 31 DECEMBRE 1945

RECETTES

	1945	Fondation
Capital social	$ 600.64	$ 2,115.72
Epargne	10,523.76	35,640.13
Remises sur prêts	6,979.83	15,180.10
Taxe d'entrée	11.50	46.47
Bénéfices	271.88	
Autres recettes	6.24	544.33
	$18,393.95	
Caisse au début	6,560.12	
	$24,954.07	$53,526.75

DEBOURSES

	1945	Fondation
Retraits sur capital social	$ 195.79	$ 384.00
Retraits sur épargne	11,432.62	28,296.73
Prêts consentis	7,495.00	18,580.00
Placements faits		33.00
Assurance	3.00	
Fédération	7.83	
Boni	29.63	58.88
Intérêt sur épargne	77.09	141.91
Dépenses	7.99	200.86
Salaire	60.00	
Autres déboursés	13.75	
	$19,322.70	$47,895.38
Caisse à la fin du mois courant	5,631.37	5,631.37
	$24,954.07	$53,526.75

Fondée en octobre 1939; Nombre de sociétaires, 104; Nombre de prêts consentis durant l'année, 21.

Rosaire DUPUIS, gérant.

RICHER, Man.

BILAN AU 31 DECEMBRE 1945

ACTIF		PASSIF	
Caisse: En main	$ 154.61	Capital social	$ 511.25
		Epargne	1,787.13
En banque	1,419.34		
		Total du passif	$2,298.38
Prêts en cours	770.00	Fonds de réserve	30.94
		Bénéfices non-répartis	14.63
Total de l'actif	$2,343.95	Total	$2,343.95

RECETTES ET DEBOURSES AU 31 DECEMBRE 1945

RECETTES

	1945	Fondation
Capital social	$ 51.20	$ 802.59
Epargne	1,170.35	4,104.18
Remises sur prêts	895.40	1,679.40
Comptes payables	.69	20.28
Taxe d'entrée	1.76	24.16
Bénéfices	40.31	100.13
	$2,159.71	$6,730.74
Caisse au début	1,450.72	
	$3,610.43	$6,730.74

DEBOURSES

	1945	Fondation
Retraits: Capital social	$ 130.05	$ 291.34
Retraits sur épargne	828.51	2,317.05
Prêts consentis	1,015.40	2,449.40
Comptes payables	14.78	20.28
Dépenses	47.74	78.72
	$2,036.48	$5,156.79
Caisse à la fin du mois courant	1,573.95	1,573.95
	$3,610.43	$6,730.74

Fondation: 15 mai 1943; Nombre de sociétaires: 134; Nombre de prêts: année, 3; fondation, 16.

Denis LEGAL, gérant.

PINEWOOD, Man.

BILAN AU 31 DECEMBRE 1945

ACTIF		PASSIF	
Caisse: A la Caisse Centrale (Epargne)	$3,498.46	Capital social	$1,353.99
		Epargne	7,185.76
Prêts en cours	3,110.70	Total du passif	$8,539.75
		Avoir-propre:	
Bons de la Victoire	2,000.00	Fonds de Réserve	51.93
		Fonds d'Education	3.76
Organisation	30.00	Bénéfices non-répartis	43.72
Total de l'actif	$8,639.16	Total	$8,639.16

RECETTES ET DEBOURSES AU 31 DECEMBRE 1945

RECETTES

	1945	Fondation
Capital social	$ 492.79	$ 1,678.84
Epargne	8,430.79	11,004.00
Remises sur prêts	4,071.87	4,952.87
Intérêts sur placements	8.75	8.75
Intérêts sur prêts	201.39	231.50
Taxe d'entrée	10.40	36.50
Pénalités		.12
Fonds de réserve int.	.18	.25
Autres recettes	1.69	41.69
	$13,217.86	$17,954.52
Caisse au début	1,653.04	
	$14,870.90	$17,954.52

DEBOURSES

	1945	Fondation
Retraits sur capital social	$ 176.35	$ 324.85
Retraits sur épargne	3,102.74	3,818.24
Prêts consentis	5,938.57	8,063.57
Placements faits	2,000.00	2,000.00
Boni	12.79	12.79
Intérêt sur épargne	81.70	97.20
Dépenses	60.29	82.64
Fondation		56.77
	$11,372.44	$14,456.06
Caisse à la fin du mois courant	3,498.46	3,498.46
	$14,870.90	$17,954.52

Fondée le 6avril 1944; Nombre de sociétaires, 118; Nombre de prêts consentis durant l'année, 52.

Marie HEBERT, gérante.

DUNREA, Man.

BILAN AU 31 DECEMBRE 1945

ACTIF		PASSIF	
Caisse: En main	$ 508.58	Capital social	$ 9,248.61
En banque	1,858.33	Epargne	23,426.31
A la Caisse Centrale (Epargne)	10,364.05	Taxe d'entrée	72.50
Prêts en cours	12,787.21	Avoir-propre:	
Placements:		Fonds de Réserve	319.48
Parts à Caisse Centrale	1,000.00	Cons.	22.00
Bons de la Victoire	7,000.00	Bénéfices non-répartis	229.27
Total de l'actif	$33,318.17	Total	$33,318.17

RECETTES ET DEBOURSES AU 31 DECEMBRE 1945

RECETTES

	1945	Fondation
Capital social	$ 3,582.86	$ 10,410.87
Epargne	40,114.25	86,040.82
Remises sur Prêts	30,081.19	47,442.16
Retraits sur Placements	600.00	600.00
Taxe d'entrée	72.50	211.00
Bénéfices	914.85	1,482.50
	$75,365.75	$146,187.35
Caisse au début	12,173.39	
	$87,539.14	$146,187.35

DEBOURSES

	1945	Fondation
Retraits sur capital social	$ 1,016.70	$ 1,162.26
Retraits sur épargne	35,253.92	62,614.51
Prêts consentis	34,447.10	60,229.37
Placements faits	3,595.00	8,600.00
Boni	122.24	122.24
Intérêt sur épargne	223.68	349.60
Dépenses	349.54	578.41
	$75,008.18	$133,656.39
Caisse à la fin du mois courant	12,530.96	12,530.96
	$87,539.14	$146,187.35

Fondée le 25 juillet 1943; Nombre de sociétaires, 180; Nombre de prêts consentis durant l'année, 76.

P.-H. BOULET, gérant.

ST-GEORGES, Man.

BILAN AU 31 DECEMBRE 1945

ACTIF		PASSIF	
Caisse: En banque	$2,453.71	Capital social	$ 960.72
Prêts en cours	1,740.00	Epargne	3,204.04
Dep. de Fond.	12.78	Avoir-propre:	
		Fonds de Réserve	19.07
		Bénéfices non-répartis	22.66
Total de l'actif	$4,206.49	Total	$4,206.49

RECETTES ET DEBOURSES AU 31 DECEMBRE 1945

RECETTES		DEBOURSES	
Capital social	$ 213.11	Retraits sur capital social	$ 149.62
Epargne	3,619.25	Retraits sur épargne	1,984.07
Remises sur prêts	1,280.00	Prêts consentis	2,800.00
Retraits sur placements	500.00	Placements faits	500.00
Taxe d'entrée	5.90	Dépenses	13.55
Bénéfices	66.10		
	$5,684.36		$5,447.24
Caisse au début	2,216.59	Caisse à la fin du mois courant	2,453.71
	$7,900.95		$7,900.95

Fondée le 13 mai 1944; Nombre de sociétaires, 95; Nombre de prêts consentis durant l'année, 4.

STE-ANNE DES CHENES, Man.

BILAN AU 30 SEPTEMBRE 1945

ACTIF			PASSIF	
Caisse: En main		$ 1,200.31	Capital social	$ 3,935.90
En banque		3,804.93	Epargne	33,992.82
Prêts en cours		20,822.98	Taxe d'entrée	13.80
Placements:				
Bons de Victoire		12,500.00	Total du passif	$37,942.52
Ameublement	$120.25			
Moins dépréciation	37.67		Fonds de réserve	345.85
		92.58	Bénéfices non-répartis	132.43
Total de l'actif		$38,420.80	Total	$38,420.80

RECETTES ET DEBOURSES AU 30 SEPTEMBRE 1945

RECETTES

	1945	Fondation
Capital social	$ 663.65	$ 5,963.74
Epargne	34,614.78	102,282.72
Remises sur prêts	5,582.40	22,760.26
Retraits sur placements	5,000.00	5,000.00
Comptes payables		1.12
Taxe d'entrée	13.80	122.40
Pénalités		20.03
Bénéfices	452.12	2,659.12
Total des recettes	$46,326.75	$138,809.39
Caisse au début	5,340.41	
Total	$51,667.16	$138,809.39

DEBOURSES

	1945	Fondation
Retraits sur capital social	$ 741.50	$ 2,027.84
Retraits sur épargne	29,075.22	68,289.90
Prêts consentis	7,496.05	43,583.24
Placements faits	9,000.00	17,500.00
Ameublement		120.25
Boni		254.96
Intérêt sur épargne		778.95
Dépenses	349.15	1,247.89
Comptes payables		1.12
Total des déboursés	$46,661.92	$133,804.15
Caisse au 30 septembre 1945	5,005.24	5,005.24
Total	$51,667.16	$138,809.39

Nombre de sociétaires, 290; emprunteurs, 38.

SOUTH JUNCTION, Man.

BILAN AU 31 DECEMBRE 1945

ACTIF		PASSIF	
Caisse: En main	$ 151.52	Capital social	$1,367.66
En banque	3,987.24	Epargne	3,807.37
Prêts en cours	886.00	Taxe d'entrée	10.90
Placements:		Pénalités	1.33
Parts à Caisse Centrale	10.00	Avoir-propre:	
Bon de Victoire	200.00	Fonds de Réserve	36.57
Organisation	37.87	Bénéfices non-répartis	48.80
Total de l'actif	$5,272.63	Total	$5,27263

RECETTES ET DEBOURSES AU 31 DECEMBRE 1945

RECETTES

	1945	Fondation
Capital social	$ 692.53	$1,367.66
Epargne	4,272.47	5,721.38
Remises sur prêts	2,142.00	2,648.00
Taxe d'entrée	10.90	20.40
Pénalités	1.33	1.33
Bénéfices	58.54	95.36
	$7,177.77	$9,854.13

DEBOURSES

	1945	Fondation
Retraits sur capital social	$ 11.21	$ 11.21
Retraits sur épargne	816.45	1,909.15
Prêts consentis	2,374.00	3,534.00
Placements faits	90.00	210.00
Boni	7.64	7.64
Intérêt sur épargne	11.12	11.12
Dépenses	53.18	90.31
	$3,363.60	$5,773.43
Caisse à la fin du mois courant	3,814.17	4,080.70
	$7,177.77	$9,854.13

Fondée le 11 janvier 1944; Nombre de sociétaires, 104; Nombre de prêts consentis durant l'année, 25.

A. BRISSETTE, gérant.

ST-EUGENE, Man.

BILAN AU 31 JANVIER 1946

ACTIF		PASSIF	
Caisse: En main	$ 131.51	Capital social	$ 835.90
En banque	460.16	Epargne	1,889.55
		Taxe d'entrée	1.10
Prêts en cours	2,010.35	Total du passif	$2,726.55
Bons de la Victoire	150.00	Avoir-propre:	
		Fonds de Réserve	28.64
Autre actif	20.54	Bénéfices non-répartis	17.37
Total de l'actif	$2,772.56	Total	$2,772.56

RECETTES ET DEBOURSES AU 31 JANVIER 1946

RECETTES		DEBOURSES	
Capital social	$ 870.33	Retraits sur capital social	$ 34.43
		Retraits sur épargne	1,166.42
Epargne	3,055.97	Prêts consentis	2,593.10
		Placements faits	150.00
Remises sur prêts	582.75	Boni	8.36
		Intérêt sur épargne	8.01
Intérêt de banque	.10	Dépenses	10.03
		Autres déboursés	30.54
Taxe d'entrée	19.40		
			$4,000.89
Bénéfices	64.01	Caisse à la fin du mois courant	591.67
Total	$4,592.56		$4,592.56

Fondée en mai 1945; Nombre de sociétaires, 71.

M.-E. LACASSE, gérant.

NOTRE DAME PARISH (Kenora)

FINANCIAL STATEMENT FOR THE PERIOD FEBRUARY 1st, 1945 TO JANUARY 31st, 1946

ASSETS		LIABILITIES	
Personal Loans	$ 7,541.90	Shares	$13,178.68
Prepaid Insurance	14.59	Bills Payable	3,300.00
Government Bonds	652.13	Education Fund	1.26
Ontario League	200.00	Guarantee Fund	36.39
Real Estate Loans	6,455.00	Undivided Earnings	2.15
Cash	2,129.36	Profit	474.50
Total	$16,992.98	Total	$16,992.98

RECEIPTS		DISBURSEMENTS	
Shares	$11,928.60	Shares	$ 3,238.43
Loan Repayments	9,393.91	Loans	21,221.09
Interest on Loans	759.06	Interest Paid	104.37
Int. on Investments	54.83	Expenses	100.48
Entrance Fees	28.50	Prepaid Insurance	141.21
League Loans	6,500.00	League Loans	3,200.00
Bank Loans	4,500.00	Bank Loans	4,500.00
Sale of Investments	2,000.00	Investments	1,152.13
Misc.	2.81	Misc.	11.58
Total Receipts	$35,167.71	Total Disbursements	$33,669.31
Cash at beginning	630.96	Cash at end	2,129.36
Total	$35,798.67	Total	$35,798.67

Bannissons les revues malhonnêtes et les illustrés immoraux

Appel de Mgr A. Valois, directeur diocésain de l'Action Catholique à Montréal.

Calendriers, buvards scandaleux

Des citoyens révoltés ont mis devant mes yeux des calendriers d'un caractère vraiment immoral. Ils représentent des femmes complètement nues ou voilées de façon à tout laisser deviner ou désirer. Les poses d'automobiles, des matériaux de construction, des chaussures, de produits pharmaceutiques, du combustible, etc. Elles foisonnent aussi dans notre ville, les revues illustrées qui répandent le déshabillé total ou partiel, dans le seul but, c'est évident, d'en appeler à la curiosité morbide des lecteurs et d'exciter leur sensualité. Les panneaux-réclames également sont loin d'être à l'abri de tout reproche sur ce point. Des buvards, non moins immoraux, sont distribués par un bon nombre de nos industriels qui adoptent ce moyen de publicité, si peu digne du rôle que ces derniers ont à remplir. On était en droit d'attendre que notre population si foncièrement chrétienne finirait par réagir contre cette vague d'immoralité sans cesse grandissante. Hélas! cela va de mal en pis, et à peine entend-on, par-ci par-là, une voix qui s'élève pour protester contre tout ce dévergondage. Est-ce la voix qui crie dans le désert? On serait tenté de le croire, car le silence se fait vite autour de ce cri d'alarme, puisque les auteurs de ces dessins franchement immoraux continuent leur sale besogne. Nos jeunes se pervertissent par la lecture de ces revues mauvaises et par la vue de ces illustrés corrupteurs. Et je suis sûr que beaucoup de "petits vieux" de tous les âges y trouvent l'aliment de bien des désirs criminels. Les gens honnêtes de toute religion et de toute nationalité, laisseront-ils continuer encore longtemps ce déplorable état de choses? Maritain reprochait au peuple français de ne pas avoir "l'indignation facile". Mon Dieu! comme nous méritons bien ce reproche, nous aussi!

L'immoralité mène au crime

On se plaint de l'augmentation de la criminalité juvénile; les bonnes gens en sont effarés, et ils ont raison, c'est alarmant. Il ne suffit plus, à mon avis, de lever les bras au ciel et de se plaindre des maux existants. Il faut aller aux causes et les supprimer pour guérir le mal. Une des principales n'est-elle pas sûrement cette provocation incessante à la sensualité faite à notre jeunesse par tous ces illustrés? A l'âge de l'éveil des passions, on met devant les yeux avides de nos jeunes des images les invitant au mal et aux liaisons criminelles. Sollicités ainsi, ils succombent vite à la tentation. Inévitablement, l'alcoolisme aidant, ces couples, unis pour quelques semaines, passeront par tous les stades de l'immoralité. La femme exigera un luxe et des plaisirs que le jeune homme ne pourra lui procurer qu'en se livrant au vol, parfois même au meurtre.

Dernièrement un journal publiait une caricature bien significative. L'auteur y représente un bandit, la face masquée de noir, tenant en mains deux revolvers, et il l'intitule: "Ca commence à prendre toute la place." Les colonnes de nos journaux remplies du récit des vols à main armée qui vont jusqu'à l'assassinat prouvent bien que l'auteur n'exagère rien.

Boycottage et censure proposés

Il est donc temps, grand temps de réagir. Guerre à tous ces illustrés mauvais! Chaque fois que la chose est possible, il faut impitoyablement les faire disparaître en les déchirant ou les jetant au feu. Que l'on ne se gêne pas d'écrire son indignation aux compagnies qui répandent ces imprimés, sans aucun respect de nos moeurs chrétiennes. Et si elles ne s'amendent pas, ayons, pour une fois, la logique de nos sentiments; n'achetons plus chez elles. Si nous le voulions, comme toutes ces compagnies seraient vite amenées à résipiscence! N'achetons pas non plus des revues immorales, les éditeurs changeront le ton et l'allure de leurs publications s'ils en voient diminuer le tirage.

Je demande à nos journalistes chrétiens, catholiques comme protestants, de ne pas oublier leur grande mission d'instruire et de diriger le peuple. Ils peuvent faire beaucoup pour l'amélioration de cet état de choses, en revenant souvent, dans leurs articles, sur le devoir de chacun de travailler à restaurer partout la moralité chrétienne qui menace de disparaitre.

Je demande à tous de faire pression auprès des autorités civiles pour qu'elles établissent à Montréal, un bureau de censure des revues, des imprimés, des panneaux-réclames, etc. Il serait facile de soumettre nos plaintes à un comité de ce genre, qui agirait ensuite avec autorité auprès des personnes reconnues coupables. Que l'on insiste également auprès de nos gouvernants à Ottawa pour qu'ils défendent absolument l'entrée au pays et dans notre ville de ces revues et illustrés corrupteurs venant de l'étranger.

Nous lisions dans les journaux, il y a quelques jours à peine, un appel conjoint de Son Excellence Mgr l'archevêque et des chefs religieux de diverses dénominations de Montréal, demandant à tous de se liguer pour "relever le niveau des moeurs", dans notre ville. Espérons que nos autorités religieuses n'auront pas, une fois de plus, parlé en vain.

Une ligue des honnêtes gens

Donc, au nom de Son Excellence Mgr l'archevêque, je fais appel, un appel pressant, à tous les membres de nos mouvements d'Action catholique, de nos associations pieuses, éducatives, sociales et nationales, à toutes les personnes de bonne volonté de quelque race, de quelque nationalité, de quelque religion qu'elles soient! Guerre à mort à tous les illustrés indécents et provocateurs comme à toute littérature malsaine!

Mgr Albert VALOIS, PA., V.G.
Directeur diocesain d'Action Catholique.

Mgr Valois est content des résultats obtenus

Mgr Albert Valois, V.G., directeur du comité diocésain d'action catholique faisait tenir la lettre suivante aux journaux de Montréal.

Au nom de Son Excellence Mgr l'Archevêque, je demandais, il y a quinze jours, à tous les gens de bonne volonté, de s'unir pour livrer une guerre à mort à la littérature immorale et aux illustrés indécents et provocateurs. La réaction du public nous a prouvé qu'il s'alarmait avec nous de l'augmentation de la criminalité juvénile et qu'il était prêt à s'attaquer aux causes qui la provoquent. Celle que j'ai signalée m'a apporté, des quatre coins de la province, d'Ontario même, des témoignages d'approbation et, ce qui est mieux, des offres de collaboration. Des groupes d'hommes d'affaires, des associations pieuses, éducatives et sociales m'ont promis leur appui tout entier. Les journaux m'ont ouvert largement leurs colonnes; leurs rédacteurs ont exprimé à leur tour leur indignation et la nécessité de remédier à cet état de choses.

Tout cela est de bon augure; mais je ne me fais pas d'illusion Hélas! les sursauts prometteurs de la foule ne sont souvent que feu de paille; un problème nouveau qui attire son attention lui fait vite oublier les anciens. C'est pourquoi je me permets de revenir à la charge et je demande à tous une action concertée, à laquelle ils doivent participer avec persévérance.

Ceux qui m'ont offert si spontanément leur collaboration m'ont en même temps demandé une ligne de conduite. Voici, à mon avis, ce qui doit être fait et tout de suite.

1o Commencer à faire maison nette chez soi, en faisant disparaître de son foyer, de son bureau, tous les illustrés mauvais qui s'y trouvent; calendriers, buvards, revues obscènes, etc., etc.;

2o Exiger la même chose de ses fournisseurs et de tous ceux à qui l'on accorde sa clientèle;

3o Dire, par lettre personnelle, sa désapprobation, en termes polis mais fermes, à toutes les compagnies fautives, qui, dans leurs annonces ou leurs éditions, blessent la morale, et les menacer de boycottage;

4o Ne pas acheter de ces revues et journaux qui se font une spécialité d'en appeler à la sensualité de leurs lecteurs, ni de ces petits romans à dix sous qui sont à tous les étalages. La plupart de ces brochures sont franchement mauvaises et obscènes; le reste ne vaut pas le papier sur lequel elles sont imprimées;

5o Ecrire au gouvernement d'Ottawa pour demander d'interdire l'entrée au pays des revues obscènes publiées à l'étranger, et la condamnation de celles qui sont éditées au pays;

6o S'imposer personnellement ce travail, et ne pas s'en remettre aux autres.

Donnez-moi trois mois d'un véritable boycottage, dans le sens que je viens d'indiquer, persévérez à protester et à demander le respect qui vous est dû, et nous aurons ensemble remonté le courant et guéri notre ville de cette plaie. Il n'y aura ensuite qu'à surveiller, et à recommencer le même travail si ces éditeurs veulent revenir à leur sale besogne.

"Nous devrions suivre l'exemple du Québec", dit Mgr Duke

VANCOUVER, C.B. - Dans une conférence qu'il fit à un groupe d'Enfants de Marie, représentant la section archidiocésaine de cette Association, Son Excellence Monseigneur W.-M. Duke, archevêque de Vancouver, déclara que la Colombie Britannique devrait suivre l'exemple de la province de Québec en formant un comité, qui comprendrait des membres du clergé pour s'occuper du problème de la littérature "sexuelle".

"Si nous avions un tel Comité nommé par le gouvernement, il nous serait plus facile de soumettre nos difficultés à ses membres, qui seraient autorisés à poursuivre ceux qui se rendent coupables de ce mal," dit Son Excellence.

"Il ne suffit pas de "lever les mains au ciel" en constatant combien la délinquence juvénile se généralise; ce qui importe, c'est d'en rechercher la cause et de l'enrayer."

Mgr Duke attribue la plus grande de ces causes à l'incessante provocation des jeunes à la sensualité et au crime faite par les auteurs de livres sexuels, magazines du même genre et cinémas corrupteurs.

Il ne s'agit pas ici de vouloir intervenir contre la liberté de presse, en vigueur dans notre pays. Mais, par exemple, serait-ce intervenir contre la "Loi d'Alimentation Pure" que de condamner les produits en conserves, empoisonnés? Serait-ce intervenir contre la liberté de presse que de s'opposer à ce que le poison contenu dans les publications venant de notre pays ou d'ailleurs pour corrompre l'âme de notre jeunesse, ne soit diffusé ici?

A l'âge où les passions s'allument chez les adolescents, nous tolérons qu'ils lisent des revues ou assistent à des spectacles les invitant à des actes sensuels et criminels. Il est évident qu'en étant ainsi sollicitée, la jeunesse se livre rapidement à tous les désordres sensuels. Aussi voit-on de jeunes couples s'adonner à toutes les débauches, y compris celle de la boisson.

La jeune fille est friande d'accessoires "de luxe" et pour les lui procurer le jeune homme s'adonne au vol, aux attaques à main armée et même au meurtre.

LA TOUR EIFFEL REMISE AUX FRANCAIS

PARIS — La Tour Eiffel, qui avait été réquisitionnée par le corps des signaleurs de l'armée américaine, sera remise aux Français sans délai.

COLLEGE DE ST-BONIFACE

Le Coin du Collège

Directeur: Telesphore Robert
Rédacteurs: Jean Lagassé, Félix Gourbil, Gilles Lane

XIXe ANNEE — 1945-46 — NUMERO 23

CHRONIQUE du 21 au 27 mars

Récompense

La collation traditionnelle qui devait suivre la séance de "Bibi" avait été remise au dimanche 24 mars. Un grand nombre d'élèves avaient contribué, de près ou de loin, au succès de la séance annuelle. Tous les élèves prirent de près une part active au goûter. La joie de la séance restait encore et l'appétit ne souffrit pas du délai.

Avant la réfection, un film français, superbe de jeu et de finesse, avait joyeusement commencé l'après-midi.

Le Conseil de la Récréation

Il a bien travaillé depuis le début de l'année. Avant le départ des Universitaires et l'élection d'un nouveau conseil, la Récréation fête ses officiers dans l'intimité. Ce sont: les membres du Grand Conseil des jeux: B. Bélanger, A. Tessier et J. Lagassé; le comité des travaux: J. Comeau, J. Joyal et G. Gagné; les commis du magasin: A. Hacault, G. Lavoie et Roger Smith; N. Préfontaine, au miméographe dévoué; M. Hamonic, l'animateur de la balle "molle ou dure"; D. Joyal, l'officier de la balle-au-mur; A. Cadoreth, le serviteur de la crosse; les officiers du billard: D. Lambert et M. Rocan; M. Dogge, l'homme des quilles; les aides du grand club: S. Lemoine, fidèle secrétaire, et E. Duha, digne mascotte. Honneur au dévouement!

Le secrétaire sortant.
Jean LAGASSE.

Les élections

Vendredi matin, 22 mars, eut lieu la mise en nomination des candidats au grand conseil des jeux. Trois élèves de Versification et six de Méthode brillent sur la liste: Gérald Lavergne et Albert Van Belleghem, à la présidence; Louis Plamondon, Denis Leclerc et Roger Smith, au secrétariat.

Vendredi et samedi, la grande cabale traditionnelle. Grâce à l'enthousiasme du président des élections, Jean Lagassé, elle fut joyeuse et surtout très vivante. Plus de cinq orateurs gravirent les degrés de la tribune électorale. Les candidats sont vantés ou écorchés tour à tour. Notre québécois Côté fut l'éloquence même. Peut-être a-t-il du Bourassa?

Dimanche matin, c'est de toute leur verve que les courageux candidats tentèrent le dernier effort pour se gagner l'opinion publique L'art oratoire germe chez plusieurs. La grenouille de La Fontaine s'amène dans une comparaison. On en appelle à Napoléon, que le gros Lambert tire à lui. "Napoléon n'était pas un baril, certes, mais il avait de l'embonpoint". C'est comme s'il l'avait connu! Denis Joyal est trop petit, "dame oui". Lane tient à son expérience comme un boiteux à sa canne. Les applaudissements ne manquent pas. Les Pères ont remarqué la tenue particulièrement soignée des discours.

Les deux salles de récréation, tapissées de caricatures amusantes, semblent deux énormes pages de "comics".

Le vote eut lieu lundi midi. A 4 h. 10, la gent collégiale, réunie sur le carré de ciment, attend avec une anxiété nerveuse le résultat des élections. Enfin le président du scrutin parait sur la galerie des Pères. Il remercie les candidats, les félicite de leur courage, souhaite bon succès au nouveau conseil, puis proclame les élus. Secrétaire: Roger Smith; vice-président: Denis Lambert; président: Gérald Lavergne. A la vice-présidence, la lutte se montra particulièrement acharnée. Les vainqueurs, portés en triomphe sur la galerie, adressent quelques mots de remerciements.

Le nouveau conseil remercie partisans et électeurs. Il compte sur la collaboration de tous pour terminer l'année dans une Récréation active et joyeuse.

Le nouveau secrétaire,
Roger SMITH.

Le renard

Moins par sa grosseur que par sa forme, le renard ressemble au chien. Un museau allongé, deux pavillons d'oreilles pointues, deux petits yeux rouge pâle, tout son être enfin lui donne un aspect rusé bien caractéristique.

Il faut le voir dans sa cage de broche, courant ici et là, furetant partout, jouant de ruse ou de force avec son gardien rêveur. Deux bonds le transportent où il veut avec la rapidité d'une flèche. Sa longue queue bien fournie lui sert de gouvernail, en même temps que de protection contre le froid.

Vous aurez peine à le croire, ce sire hautain débarrasse le monde de toutes les vieilles rossinantes qui meurent debout et de quantités d'autres haridelles.

Le renard met bas ses petits vers la première fonte des neiges. La portée est en moyenne de quatre ou cinq; elle peut atteindre sept et même neuf rejetons.

La femelle est peut-être de tous les animaux celle qui se dépense le plus pour sa progéniture. Quelqu'un approche-t-il sa couche de trop près, elle montre les dents, et malheur à qui oserait mettre la main sur les renardeaux. Quand leur corps frêle et débile frissonne sous la bise, son poil tombé est là pour les réchauffer; la soif les tourmente-t-elle, ses mamelles les allaitent généreusement. Elle imite encore la sentinelle. Quelque ennemi survenant, elle se précipite dans sa boite en donnant l'alarme par un cri plaintif. S'il arrive qu'on veuille sevrer trop tôt les petits, elle les égorgera plutôt que de les laisser partir.

La fourrure du renard est très recherchée pour sa chaleur mais surtout pour sa beauté. Les dames la portent avec orgueil; c'est la fourrure en vogue. Il n'y a pas jusqu'aux autos, ces démons de fer, qui, privés de queue, se parent de celle du renard!

Remercions Dieu de tout ce que nous avons; même le plus vil des animaux a sa place dans la création et peut rendre service à l'homme en lui fournissant soit la nourriture, soit le vêtement.

Denis GELINAS,
Méthode A.

Chronique du Juniorat de la Ste-Famille

Le capitaine Maurice Dussault, nous donna une bien intéressante conférence, sur ses expériences outre-mer. Nous l'avons suivi comme chapelain militaire, d'abord, puis comme touriste. Comme clou de la soirée, il nous joua quatre magnifiques solos de violon, comme lui seul sait les jouer, sur un violon qu'une dame française lui a donné, en reconnaissance des services rendus à la France par notre chère patrie.

Activités

Le 16, les Méthodistes et les élèves des autres classes supérieures ont assisté, au Playhouse, à la représentation de la pièce classique Macbeth. Le 17, nous allions entendre le R.P. A. Philippot, archiviste de la province, qui donna une conférence sur un voyage à la Rivière La Paix. Le 18 nous assistions à la représentation de Bibi, donnée par les Collégiens. Ce fut un grand succès, comme toujours, et le 19, nous jouissions de la petite séance intime, donnée dans notre salle en l'honneur des vainqueurs des ligues intermurales. Autant d'événements neutralisant la monotonie. Dans le domaine sportif, les finales chez les Grands ont suscité un grand enthousiasme: on se serait cru au Maple Leaf Garden à une partie de gouret — Canadiens vs Toronto. Toutefois, ici, les Maple Leafs furent vainqueurs: leurs noms: Dufault, P. Aubin, P. Paris, G. Mulaire, D. St-Onge, E. Aubry. Ils ont bien mérité leur victoire. Les Eléments Latins restent les maîtres incontestés et incontestables de la Syntaxe et Versification dans le domaine du gouret.

Visiteurs

Parmi nos visiteurs: les RR.PP. P.-E. Tétreault, de St-Philippe, Sask., G. Bellemare, de St-Laurent, P. Piché, de Lebret, C. Comeau, de Kenora, J.-B. Méthé, de St-Laurent, N. Danto, d'Oak Point, et le Frère Adolphe Gauthier, de McIntosh. Le dernier visiteur, et à la dernière minute, le R.P. Scheffer, supérieur du Scolasticat de Lebret.

Le R.P. Supérieur, le 22 au soir, a été appelé d'urgence, à Gravelbourg, au chevet de son cousin et co-paroissien, M. l'abbé Poulin, curé du Lac Pelletier, Sask.

Le 23 au soir et le 24 dans la matinée, il y eut récollection pour tous, sous la direction du R.P. A. Bastien.

Vacances de Pâques

Les vacances de Pâques sont au programme des conversations parmi les élèves. Les uns iront dans leur famille; d'autres le souhaiteraient, mais un voyage est coûteux, surtout lorsque la maison paternelle est à longue distance. C'est dur, mais le sacrifice est-il un vain mot dans le vocabulaire chrétien. Nos rhétoriciens avec ceux du Collège ont suivi les exercices d'une retraite de décision, prêchée à la Maison des Retraites Fermées, par le R.P. L. Mailhot, recteur du Collège. La figure rajeunie, souriante, encourageante de nos finissants nous en dit beaucoup sur les heureux résultats de ces jours de réflexion.

Pourquoi j'aime ma mère

Ma mère, bienveillante, est l'être
que mon coeur
A toujours préféré, pour sa grande douceur.
Celle qui, dès les jours primaires
de ma vie,
Me montra à prier et à aimer Marie.

C'est elle qui voulut me nourrir
tous les jours,
Et qui pria pour moi avec grand
amour
Désirant de tout coeur que son
enfant chemine,
Vers la table où l'on prend la
substance divine.

Elle donne un amour, un coeur
plein de tendresse
Au fils qu'elle chérit, et comble
de caresses.
Comment ne pas aimer un coeur
si dévoué,
Un coeur si doux, si bon, qui nous
a tout donné?

Quand nous étions petits, elle
nous a bercés.
Près de notre berceau, elle a souvent chanté.
Souvent, elle console un enfant
qui chagrine,
Elle nous rend très vite une plus
belle mine.

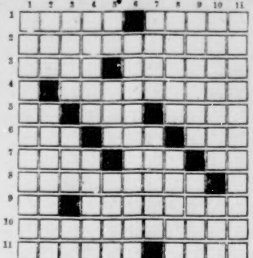
Vers la maison de Dieu, elle a
conduit nos pas,
A l'ombre de son toit, pour nous,
elle pria,
Afin que notre vie à Dieu orientée,
Soit toujours très chrétienne et
de sainte durée.

Notre formation, elle la veut très
bonne,
Afin que dans le monde on ne
nuise à personne.
J'aime pour tout cela celle qui
m'a aimé,
Et veux monter avec elle aux
grandes saintetés.

ELEMENTAIRE de 13 ans.
(Com.)

Le grand principe de l'union fait la force doit s'appliquer dans notre lutte contre la tuberculose. Le terrible ennemi est un danger pour toute la population de Montréal. C'est pourquoi les citoyens de Montréal doivent aider la Ligue Antituberculeuse de Montréal Inc.

Nos Mots Croisés



HORIZONTALEMENT

1—Sommes prêtées — Grand manteau d'église.
2—Qui rongent la pierre.
3—Affaiblie — Morceaux d'étoffe blanche que portent au cou les gens de robe.
4—Instrument de physique destiné à mesurer et comparer les sons.
5—Symbole de l'aluminium — Onomatopée d'un choc — Viscère double.
6—Tamis de crin — Propre — Une manche au tennis.
7—Qui est à lui — Surnommé — Féminin de son.
8—Dégagements des habits autour du cou.
9—Coups de baguettes — Tournerais sur toi-même.
10—Qui n'est pas déterminé.
11—Etends, allonges — Ville d'Autriche.

VERTICALEMENT

1—Métier et commerce du plumassier.
2—Action de rire — Opérant le lainage du drap.
3—Saisons — Aride — Préfixe indiquant la duplication.
4—Visionnaire français, né à Barenton (Manche) — Effectuer une novation.
5—Sud-Ouest (abrév.) — Particule négative — Superpose les poissons salés dans les barils.
6—Formes suivant lesquelles les affaires sont instruites devant les tribunaux.
7—Deuxième fils de Noé — Amener vers soi.
8—Chimiste allemand, né à Breslau — Fin, borne, limite.
9—Variétés de quartz calcédoine — Salubre.
10—Mises en pâte — Rivière d'Allemagne, affluent du Danube.
11—Recouvrisses de bardeaux ou d'ardoises.

Solution du problème précédent



P	O	L	I	R	■	R	A	C	A	N
U	S	I	T	E	■	E	M	U	L	E
P	E	S	E	■	E	P	E	L	E	E
I	R	■	M	E	G	E	R	E	S	■
L	A	C	■	M	A	T	I	R	E	Z
L	■	A	V	A	L	E	R	A	■	E
E	T	R	E	C	I	R	■	S	U	B
■	A	E	R	I	S	A	S	■	S	R
B	I	S	S	E	E	■	A	V	E	U
R	E	S	T	E	■	E	L	I	E	R
U	S	E	E	S	■	T	E	S	S	E

A l'Ecole Provencher

Le 25 février Provencher défit West Kildonan, 5 à 4, dans une des parties les plus enthousiastes de la saison, pour mettre les Paladins dans les éliminations de la ligue "senior-suburban". A l'Olympic, le lundi 11 mars, Provencher fut battu par St-Vital dans la première partie des éliminations. Le mercredi 13 mars, les "grands" de l'école égalisèrent les affaires pour le trophée du championnat en gagnant 5 à 3.

Enfin les Paladins de Provencher remportèrent la victoire contre St-Vital, mercredi dernier, au son de 5 à 4, pour amener chez eux l'honneur d'être champions de la ligue "Senior-Suburban Collegiate". La partie ne fut gagnée que par le travail, et il y eut même dix minutes supplémentaires. Provencher commença au milieu de la première période, lorsque Bouchard laissa voler la rondelle qui se précipita dans le but ennemi. Mais peu après St-Vital fit un point, et à la fin de la première période, il était en avant, 2 à 1. A la fin de la deuxième période, St-Vital obtenait 3 à 1.

Mais la troisième période fut toute à Provencher. Gauvreau prit la rondelle de Bouchard et l'envola pour faire le montant 3 à 2. En quelques minutes Bouchard l'a fait 3 à 3 — compte qui dura jusqu'à la fin du jeu. La première ligne de Provencher, Bibeau, Bouchard, et Gauvreau jouèrent toutes les dix minutes supplémentaires. Après moins d'une minute de jeu, Bouchard avait déjà fait un point et Provencher garda la rondelle la plus grande partie des dix minutes et gagna même un autre point. Durant la dernière minute, St-Vital eut son quatrième point mais l'horloge finit la partie avant qu'il puisse en faire un autre, quoique deux Paladins fussent en dédit.

Le crédit pour ce succès revient au R.F. Robert Ouellette, S.M., l'instructeur; à M. Claude Gagnon, un guide indispensable; à William MacHutchon, gérant et agent de publicité; aux membres de l'équipe: David Joyal, Roland Blais, Raymond Savoie, Alfred Gauvreau, Paul Bibeau, Raymond Bouchard, Roger Gaudreau, Bernard Lévêque, Maurice Mousseau, Gérard LeBlanc, Roger Dubé et Gérard Dawson. Ceci est le troisième championnat pour Provencher pendant les dix derniers mois. L'été dernier les petits gagnèrent le trophée "Junior Suburban Baseball" et à propos, ils ont battu St-Vital pour le gagner. Et il y a deux semaines, l'équipe de quilles gagna le trophée de M. H. B. Scott comme symbole de suprématie entre les écoles de Winnipeg Metropolitan. C'est certainement un record, duquel nous devons être fiers.

Dernièrement le concours de tir D.C.R.A. prit fin. La première équipe termina avec une moyenne de 95.5% et la deuxième, 91. 4%. Les meilleurs tireurs dans ce dernier match furent Wesley Beaulieu, 99%, T. Cassels, L. Clincke, et R. Huot chacun 98, et M. Wrublowsky, 97. Plus de trente garçons prirent part à ce concours.

La population d'Ottawa augmenterait considérablement

OTTAWA. — M. Jacques Greber, urbaniste français, dont la cité d'Ottawa bénéficie présentement des talents, a déclaré, à une réunion de la section Notre-Dame de la Saint-Jean-Baptiste, que la population de la capitale est appelée à tripler, c'est-à-dire à passer de 180,000 à 500,000 ou 600,000. Il a déclaré que la basse ville subirait vraisemblablement les plus grands changements.

La France se tournerait vers Moscou

PARIS — Dans une interview exclusive à la "British United Press", le ministre français des Affaires étrangères, Georges Bidault, a déclaré que si la France n'obtient pas une aide financière substantielle des Etats-Unis, elle sera peut-être forcée de donner une nouvelle orientation à sa politique économique à l'endroit de la Russie soviétique. "Il faut que la France obtienne cette aide économique pour ne pas retarder indûment son relèvement. Si cette aide ne vient pas, la France devra se tourner ailleurs, c'est-à-dire vers la Russie soviétique". Bidault ne fait aucune allusion à l'offre de la Russie de vendre 400.000 tonnes de blé à la France ni à la signification diplomatique de cette offre.

Mgr J. Slipyz est décédé en prison soviétique

OTTAWA — Dans les milieux très autorisés on annonce la mort de Mgr Joseph Slipyz, archevêque ukrainien catholique de Lwow, dans les prisons soviétiques de Kiev, où il avait été enfermé.

Mgr Slipyz est ainsi le quatrième évêque catholique de rite ruthène qui meurt confesseur de sa foi depuis l'occupation de la Galicie par les Russes. En décimant la hiérarchie, on espère bien séparer de Rome ce peuple qui a déjà tant souffert jadis pour demeurer dans l'unité catholique et pour conserver son rite. Le Pape Pie XI exaltait encore récemment ce passé glorieux et douloureux à la fois.

Mgr Slipyz avait été consacré coadjuteur avec future succession par Mgr Scheptitsky, métropolite de Lwow, en la fête de l'Immaculée Conception, en 1939. Dès ce moment, on prenait des dispositions pour préserver la hiérarchie catholique du rite byzantino-slave contre les éventuelles tracasseries et persécutions des Soviets.

Il semble bien que Moscou soit davantage mû par des préoccupations politiques que religieuses, et, si les évêques orthodoxes réunis autour du patriarche Alexis travaillent ainsi à la destruction de la communauté catholique ruthène, ils se font les instruments d'un pouvoir soucieux de supprimer tout ce qui ne serait ni à son service ni à sa dévotion.

Nous apprenons de source autorisée qu'actuellement plus de 400 prêtres catholiques de rite ruthène ont été déportés ou sont emprisonnés. La liberté qu'on leur laisse est celle de choisir entre l'apostasie et la persécution. Prions pour nos frères dans les chaînes.

Boite aux Questions

Q.—Quel est le but de la retraite fermée?

R.—Le premier but de la retraite fermée, c'est de faire de chaque chrétien un chrétien cent pour-cent. Pour cela il faut avoir la vie de la grâce et en vivre. La retraite qui veut faire de nous de vrais chrétiens bien vivants doit donc s'employer à nous mettre en vie, si on ne l'est déjà, à nous mettre en possession de l'état de grâce, à inculquer en notre âme le culte de l'état de grâce: c'est là son premier but. La retraite n'est pas seulement une oeuvre de purification, toutefois: elle est aussi une école de formation, elle tient lieu de séminaire dans la formation des fidèles. Enseigner aux fidèles la beauté de leur vocation de fils de Dieu, leur faire goûter comme il fait bon de servir Dieu, leur indiquer comment faire pour le servir comme il faut, aider leur bonne volonté à se mettre avec plus de force à l'oeuvre: voilà le second but de la retraite. La retraite purifie le passé, forme pour l'avenir: voilà bien son double but.

•

Q.—Est-il permis de prendre du jus de fruits entre les repas sans briser le jeûne? Jus de pomme, jus de raisin, jus de tomate, etc..?

R.—La loi du jeûne ordonne de ne faire qu'un seul repas le même jour; elle permet pourtant de prendre, le matin et le soir, non pas un vrai repas, mais un peu de nourriture, pourvu qu'on se conforme, pour la qualité et la quantité des aliments, aux usages approuvés des lieux où l'on se trouve.

Or les jus de fruits sont de la nourriture et ne peuvent pas être classés comme breuvage. Et comme on ne doit prendre aucune nourriture dans l'intervalle des trois repas cités, il est défendu alors de prendre des jus de fruits entre les repas sans briser le jeûne.

Notez cependant qu'une limonade ou une orangeade claire serait permise, ce qui, selon l'opinion commune des gens, est considéré comme breuvage.

•

Q.—Est-ce un péché grave de briser son jeûne sans raison, par simple gourmandise entre les repas?

R.—Oui; la loi du jeûne oblige sous peine de péché grave toutes les personnes qui y sont soumises et qui n'en sont pas légitimement exemptées ou dispensées.

•

Q.—Il y a quelque temps dans une réponse de la "Boite aux Questions" vous disiez qu'un pénitent qui commençait par réciter un chapelet par dévotion avec l'intention d'en réciter un autre pour sa pénitence sacramentelle imposée par le confesseur, n'avait pas accompli sa pénitence en ne récitant pas ce deuxième chapelet. Est-ce la même chose qui arrive quand je décide d'avance d'assister aux messes un dimanche avec ces deux intentions: la première par dévotion et pour demander une faveur spéciale, et la seconde pour satisfaire au précepte de l'assistance à la messe? Si je décide après de ne pas assister à la seconde messe, est-ce que j'ai satisfait à la loi de l'Eglise?

R.—Vous avez satisfait à la loi de l'Eglise, et vous n'avez pas à assister à une seconde messe. C'est dire alors qu'il y a différence dans les deux cas: je maintiens ce qui a été affirmé dans la réponse du 15 février dernier: "le pénitent (en question) doit réciter un deuxième chapelet, car, en récitant le premier, il n'avait aucunement l'intention d'accomplir sa pénitence. Il ne l'a donc pas accomplie et l'obligation demeure". Il faut accomplir la pénitence sacramentelle selon le mode déterminé par le confesseur; l'intention du confesseur comportait sans doute la récitation d'un chapelet pour la pénitence. De plus, quant à l'acte par lequel le pénitent remplit son obligation, cela dépend de sa volonté qu'il peut déterminer.

Maintenant venons-en à votre question au sujet des deux messes. Il s'agit ici d'un précepte de l'Eglise qu'est l'assistance à la messe aux jours déterminés. Il y est question d'une obligation qui ne dépend pas de notre volonté. Alors quand il s'agit d'une telle obligation la loi est accomplie, même si en faisant l'action prescrite on n'a pas l'intention d'obéir à la loi en ce moment. Ainsi celui qui assiste à la messe ne sachant pas que tel jour est dimanche, ou encore, le sachant, n'a pas l'intention d'obéir à la loi dès à présent, a cependant accompli la loi et satisfait à son devoir.

St-François-Xavier

Activités de l'Ecole Centre

En ce matin de mars, le soleil brille d'un éclat printanier. L'air pur et salubre colore d'un rose naturel et sain les joues des écoliers qui arrivent frais et dispos. Ils attendent la visite de l'inspecteur.

Il arrive. Maurice s'empresse de lui ouvrir la porte, lui enlève chapeau et paletot le plus gentiment possible.

Les deux classes du Cours Supérieur sont réunies et les élèves esquissent leur plus beau sourire . . . Dorothy Tully souhaite la bienvenue à M. Parker et lui dit la joie générale de revoir celui qui a si bienveillamment répondu à l'invitation lancée par Gwen Gunn de venir passer une demi-journée à l'école Centre.

Elèves des grades IX et X

Un programme scolaire a été préparé et quelques élèves des grades IX et X en font les premiers frais. Victor Préfontaine, si timide d'ordinaire, ne se reconnaît pas. Il se lève résolument et annonce les démonstrations pratiques du texte "Mastering Effective English." Sonia Stanlee énumère les points généraux qui rendent une explication claire et précise. Bernice Houde fait l'application de ces points dans le donné d'une recette de gâteau au chocolat. Elise Ouellet énonce les points à observer dans un interview, puis Nellie Haselwood, correspondante de journal, interview Claire Perras sur les détails d'une partie de gouret par les amateurs de St-François et Charleswood. Rosa Préfontaine expose les règles d'un bon discours; et Stella Zastre en fait l'application dans un discours sur l'Histoire générale. Pensez donc, neuf pages débitées par coeur, quel tour de mémoire! . . . Eva St-Germain avait présenté l'orateur Zastre et Lucille Richard le remercia.

Elèves du grade XI

Les élèves de IIème année, plus versées dans la politique, firent revivre la conférence tenue à Québec en 1864, en vue de la Confédération. Dorothy Tully présenta les "Députés" comme suit: Présidente, Laurette Allard; secrétaire, Reine Régnier; députés, Brown, Cornelius Berg; McDonald, Angela Shirtliffe; McGee, Lucille Shirtliffe; Whelan, Gwen Gunn; Galt, Jean Gunn (grade XII); Tupper, Shirley Stanlee, et Tilly, Dorothy Tully (grade XII).

Après une courte discussion, les "politiciens" disparurent pour reparaître bientôt transformés en Shakespeariens et représenter l'apparition du fantôme de Hamlet. Il y avait de quoi frissonner.

Elèves du grade XII

Les élèves de 12ème année envahirent ensuite la scène et se distinguèrent dans l'épreuve d'une centaine de questions à répondre en science chimique. Dans un deuxième numéro, ils étudièrent le drame canadien de G. Pharis "Dark Harvest". Thérèse Préfontaine en fit l'appréciation et Maurice Régnier posa des questions auxquelles Jean Gunn, Irène Beaudry, Dorothy Tully et Thérèse Préfontaine répondirent savamment, quoi.

Pour la bibliothèque de l'école, récemment centralisée, l'on a adopté le système "Dewy Decimal"; Maurice dut expliquer ce système à l'inspecteur et le vérifier par une démonstration.

Récitation

Pour clore le programme, Patrick McCaughan, (grade X), récita avec art et tact le poème "Maxime Labelle" de H. Drummond. La tuque de laine, la chemise carreautée, la ceinture flèchée et les souliers de cuir de "peau de boeuf" ont donné à Pat toute l'allure de l'ancêtre "habitant" que nous aurions voulu connaitre. Lucille Shirtliffe apprécia le poème.

Les paroles élogieuses de l'inspecteur Parker ont témoigné de sa grande satisfaction. Il assura les élèves qu'il emportait le meilleur souvenir de cet avant-midi du 12 mars et les quitta en promettant de revenir bientôt.

Au royaume du cinéma

Ce mois-ci, la séance de vues animées a revêtu un cachet spécial. Grâce à M. C. Legros, nous avons eu l'honneur et le plaisir de saluer le futur annonceur de CKSB, M. H. Bergeron. Il fait chaud au coeur de pouvoir dire que M. Bergeron sera l'annonceur à **notre radio**, et quand nous l'entendrons, nous dirons avec joie et fierté que nous le connaissons, qu'il est venu passer un après-midi avec nous.

Puis la série des films fut l'une des plus intéressantes et des plus instructives de l'année: 1) Les canards sauvages du Canada, leurs ennemis et les moyens de les protéger; 2) la vie des Esquimaux durant l'été et leurs travaux et leurs moyens de subsistance; 3) la vie de l'artiste canadien Tom Thomson, son interprétation des beautés de la nature canadienne, et ses oeuvres.

MM. Bergeron et Legros posèrent ensuite des questions — ils surent les rendre plus allèchantes en les appelant "quiz" — de sorte qu'à l'agrément du cinéma s'ajouta une classe aussi instructive que récréative.

Tous les élèves furent sensibles à l'éloge que fit M. Bergeron de notre Ecole; sincères remerciements à ce Monsieur.

(Tiré des notes de Laurette Allard et Reine et Maurice Régnier.)

CASSE-TETE

Vous guidant sur la brève explication, remplissez les lettres manquantes de chaque mot.

1.—Chose dont on se souvient inconsciemment:
(Ré - - - - - - ence)

2.—Vertu qui consiste à pardonner:
(Cl - - - - ce)

3.—Morgue, hauteur méprisante et insultante:
(Ar - - - ance)

4.—Qui se connait en vins, en bonne chère:
(G - - - met)

5.—Goût de la parure, du désir de plaire:
(Co - - - - - erie)

6.—Appauvrissement, privation de sang:
(A - - - ie)

7.—Acreté, acidité, maussaderie, aigreur:
(Ac - - - onie)

8.—Manquement à son devoir, aux obligations de sa charge:
(Pr - - - - - cation)

9.—Travail, préparation de longue main:
(El - - - ration)

10.—Attrait qui semble avoir quelque chose de merveilleux:
(Pr - - - - ge)

REPONSE

Réminiscence; Clémence; Arrogance; Gourmet; Coquetterie; Anémie; Acrimonie; Prévarication; Elaboration; Prestige.

SAVEZ-VOUS



Q.—Qu'est-ce qu'un clapier?
R.—Un endroit où on élève des lapins domestiques.

Q.—Quelle est la différence entre raisin et résine?
R.—Le raisin est un fruit; la résine est une matière inflammable.

Q.—Quel est le mot qui désigne une erreur de date?
R.—Un anachronisme.

Q.—Quelle est la devise des Mahométans?
R.—Crois ou meurs.

Q.—Comment se fait l'extraction du caoutchouc?
R.—Comme celle de l'eau d'érable.

Q.—Qu'est-ce qu'un aérolithe?
R.— Une pierre tombée du ciel; parcelle ou débris de planète.

CHARADES

La gamme sans mon un ne serait pas complète.
De 24 soldats mon deux est à la tête.
Mon trois est précieux à l'homme fatigué.
Mon quatre en vain sera cherché dans la vaillance,
On le trouve deux fois dans la fidélité.
Mon tout n'est pas toujours conforme à l'apparence.

Rép.: Ré-a-lit-é (réalité).

Mon premier, mon second sont deux fleuves fameux.
Cherchez l'un d'eux en Italie.
L'autre a l'Espagne pour patrie.
Mon tout, liquide aussi, figure savoureux,
Sur toute table bien servie.

Rép.: Pô-Tage (potage).

Le Coin des Jeunes

Directrice: Mère-Grand



Le Japon compte sur ses enfants pour relever son prestige et lui redonner une place parmi les nations démocratiques du monde. Les enfants japonais que l'on voit ici apprennent l'anglais qui leur est enseigné par leur institutrice, à l'école Nogi, de Katase, Japon.

Bonnes manières en bicyclette

Depuis que la première bicyclette a été inventée en 1839, les petits garçons et les petites filles aiment beaucoup s'en servir. De nos jours, elles sont plus nombreuses sur nos rues et il est à peu près certain que vous en avez une.

Naturellement, vous savez aller à bicyclette, mais avez-vous réfléchi que la manière dont vous vous conduisez à bicyclette indique votre personnalité?

A l'intersection des rues, vous précipitez-vous simplement parce que vous savez que vous allez plus vite que les piétons ou êtes-vous assez courtois pour respecter leurs droits?

Quand un groupe d'enfants jouent faites-vous tinter votre clochette sans arrêt ou ralentissez-vous pour leur donner le temps de se séparer et éviter tout danger d'accident? Cela ne prend qu'une seconde pour blesser quelqu'un et le remords vous accompagnera toute votre vie.

Vous accrochez-vous aux tramways et aux camions, tentez-vous de dépasser le tramway et de ne pas tenir compte des lumières rouges? Conduisez-vous prudemment?

Il y a des lois auxquelles vous devez obéir, mais ces lois ne sont pas toutes contenues dans le code. Il n'empêche que ces menus détails indiquent votre caractère. Conduisez-vous à bicyclette pour montrer que vous êtes réellement bien élevé!

Billet sans "o"

Vous croyez peut-être qu'il est très difficile d'écrire sans se servir de la lettre "O"... Détrompez-vous, chers amis. Voyez:

Ce n'est pas bien difficile: il est peu de sujets que je ne puisse traiter sans m'en servir, c'est une des lettres de l'alphabet qui me sert le plus rarement, je m'en passe, quand je le veux.

Je ne me sers de cette lettre
Que quand je veux me le permettre,
Et je ferai jusqu'à demain,
Du libre et de l'alexandrin,
Quatre cents vers de suite,
En allant aussi vite
Que si j'avais sans la lettre O
Fait faire un alphabet plus beau.

Mes petits-enfants m'écrivent

Rathwell, Man.,
Chère Mère-Grand,

Il y a longtemps que je ne vous ai pas écrit.

C'est maintenant le printemps. L'eau court dans les fossés. Notre petite rivière, La Boyne, déborde.

J'ai douze ans et je suis dans le grade VI.

Je reste à deux milles de l'école.

J'ai deux soeurs et trois frères. Leurs noms sont Yvonne, treize ans; Angéline, dix ans; Lucien, huit ans; André, quatre ans, et Lionel, deux ans. Nous sommes quatre qui venons à l'école.

Nous avons un petit poêle à pétrole à l'école. Nous avons de la soupe chaude pour manger avec notre diner.

Nous sommes venus à l'école avec un cheval cet hiver. Maintenant que la neige est fondue, nous venons à pied.

Un petit garçon,
Marcel DELEURME.

* * *

Rathwell, Man.,
Chère Mère-Grand,

C'est la première fois que je vous écris. Je suis au grade II. J'ai huit ans. Je reste à deux milles de l'école. Je viens avec le cheval et la voiture.

Un petit garçon,
Laurent BOSC.

* * *

Rathwell, Man.,
Chère Mère-Grand,

Comment allez-vous? Moi, je vais assez bien. J'ai eu mal à la gorge. Maintenant je suis bien mieux.

Je suis dans le grade IV. J'aime ça aller à l'école. Je demeure à un mille et quart de l'école. Je viens ordinairement en voiture avec les enfants de notre voisin. Ces jours-ci, je viens à pied parce qu'il y a de l'eau et de la boue.

Je vais avoir neuf ans cette année, le 27 mai. Mon frère et ma soeur sont à Winnipeg. Celle-ci a été opérée des amygdales. J'espère qu'elle se remette bien vite.

Votre petite-fille,
Denise Le GOURRIEREC.

* * *

Rathwell, Man.,
Chère Mère-Grand,

Comment allez-vous? Nous sommes tous bien ici. Il y a quelques enfants d'école qui ont eu la grippe. J'espère que vous ne l'avez pas eue.

Les concours de Pâques sont bientôt là. Que j'ai hâte qu'ils soient passés!

Il y a beaucoup de boue maintenant. La neige est toute fondue. J'ai bien hâte à l'été.

Je vais à l'école Lees. Nous sommes quatorze élèves à l'école; sept filles et sept garçons. J'ai la même maîtresse que l'année passée. Elle s'appelle Mlle Annette Bosc. Je l'aime bien.

Je prends mon grade VIII cette année. C'est ma dernière année d'école.

Cet hiver nous sommes venus à l'école avec un cheval. Nous ne pouvons plus maintenant car il y a trop de boue pour le traîneau.

Depuis le mois de décembre nous avons eu quelque chose de chaud avec notre diner. C'est moi qui lavais la vaisselle.

Je crois que je vais terminer, Mère-Grand, car c'est le temps d'apprendre mes leçons.

Une petite amie qui prie pour vous,

Yvonne DELEURME.

Val Marie, Sask.,
Chère Mère-Grand,

Ca fait un bout de temps que je lis "Nos écrivains en herbe" et je trouve cela bien intéressant, et instructif, alors j'ai pensé de vous envoyer une petite composition.

Une désobéissance qui ne m'a pas payée

C'était une belle journée d'automne quand le film sur les animaux sauvages fut représenté. Maman m'a dit qu'elle voulait le voir, et que je serais obligée de garder ma petite soeur, une chose que je n'aimais pas à faire.

Ca faisait à peu près un quart d'heure qu'elle était partie, quand tout à coup une de mes compagnes est arrivée. Cela me réjouissait beaucoup, mais m'a conduit à ma désobéissance.

Elle a commencé à me dire comme ce serait beau d'aller au parc où ils montraient ces animaux-là, et elle m'a tourmentée pendant quinze minutes. Mais moi, pensant toujours à ma petite soeur qui resterait toute seule à la maison, je lui disais toujours "non" avec un sourire. Enfin elle m'a tourmentée tellement que j'ai finalement dit "oui".

Je suis partie laissant ma petite soeur seule à la maison. Premièrement, elle a commencé à faire du feu ce qui était bien dangereux. Elle est montée sur une chaise et est tombée sur le poêle qui était pas mal chaud, et s'est brûler toute la figure, criant et pleurant à tue-tête. Quand maman est rentrée, elle fut bien malheureuse de voir que j'avais désobéi. Lorsque je suis revenue à peu près quinze minutes plus tard, j'avais la tête basse, demandant pardon. Je l'ai obtenu, parce que j'ai promis de ne plus jamais recommencer.

Cette désobéissance ne s'est jamais effacée de ma mémoire, car les marques sur la figure de ma petite soeur sont toujours restées et me rappellent ma désobéissance.

Marguerite DUMONT,
couvent de Val Marie,
grade IX.

Prononcez très vite

Douze dragons gradés
Dix chaises sèches.
Ciel si ça se fait, ses soins sont sans succès.



5 avril
Claude Marcoux, Lorette.
Térence Vincent, St-Georges.
Ulric Desrochers, Mariapolis.
Henri Dodds, St-Lupicin.
Thérèse Bonot, Vassar.
Angèle Audette, Lorette.
Ernest Bouvier, Ste-Claire.
Marguerite Mulaire, St-Pierre.
Lionel McLaughlin, Woodridge.
Anne-Marie Chatel, Woodridge.
Camille Bérard, St-Joseph.
Georges Parent, St-Joseph.
Emile Lebrouillier, Mattes, Sask.

6 avril
Omer Massinon, Aubigny.
Adrien Vincent, St-Georges.
Louis Vandal, Ste-Anne.
Lucille Bisson, Dunrea.
Lucien Lavallée, St-Jean-Baptiste.
Charles Lemieux, Celtic, Sask.

7 avril
Wilfrid Fillion, St-Joseph.
Rose-Marie Roque, Ste-Anne.
Roger Bélanger, St-Boniface.
Georges Girouard, Sandilands.
Emma Jubinville, St-Léon.
Marcel Nedelec, Celtic, Sask.
Joseph Orieux, Capacin, Sask.

8 avril
Thérèse Pilloud, N.-D. de Lourdes.
Mary Kolly, N.-D. de Lourdes.
Yvonne Gosseye, St-Lupicin.
Elsie Dufault, St-Adolphe.
Anita Beaudry, South Junction.
Marie Moquin, St-Joseph.
Jeanne Pelletier, St-Norbert.
Denis Lagimodière, Mattes, Sask.
Thérèse Beauchesne, St-Victor, Sask.

9 avril
Donat Touchette, Aubigny.
Thérèse Normandeau, La Broquerie.
Lucie Desautels, Ste-Anne.
Ephrem Desautels, Ste-Anne.
Roméo Leblanc, St-Léon.
Arthur Pilloud, N.-D. de Lourdes.

10 avril
Hubert Lamouline, Grande-Clairière.
Jacques Préfontaine, St-Pierre.
Aurise Gagné, Ste-Anne.
Sylvia Vincent, Ste-Anne.
Irène Tremblay, St-Joseph.
Armand Bosc, Rathwell.
Jeannine Lebleu, Woodridge.
Dolorès Fouasse, N.-D. de Lourdes.
Laurette Gérard, Laventure, Sask.
Pierrette Bouffard, Laflèche, Sask.
Laura Cloutier, Laflèche, Sask.

11 avril
Jacqueline Dupas, La Broquerie.
Gérard Claeys, St-Adolphe.
Jeanne Hébert, St-Malo.
Jérôme Dionne, St-Joseph.
Michel Kelly, Celtic, Sask.

NOTE

On est prié de remarquer que les noms destinés à paraitre dans la colonne des souhaits de "Joyeuse Fête" doivent nous parvenir au moins deux semaines avant la publication du journal. Precisément parce que certains noms nous ont été envoyés trop tard, plusieurs "petits-enfants" ont du être désappointés en constatant des omissions; nous le regrettons.

Nous faisons remarquer également que ce service est gratuit.

Correspondants

Rathwell: Yvonne, Angéline et Marcel Deleurme, Denise Le Gourrierec, Armand et Laurent Bosc.

Val Marie, Sask.: Marguerite Dumont.

Pour être belle, il faut sourire.
Pour sourire, il faut être bonne.
Pour être bonne, il faut être pure.
Pour être pure, il faut être forte.
Pour être forte, il faut prier!

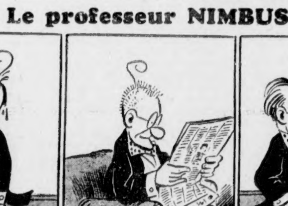
MARISE DUCLAU et sa famille — Appelez-moi. — Par McEvoy et Striebel





Le professeur NIMBUS — Reproduit avec l'autorisation du Séquestre, Ottawa.















(de Münich à mai 1940)

"Ces images existent en vues de projection pour écoles, chez Mazo, 33, Boulevard Saint-Martin, Paris".



IV. — LE COUP DE FOUDRE

Heures tristes que celles de fin août 1939! Le rappel successif, jour après jour, des classes de réserve, la mobilisation des usines, des chemins de fer, la levée finale se succédèrent à un rythme fulgurant. Les nouvelles exploitées par les propagandes des partis en lutte, et l'incertitude des véritables intentions de l'axe jetaient un trouble d'autant plus considérable, que cette question de Dantz'; paraissait plus embrouillée à l'immense majorité du peuple français.

Enfin les dernières heures sonnèrent. L'Angleterre et la France, devant l'ambition démesurée, jamais satisfaite, toujours renaissante d'Hitler, avaient relevé le gant. Le tocsin acheva de disperser, au vent des cloches, l'appel lancé par les gouvernements alliés.



V. — DANS L'INCONNU

La Pologne envahie lutta héroïquement contre un ennemi motorisé beaucoup plus nombreux, infiniment mieux outillé en tanks et en avions, et qui avait adroitement fait servir à ses desseins un été particulièrement sec et propice à la traversée des marais du pays.

Entraînés par le jeu des traités, provoqués une fois encore par l'expansion nazie, la France et l'Angleterre ne pouvaient manquer à leur parole de nations souveraines.

Mais qu'allait faire l'Italie? Or la comparse du Reich se tenait sur la réserve, proclamant une neutralité énigmatique soumise à tant d'aléas et de restrictions que la France dut conserver, face à la frontière des Alpes, comme en Afrique, les contingents nécessaires à leur protection, immobilisant ainsi, l'arme au pied et dans une longue expectative, des forces qui eussent ailleurs été si utiles.



VI. — LE SORT DE LA POLOGNE

L'Allemagne put donc diriger à l'Est toute sa puissance offensive et y pratiquer selon le mot farouche de son chancelier une "guerre éclair". En trois semaines, la Pologne n'existait plus. Les masses germaniques avaient mis en oeuvre une tactique et une stratégie nouvelles, basées sur l'utilisation intégrale d'engins mécaniques de toute nature, combinés entre eux, tant sur terre que dans les airs. La Pologne fut littéralement submergée malgré l'héroïsme de ses sacrifices, et l'étendue de ses destructions. Et alors que ses dernières armées, décimées, coupées les unes des autres pliaient définitivement, comme pour empêcher que tout le territoire polonais ne tombât aux mains de son vainqueur, les troupes russes pénétraient profondément à leur tour et librement dans ce malheureux pays, à la rencontre des colonnes allemandes. Le 5 octobre, le chancelier Hitler faisait dans les ruines de Varsovie son entrée officielle, mais devait procéder aussitôt avec l'ours moscovite à un nouveau partage de la Pologne . . .

Pour Vous, Mesdames

De l'élégance en tout

L'élégance, c'est une façon de lutter contre les brutalités, les trivialités, les laideurs de la vie. Et, pour atteindre ce but, il n'est pas indispensable de dépenser beaucoup d'argent; il est à la portée de toutes les situations. Il y a donc une philosophie dans le désir d'embellir le home, le foyer. L'élégance bien comprise est la grâce de la vie; le logis doit, de par son aspect, être accueillant, reposant.

Les choses sans beauté peuvent à la fin agir désastreusement sur les natures raffinées. C'est pourquoi, a dit un écrivain anglais, il est bon que nous fassions ou écoutions chaque jour un peu de belle musique, que nous lisions un poème, que nous regardions une belle peinture. J'ajouterai: que nous contemplions une fleur, un beau paysage. Il est également utile à notre besoin de beauté de nous asseoir chaque jour, ne fût-ce que quelques instants, dans une pièce jolie, arrangée avec goût.

Ingéniosité et esprit d'invention

Et, je le répète, si avec de l'argent, on peut toujours orner et meubler richement sa maison, il faut du goût seulement pour la décorer avec élégance, avec art; et un peu d'esprit d'invention, un peu d'ingéniosité achèveront de donner au logis l'attrait qui y retient.

On obtient le beau rien qu'en éliminant le laid, le vulgaire. C'est affaire au goût naturel ou acquis parfois. Et même l'art et le goût sont deux!

Une chose peut être parfaitement exécutée, avec un art consommé, être belle... mais seulement de la beauté du réalisme, du réalisé. Le goût, c'est l'idéal dans la beauté; c'est quelque chose qui s'élève au-dessus du terre à terre de l'existence, qui veut certainement sortir de la banalité.

Le goût plus délicat que l'art

L'art est plus puissant, mais le goût est toujours épuré, délicat. C'est pour cette raison que des femmes, qui n'ont pas eu une éducation artistique, peuvent cependant exécuter des chefs-d'oeuvre de grâce, imprimer à tout ce qui les entoure le charme qui pénètre les plus frustres comme les plus raffinés. Les premiers seraient peut-être restés insensibles devant une oeuvre d'art merveilleuse mais racontant la vie morne, la vie de chaque jour, la vie qu'ils connaissent, ils seront toujours influencés par la poésie qui émane de certains milieux.

Ayons donc l'ambition d'éveiller ce sentiment chez ceux qui pénètrent dans notre intérieur, qui y vivent...

Les soins assidus

La maîtresse de maison doit passer chaque jour dans toutes les pièces de la maison. Tout y doit révéler ses soins assidus. Ici, elle disposera les plis d'un rideau; là, elle piquera une fleur dans un vase, elle s'assurera qu'on fait régner une propreté minutieuse dans les moindres coins. Elle laissera, si possible, entrer le soleil largement dans son clair logis. Elle l'aérera abondamment. Elle voudra des journaux, des livres, des revues, sur les tables, des sièges confortables...

Elle s'entourera de préférence de couleurs tendres, douces, délicates, plutôt qu'éclatantes ou sombres. Elle dressera ou fera dresser le couvert familial avec soin, avec goût; elle imposera enfin une note de grâce à tout ce qu'elle fait, à tout ce qu'elle touche.

(Le DEVOIR)

ST-BONIFACE

Baptêmes

Le 10 mars — Joseph-René-Roger, né le 27 février, fils de Louis Vieville et d'Alma DeGagné. Parrain, Lucien Dufault; marraine, Priscille DeGagné.

Le 10 mars — Marcel-Louis-Joseph, né le 1er mars, fils de Germain Gauthier et de Flore Chartier. Parrain, Emile Gauthier; marraine, Agnès Bélisle.

Le 10 mars — Marie-Denise-Diane, née le 22 février, fille d'Ernest Nicolas et d'Annette Marchand. Parrain, Gustave Frédette; marraine, Léontine Nicolas.

Le 10 mars — Marie-Yvonne-Elida, née le 25 février, fille d'Emile Payette et de Malvina Gauthier. Parrain, Raymond Gauthier; marraine, Elida Jalbert.

Le 10 mars — Lorraine-Elizabeth-Justine, née le 29 janvier, fille de Lorenzo-Joseph Sigouin et de Gladys-Elizabeth Delavignette. Parrain Adélard-Etienne Bourgeois; marraine, Marjory-Catherine Davis.

Le 10 mars — Léo-Paul, né le 3 mars, fils de Joseph Provost et de Liliane Mireault. Parrain, Donat Mireault; marraine, Lorette Lafrenière.

Le 22 mars — Marelynn-Julienne, née le 14 mars, fille de Georges Metcalfe et de Béatrice Prescott. Parrain et marraine, M. et Mme Albert Prescott.

Le 24 mars — Emily-Jean, née le 7 mars, fille de John-Wesley Finleyson et d'Irène Clavelle. Parrain, Benjamin Clavelle; marraine, Mme Mary McDougall.

Le 24 mars — Marie-Rachel-Andrée, née le 5 mars, fille de Gérard Faucher et d'Alice Marchand. Parrain et marraine, M. et Mme Elphège Faucher.

Le 24 mars — Patricia-Lorraine-Simonne, née le 10 mars, fille de Raoul Normandeau et de Madeleine DeMoissac. Parrain et marraine, M. et Mme Emery Normandeau.

Le 24 mars — Joseph-Wallace-Larry, né le 26 février, fils de Roland Gauthier et de Pearl Little. Parrain et marraine, M. et Mme René Hardy.

Le 24 mars — Marie-Louise-Patricia, née le 8 mars, fille de Bernard Hogan et de Maria Descoteaux. Parrain et marraine, M. et Mme Roméo Descoteaux.

Le 24 mars — Claude-Omer, né le 18 mars, fils de Pierre DeGagné et de Colombe Robin. Parrain, André Robin; marraine, Alma St-Pierre.

Courrier de Louise

Q.—Quelle est cette fourrure que l'on nomme "martre d'Alaska", sa couleur et son prix?—BRAVO.

R.—La véritable martre d'Alaska est une très belle fourrure, mais aussi très dispendieuse. Chaque peau coûte de deux à trois cents dollars, et cela voudrait dire, pour un manteau, une dépense de quelques milliers de dollars. De nos jours, la marque de commerce désigne sous le nom de martre d'Alaska, la fourrure de blaireaux (bêtes-puantes). La fourrure est teinte d'un beau brun. Un manteau de cette fourrure coûte environ six ou sept cents dollars.

•

Q.—Connaissez-vous le nom de cette plante qui éloigne les mouches? Où peut-on se la procurer?—BRAVO.

R.—Il m'a été impossible de retracer le nom de cette plante, aussi je transmets votre question à nos lecteurs, les priant de bien vouloir nous faire tenir ce renseignement s'ils l'ont à la main.

•

Q.—Pourriez-vous me donner plusieurs adresses de jeunes étudiantes de la France, de quatorze ans, avec lesquelles je pourrais correspondre?—UNE QUI VEUT CORRESPONDRE.

R.—Je ne possède aucune adresse du genre. Plusieurs journaux et revues se font une spécialité de faire naître ces sortes de correspondance; en les lisant vous trouverez sans doute de ces adresses.

•

Q.—Quel est mon poids normal: j'ai quinze ans et mesure 5 pieds et 6 pouces?—POUR LA PREMIERE FOIS.

R.—Environ 128 livres.

Q.—Comment laver de la laine brute pour qu'elle soit souple?—HELENE.

R.—Il faut la laver premierement dans une eau tiède, sans savon; servez-vous d'eau de pluie de préférence. Puis dans une eau chaude où vous aurez fait fondre du savon. Rincez à l'eau pure et faites sécher à l'étuve si possible.

•

Q.—Quelle est la signification des noms Jacqueline et Lucienne?—POUR LA PREMIERE FOIS.

R.—Jacqueline, qui supplante; Lucienne, lumière.

•

Q.—Que pourrais-je offrir à la mère de mon ami chez qui je dois aller passer une fin de semaine?—HELENE.

R.—Une boite de bonbons, ou du parfum, une lotion, etc.

•

Q.—Si on fête des noces de diamant à 60 ans, que fête-t-on à 75 ans?—HELENE.

R.—On me dit que ce sont des noces de grâces ou noces de neige.

•

Q.—Pourriez-vous me donner un procédé pour nettoyer des plumes d'autruche blanches?—BRAVO.

R.—Je ne crois pas que la chose soit possible, ces plumes étant très fragiles. Vous pourriez toujours essayer de les saupoudrer de fine farine ou de talc, et de les agiter ensuite légèrement; cela devrait déloger la poussière.

•

Q.—Est-ce qu'un morceau d'ivoire qui est brisé peut se raccommoder?—BIBELOT.

R.—Vous pouvez recoller ensemble des morceaux d'ivoire avec de l'alun fondu.

LOUISE

La Mode Pratique





NOTA—Ces patrons nous viennent de Toronto, et malheureusement, ils ne sont pas imprimés en français.

Toute demande doit être adressée au Département de la Mode, LA LIBERTE ET LE PATRIOTE, Winnipeg, accompagnée de 20 sous en monnaie pour le patron. Ne demander que les mesures spécifiées et mentionner celle désirée.

(Découpez ce coupon)

La Liberté et le Patriote,
Departement des Patrons,
619, avenue McDermot,
Winnipeg, Man.

Ci-inclus .... sous. Veuillez m'envoyer le patron Style No. ....

Grandeur ....

NOM ....

ADRESSE ....

Congrès international des postes à Paris

PARIS — Tous les cinq ans, l'Union postale internationale tient un congrès. La dernière session s'était déroulée à Buenos-Aires en 1939, mais, depuis lors, il n'avait pu avoir lieu. C'est à la France que revient l'honneur d'organiser cette importante manifestation internationale. Une fois déjà, en 1875, Paris avait accueilli les délégués mondiaux.

NOS BELLES FAMILLES CANADIENNES-FRANCAISES

Parmi les belles familles canadiennes-françaises du Manitoba, figure celle de M. et Mme Pierre Guay, de St-Eustache, Man., qui compte 11 enfants. Ce sont de gauche à droite (assis): Jean-Claude, Mme Pierre Guay (née Marie-Louise Potvin, autrefois de Bruxelles, Man.), Desneiges, Pierrette, M. Pierre Guay; debout, de gauche à droite également: Roger, Denise, Adrien, Marcellin, Aldéric, Robert et Daniel.

ST-BONIFACE

Double deuil chez les Soeurs Grises

Soeur St-Onésime, qui a passé plus de 32 ans de sa vie missionnaire au Manitoba, est décédée, le 20 mars, à la Maison Mère des Soeurs Grises de Montréal, après quelques semaines de maladie seulement. Elle était âgée de 73 ans, et comptait 52 ans de profession religieuse.

Née à St-Anselme de Dorchester, P.Q., le 23 avril 1873, enfant de Joseph Mercier et de Françoise Roy, Marie Mercier, — en religion Sr St-Onésime — sera la quatrième de sa famille à entrer chez les Soeurs Grises, et toute jeune professe, elle viendra à l'hôpital de St-Boniface, de 1895 à 1904, comme garde-malade, mais surtout à titre de comptable. Plus tard, elle y fera un second stage, de 1907 à 1915, et deviendra, après cinq ans de supériorat à l'hôpital St-Pierre de New-Brunswick, N. J., supérieure de l'Orphelinat St-Joseph de Winnipeg, de 1920 à 1926, pour être ensuite supérieure à l'Hospice Taché de St-Boniface, de 1926 à 1929, et de nouveau supérieure ici de 1931 à 1937, après quoi, elle sera nommée Mère Provinciale de la Province Ville-Marie à Montréal, de 1938 à 1941, pour y rester enfin secrétaire-provinciale jusqu'à sa mort.

Soeur St-Onésime s'est manifestée toujours capable et habile dans l'administration des affaires qui lui furent confiées, et elle s'est fait estimer, par tous ceux qui l'ont connue, et dans l'accomplissement de toutes ses charges, par sa grande bonté et son aimable et compatissante charité. Les vieillards de l'Hospice Taché surtout n'ont pas oublié, nous le savons, le bienveillant sourire de "Bonne Soeur St-Onésime" qui cherchait à adoucir le sort de tous ceux qui souffrent, et dont elle avait la garde. On saura alors se souvenir d'elle dans les prières pour les défunts.

* * *

Le dimanche soir 24 mars, à l'hôpital de Ste-Rose du Lac, mourait la jeune Soeur Jeanne Saquet, née à Laurier, Man., le 25 février 1908, de parents français, Auguste Saquet et Célina Roger, tous deux nés en France. Professe chez les Soeurs Grises de St-Boniface, le 15 février 1930, cette Religieuse ne connaîtra qu'un seul emploi, — celui de cuisinière — durant les 16 années de sa vie de religion. Nommée tout d'abord à l'hôpital de St-Boniface, de 1930 à 1932, elle ira remplir le même office, de 1932 à 1942, à l'hôpital de Régina, et terminera sa vie, au même travail toujours, à l'hôpital de Ste-Rose du Lac, de 1942 à 1946, où elle a succombé des suites d'une grave opération.

Dans cette vie laborieuse et tout à fait séparée du monde, Sr Saquet saura conserver toujours, en la développant de plus en plus, cette vie intérieure qu'elle avait puisée, durant ses années de noviciat, à l'école de Sainte "Petite Thérèse" de l'Enfant Jésus dont elle aimait la belle simplicité et la grande humilité, ce qu'elle voulait imiter le plus parfaitement possible. Rien de surprenant si cette "petite Soeur" s'acquit constamment dans son entourage la réputation d'être une "compagne aimable et charitable", sans manquer pour cela de passer pour une "cuisinière habile et dévouée", partout où elle vécut.

Mercredi matin, le 27 mars, à l'Hospice Taché, de Saint-Boniface, la messe des funérailles a été chantée par M. l'abbé Léonide Primeau, assisté de MM. les abbés L.-A. Fortin et J.-C. Massicotte, comme diacre et sous-diacre.

On remarquait au choeur: S. Exc. Mgr A. Béliveau, archevêque de St-Boniface, Mgr H. Bernard, P.D., les RR.PP. F. Faure et J. Sabourin, S.J., MM. les abbés D. Beauregard, J.-E. Derome, J. V. Fife, P.-E. Chenette, M. Mireault, les RR.PP. M. Lavigne, provincial des Oblats, A. Bastien, E. Duplain, G. Adam, R. Latussek, O.M.I., le R.F. H. Huitric, O.M.I.

Dans l'assistance il y avait le père et la mère de la religieuse défunte, M. et Mme Saquet, de Laurier, ses deux soeurs religieuses chez les Filles de la Croix, Sr Bernadette et Sr Jeanne-Céline, ainsi que d'autres représentantes de la communauté des Filles de la Croix.

(Communiqué.)

Appel en faveur d'une chapelle dévastée

La chapelle d'un patronage dirigé par les Religieuses de Saint-Vincent de Paul, à Liège, Belgique, a été détruite lors d'un bombardement allemand. Les religieuses de cette institution sollicitent le secours des personnes du Canada pour leur aider à reconstruire cette chapelle.

Tous ceux qui seraient intéressés à venir en aide à ces religieuses sont priés d'envoyer leurs offrandes à:

SOEUR MARIE,
24, rue Grand Puits,
Herstal, Liège, Belgique.

WASHINGTON — L'aviation de l'armée américaine a annoncé qu'elle prépare des envolées dans la région du pôle nord magnétique, afin d'obtenir des renseignements techniques sur les conditions de vol dans l'Arctique.

Livre ancien remis au musée

Mme J.-A. Prénovault, de 534, rue Ritchot, a remis au Musée un livre très ancien intitulé "Cantiques de l'âme dévote". Ce livre a été imprimé à Québec en 1776 aux imprimeries de Fleury Mesplet. Mesplet fut le premier imprimeur de langue française au pays. Il publia les premiers livres à Montréal et fut le fondateur de la **Gazette**. Franklin l'avait rencontré à Londres en 1773 et le détermina à le suivre. Il vint au Canada en 1776. Ce fut lui qui publia "L'appel aux Français Canadiens" essayant de déterminer les Canadiens à se joindre aux Américains dans la révolte contre l'Angleterre.

On voit donc que le livre publié date des toutes premières publications de Mesplet et qu'il en est d'autant plus précieux. Nos sincères remerciements à Mme Prénovault.

A Hollywood



Dorothy Patrick, de Winnipeg, qui vient d'être choisie pour remplir un rôle important dans un film que Hollywood est actuellement à préparer.

Mlle Dorothée Choquette enseigne à New-York

Les membres du personnel de l'école Lake Grove, de New-York, sont heureux de souhaiter la bienvenue à Mlle Dorothée Choquette. Cette dernière est née à Winnipeg où elle vécut cinq ans. Sa famille alla ensuite s'établir en Saskatchewan.

Mlle Choquette commença ses études à Régina. Elle se rendit ensuite à Ottawa où elle les termina. Lorsqu'elle écrivit les examens du grade VIII, elle gagna la médaille, s'étant classée première en français et en anglais.

Elle fut ensuite employée comme secrétaire. Quoiqu'elle se plût à ce genre de travail, elle cultivait toujours le désir de devenir un jour institutrice bilingue. Ce désir se réalisa, et elle fit de l'enseignement à Fort Frances, Ont.

Mlle Choquette demeure actuellement à New-York, où elle fait de la traduction du français à l'anglais pour les classes supérieures. Cette jeune Canadienne a fait son cours d'école normale chez les Soeurs Grises d'Ottawa et à l'Université de cette même ville.

L'inventeur de la poudre sans fumée est le Dr. Chaim Weizmann qui devint, par la suite, président mondial du mouvement sioniste.

M. Guillaume Charette à la Société Historique

Le dimanche 24 mars, M. Guilliaume Charette a fait une intéressante causerie sous les auspices de la Société Historique. En présence d'un bel auditoire, M. Charette a raconté la vie d'un vieux Métis d'autrefois, M. Louis Goulet.

Ce qu'il y avait de particulièrement intéressant chez M. Charette dimanche, c'est qu'il a fait revivre toute une période, toute une civilisation en faisant parler son héros. Il a montré Louis Goulet à St-Norbert où il est né, jouant aux jeux de son temps avec les autres enfants. Puis il a décrit la vie du temps: les habitations, les costumes, l'ameublement, l'alimentation. Puis la vie à la chasse aux buffles avec les péripéties que l'on peut imaginer. M. Charette raconte comment la chasse se faisait en hiver et comment on vivait dans les camps d'hivernement. Il parla assez longuement des relations avec les sauvages, notamment les Sioux que les "Relations" appelaient les Iroquois de l'Ouest. Deux cents ans plus tard (après le massacre de Custer) les Sioux n'avaient rien perdu de leur ardeur belliqueuse. Goulet, par le truchement de M. Charette, raconta une bataille sanglante en Sioux et Assiniboines et Cris. Le confébataille sanglante entre Sioux, de la Gendarmerie à cheval avec le commandant Walsh. Détails nouveaux et très intéressants où il appert que Walsh n'avait pas froid aux yeux!

Puis c'est l'époque du frêtage dans la vie de Goulet et tous les incidents que cela occasionne. Puis les changements que la civilisation nouvelle commençait à amener. Le tout accru par le passage du chemin de fer. C'est la fin d'une vie, d'un régime, de toute une civilisation. C'est le commencement d'une ère nouvelle. On sent que Goulet — et peut-être M. Charette — ont un peu la nostalgie des choses du passé et des neiges d'antan.

M. l'abbé d'Eschambault a présenté et remercié M. Charette. Il a parlé avec chaleur de l'oeuvre historique de M. Charette et l'a fortement encouragé à continuer son travail en ce sens. Avant la causerie de M. Charette, Mlle Marguerite Parent, accompagnée au piano par Mlle Adeline Fortier, avait rendu deux chants de son répertoire. Le tout s'est terminé par l'hymne national.

M. le président a annoncé que la prochaine causerie aurait lieu le 14 avril et que le conférencier en serait le R.P. L. Mailhot, S.J., qui parlera de François Bruneau.

Desserte du Précieux-Sang

Partie de cartes

Etaient en charge de la partie de cartes du 22 mars: Mmes J. Daigneault, R. Colette et H. Boissonnault, aidées par Mmes H. Orieux, S. Tremblay, G. Blanchette, P. Hébert, Mlle T. Boissonnault et M. V. Labelle.

Prix de cinq mains: Mme Hatcher, Mme Cadieux, M. A. Pichette et M. J.-E. Leclerc.

Prix de pool: MM. Paul et L. Boissonnault.

Prix d'entrée: M. H. Desrochers; prix de rafle: MM. J. Demontigny et L. Boissonnault; prix de consolation: M. Rémillard.

Sincères félicitations aux dames organisatrices de cette partie ainsi qu'à tous ceux qui ont contribué à dépasser, en succès, les précédentes. Nous remercions spécialement les généreux donateurs qui sont: M. le Curé Robert, les RR. SS. Jesus-Marie, M. P. Coutu, la Pharmacie Leclerc, Mme E. Toupin, M. E. Schwartz, Fort Garry Brewery, Mme R. Collette, Mme J. Blomme et la Coopérative Familiale.

* * *

Le tirage des billets de rafle des Enfants de choeur eut lieu le dimanche 24 mars à 2 h. P.M.

Suit la liste des heureux gagnants: Mme A. Robitaille, Mlle Annette Durand, M. Denis Tremblay, Mme J.-L. André, Mme L. Boux, Norbridge Pharmacy, Mme J.-O. Brunet, Mme A.-E. Ruttan, M. L.-A. Boily, M. P. Coutu, M. Tony Morin (Otterburne), M. E. Roy (Otterburne), Mlles Lucille Drouin et Barbara Johnston, MM. Gérald Simard, Renald Levesque, E. Harmel et A. Allaire.

A l'occasion de ce tirage, bon nombre de paroissiens s'étaient rendus à la chapelle où ils passèrent de joyeux moments. La bonne chanson fut à l'honneur. Les revenus de la rafle permettront aux enfants de choeur de se procurer des soutanes rouges, ainsi que six flambeaux liturgiques.

Le Vieillard

Par Mgr BAUNARD

Vous voulez, je suppose, vous composer une bibliothèque de famille. Vos loisirs, et votre humble bourse, vous permettent de prévoir tout juste une dépense de cent livres, choisis parmi les meilleurs; car, suivant le vieil adage, il ne faut pas lire les bons livres, il ne faut lire que les meilleurs. Eh bien, sans hésiter, je vous conseille d'acheter et d'installer à une place d'honneur, pour le lire et le relire, le beau livre de Mgr Baunard, qui fut, à la fin du 19ème siècle, recteur de l'Université Catholique de Lille, en France.

Pourquoi donc une si chaleureuse recommandation? C'est que vous y trouverez un enrichissement d'âme que très peu d'autres ouvrages pourront vous procurer.

Je voudrais justifier cette appréciation sommaire par un large développement. Mais comment, dans un court article, résumer un volume de plus de cinq cents pages? Heureusement le vénérable auteur lui-même m'en offre le moyen par l'image splendide qu'il trace de la vie humaine et de la vieillesse qui en est le point culminant.

Je le cite: "Le concept que je me fais de la vieillesse, le voici: Ce n'est pas le déclin, c'est le progrès; elle ne descend pas, elle monte. Et c'est de cette **vie montante** que je voudrais dire, dans ce livre, le bienfait, la grandeur, les révélations supérieures, les joies intimes, les devoirs solennels, urgents et la suprême espérance . . . La vie est une ascension et le temps un ascenseur. La vieillesse est le dernier palier après lequel il va me déposer sur le seuil de la demeure de mon Père. Sans que je m'en sois aperçu, je suis monté: je monte!

"Le monde chrétien a vu passer le vieillard nouveau. Il montait d'un pas tranquille vers un sommet invisible, mais proche. C'était le dernier stade de sa longue carrière. Sa tête dénudée se relevait pour chercher et déjà saluer le faîte désiré. Il y touchait. Les nuages roulaient sous ses pieds. Une lumière descendue d'en haut teignait son front. Le ciel s'ouvrait. De ce côté, pleines de sourires, des voix aimées l'appelaient vers elles: "Viens avec nous!" Et du côté de la terre d'autres voix lui disaient: "Au revoir!"

"Non, notre vieillard à nous n'est pas un mortel qui finit, c'est un immortel qui commence."

Je ne m'excuse pas de la longueur de cette citation, car elle donne une juste idée d'ensemble de tout le livre.

De plus, elle me dispense d'insister sur le style magnifique de ces pages ruisselantes de poésie.

Et maintenant, lecteur, si vous voulez entreprendre avec ce Vieillard — comme vous l'êtes ou comme vous le serez un jour — le voyage de sa longue vie et l'ascension à laquelle il vous convie, vous conviendrez avec moi que cette lecture enrichira votre âme. Le grand écrivain, le grand intellectuel, le saint prêtre que fut Mgr Baunard déroulera à votre esprit le panorama intellectuel, moral, religieux du 19ème siècle et du commencement du 20ème— surtout en ce qui concerne la France, qui nous intéresse tout particulièrement.

Enrichissement de l'âme, parce qu'il lui fournira d'inépuisables sujets de méditations sur les plus graves et les plus passionnants problèmes de la vie.

Je le cite encore: "La vie donc — Et d'abord sa lumière, son flambeau: la doctrine, la vérité, la science, la croyance, la philosophie; Dieu, la Révélation, l'Evangile, l'Eglise, son autorité.

"La vie encore — Son milieu: le siècle, le progrès, la lutte; puis le foyer, les champs, les livres. Ses devoirs: patrie, France (Canada), famille, amitié, charité, les humbles. L'envers de la vie: deuils, mécomptes, tristesses et regrets. Le faîte de la vie:Jésus-Christ, suprême amour.

La vie, son terme: l'approche, les préludes, les clartés, la préparation, l'expiation, l'espérance. Puis, le sacrifice, son oblation. Le sacrifice, sa consommation; souffrance et amour. Enfin, la dormition et le réveil (mors et vita). L'au-delà, l'éternité!"

Et le livre se ferme sur un grand élan de foi, d'espérance et d'amour: "Venez, Seigneur Jésus, venez."

Ce livre peut être utile à tous les âges de la vie arrivée à une certaine maturité. Jeune homme — ou jeune fille — vous êtes au début d'une carrière que vous voulez belle et féconde. Mais vous vous sentez aspiré par le souffle du matérialisme contemporain. Ce spectacle de la Vie Montante, sans détruire vos légitimes ambitions, les élèvera, les idéalisera. D'instinct, vous vous orienterez vers une haute vie morale.

Epoux et épouse qui êtes en pleine tourmente de la lutte pour la vie, vous aimerez à faire de temps en temps une halte reposante en lisant ces pages élevantes et qui montrent la véritable voie du bonheur.

Et vous, surtout, patriarche entouré d'une nombreuse descendance, ou vieillard solitaire. C'est l'hiver, c'est le soir. L'ombre descend. Vous repassez avec mélancolie votre vie qui, comme toute vie humaine, a eu ses joies, mais aussi ses errements, ses deuils, ses mécomptes. Mais, Dieu merci! vous avez la foi. Ces pensées vous rendront sensible la valeur purificatoire de la douleur, laquelle, en langage chrétien, s'appelle l'épreuve, l'épreuve purificatrice.

Ce livre, imprégné d'optimisme fondé sur la foi, vous montrera au-delà de la montée ardue, des fatigues de la vie, les certitudes réconfortantes de la Vrai Vie.

Que ce beau livre alimente vos méditations du soir.

Alfred BERNIER, S.J.



Léon Ville

J'aimerais vous dire ce que je pense de la lecture. Elle nous fournit un excellent passe-temps, car si nous n'avons rien à faire (ce qui est rare), nous prenons un bon livre; c'est agréable et ça nous aide à mieux connaître notre langue.

Un auteur qui a écrit de très beaux livres n'est autre que Léon Ville, un français qui sait son français. Lisez un de ses livres, vous le trouverez plus beau que tous ceux que vous avez lus jusqu'à maintenant.

Prenez par exemple **Roland,** grand héros de l'ancien temps où l'on se battait avec des glaives et des épées. Cette histoire est en partie vraie, car je crois que vous avez entendu parler du Sire Roland. Ce héros était très vaillant et très chrétien. A la fin de ce livre, vous trouverez que le héros meurt; ce n'est pas comme dans les autres livres où le héros vit toujours heureux. Mais vous l'aimerez, car il meurt pour une des plus grandes causes.

Roland DUMONTIER,
Eléments latins B.

• • •

Les livres de Léon Ville sont divisés en trois parties: "Nos grands héros," "La vie au désert," et un mélange de toutes sortes. Permi ses meilleurs sur le Mexique et les Flibustiers, "Les Colons de l'Ile Mariette" mérite d'attirer notre attention.

Une belle famille vivait à St-Domingue en Louisiane lorsqu'elle fut traîtreusement attaquée par une colonie de nègres. Mariette, la fille de cette famille, aimait son frère Paul. Elle fut prisonnière de ces nègres. Son frère la racheta et par une folie extrême, de peur de perdre sa soeur chérie au milieu de tels assassins, obtint de son père la permission d'aller en France. Le bateau qui les transportait coula, en traversant, avec tout son équipage; seuls, un marin, Mariette et son frère, survécurent. On défricha l'île, et plus tard on fit appel à Saint-Dominique: vingt familles vinrent s'installer avec un curé. Mais Mariette mourut peu après d'une maladie. Paul quitta l'île et revint, quatre ans plus tard, revêtu d'une soutane; il était prêtre mais il n'avait pas oublié sa chère soeur Mariette, qui reposait dans le champ qu'il avait lui-même défriché.

Albert FRECHETTE,
Eléments latins B.

• • •

20,000 lieues sous les mers

Par Jules VERNE

C'est un livre très entraînant qui nous emporte non pas dans un aquarium, mais directement sous les mers. Si vous ne l'avez pas lu, je vous conseille de le faire. Après quelques pages seulement, nous sommes dans l'histoire de la tête aux pieds. Un zoologiste, écrivain et prisonnier avec son aide dans un sous-marin, pense aux poissons qu'il voit et à rien d'autre. Son aide essaye de montrer tout son savoir en classant les diverses sortes d'animaux: baleine: rang de cétacé, mammifère, etc.

Ce livre est aussi intéressant qu'instructif. Il nous montre d'une façon amusante ce que d'autres ne pourraient pas nous expliquer.

On dit parfois que ce livre ne finit pas bien, mais c'est qu'on n'est pas allé assez loin. La fin se trouve dans l'Ile mystérieuse. Le mystère de cette île, c'est le Nautilus lui-même (c'est le nom de notre sous-marin) qui trouve sa fin à l'éruption de l'île, un volcan.

Charles FERLAND,
Eléments latins B.



Politique et contes de fées

Le procès Maurras, etc. — Les Contes de Perrault

A côté de la littérature qui passe, il en existe une qui ne passe pas.

C'est pourquoi, il est intéressant et amusant de rapprocher, sans les mêler, ces deux livres situés aux deux pôles de la création littéraire.

Geo. London, déjà connu pour ses reportages sur les procès de toutes sortes, en aborde un, cette fois, qui restera historique et qui n'a pas fini de soulever des polémiques. Pour des raisons de pénurie de papier, l'auteur ne donne pas le compte rendu sténographique complet des débats mais seulement de larges extraits.

Dans ce livre, la justice (certains diraient la vengeance) républicaine poursuit sans relâche les royalistes implacables que sont Maurras et Pujo. Tour à tour, les témoins, favorables ou hostiles à ces deux hommes inséparables dans leur amitié comme dans leur malheur, se présentent devant M. le président Vainker, M. Francisque Gay, M. François Bidault (le frère de M. Georges Bidault), M. Joseph Folliet, M. François Daudet, etc.

Tout à coup, en tournant les pages, on rencontre "l'affaire Claudel." On reste passablement surpris de rencontrer dans cette galère le plus grand des poètes contemporains. Le procès tourne ici à la polémique littéraire, et, la parenthèse reste, ma foi, des plus divertissantes. Paul Claudel, ayant allégué son âge, a fait sa déposition à l'instruction par écrit. M. Maurras a donc la partie belle puisqu'il n'y a personne pour lui répondre. Il s'applique d'abord à réfuter les accusations d'ordre politique puis s'en prend allègrement à l'écrivain et au poète qu'il tente de ridiculiser.

Avouons franchement que Maurras polémiste nous réjouit mais que Maurras poète n'a guère su nous enchanter. Aussi ne partageons-nous pas ses opinions (très dogmatiques d'ailleurs) sur le grand poète qu'est Paul Claudel; mais sa polémique s'inspire d'une si bonne encre qu'on ne peut repousser un plaisir malicieux devant tant de verve et d'ironie.

Ceux qu'intéresse la politique française aimeront à se procurer ce livre très actuel où la discussion prend souvent belle allure surtout quand Maurras élève la voix. Seize croquis d'audience de Maurras aident à créer autour du livre une atmosphère de procès.

Mais quittons ce domaine où les hommes se haïssent et se disputent sans cesse. Voici les Contes de Perrault, le plus joli livre qui se puisse imaginer, de tenue toute moderne, avec illustrations fraiches, mis par les Editions Variétés, au service de l'enfance.

Sur un coin de mon bureau, j'avais déposé ce beau livre tout gonflé de rêve et de jeunesse. La couverture en quatre couleurs offrait le plus attrayant, le plus réjouissant, le plus tentant des spectacles. D'un poil noir et violent, le buste cambré, la griffe décidée, coiffé d'une fantasque galette rouge brun relevée d'un panache jaune, une épée flamboyante au poing, les pattes perdues dans d'énormes bottes brunes, "Le Chat Botté" s'élançait vers d'interminables aventures. Et je l'ai suivi.

J'ai retrouvé les rêves de mon enfance: les heures délicieuses si vite passées au coin du feu, accoudé sur un bout de table, allongé sur quelque morceau de gazon. Dire que certains jeunes traversent leur jeunesse sans trembler avec "le petit chaperon rouge"; sans aller au bal avec Cendrillon, par un beau soir tout bleu; sans soupirer d'angoisse avec la femme de Barbe-Bleue: "Anne, ma soeur Anne, ne vois-tu rien venir?"

Tout un monde éternellement jeune bouge dans ce livre enchanteur: ogres, princes et princesses, pays aux châteaux pleins de charme et de mystère, fées bonnes et méchantes.

Ces contes ont inspiré nos plus grands poètes. Péguy voulait que ces personnages mêlés à notre enfance la plus intime participent aussi à cette résurrection universelle des morts avant le jugement dernier:

> Quand tout ne sera plus que poussière et que cendre,
> Quand se réveillera la Belle au Bois Dormant,
> Quand le Page et la Reine et le Prince charmant
> Diront: c'est le grand jour, ô Maître, il faut descendre.

Et les grandes personnes? se pensent-elles trop grandes pour ces contes? Chesterton a sur la question des idées fort pertinentes dont voici quelques-unes pour l'édificatiton des gens "sérieux." Le pays des fées n'est rien d'autre que la république ensoleillée du sens commun (c'est-à-dire du bon sens). Les contes de fées cachent une morale, une philosophie saines. Cendrillon n'exalte-t-elle pas l'humilité? (Exaltavit humiles). Le vice n'est-il pas puni? la vertu récompensée? Faites ceci et vous serez heureux. Ne faites pas cela sinon vous serez punis. Cela sent l'Evangile.

Vous serez heureux pour toujours, cher prince et chère princesse, si vous n'ouvrez jamais la boîte que voici, si vous ne traversez pas le chemin que voilà, etc. Serions-nous au Paradis Terrestre ?

Enfants qui ouvrirez ce livre, c'est avec regret que vous verrez venir, le soir, l'heure du lit.

Et vous, les grands, qui n'êtes plus jeunes, vous vous rappellerez les heures les plus délicieuses de votre enfance et vous recouvrirez, si vous les avez perdues, cette fantaisie, cette fraîcheur, qui nous gardent jeunes.

Albert LE GRAND.

La Bibliothèque Publique de St-Boniface

140, avenue Provencher

HEURES—De 2 h. à 4 h. 30 de l'après-midi, tous les jours excepté le samedi et le dimanche.
Le vendredi soir de 7 h. à 9 h.

Quelques livres nouvellement reçus à la Bibliothèque

FRECHETTE—Originaux et détraqués.
DORGELES—Les croix de bois.
de SAINT-EXUPERY—Terre des hommes; Le petit prince; Courrier Sud; Pilote de guerre; Vol de nuit; Lettre à un otage.
Raïssa MARITAIN—Les grandes amitiés.
Henry BORDEAUX—Le Remorqueur.
ZWEIG—Marie-Antoinette.
BERNANOS—Sous le soleil de Satan; Le Journal d'un curé de campagne.
Robert RUMILLY—Toute la série de ses volumes sur l'histoire de la Province de Québec.
Georges DUHAMEL—Biographie de mes fantômes; L'inventaire de l'abime.
DELLY—Laquelle; La lune d'or.
MAGALI—L'armoire normande; Coeur de flamme; Le bouquet de saladelles.



M. Paul de Martigny vient de publier aux Editions Fernand Pilon à Montréal un livre intitulé: "La Vie Aventureuse de Jacques Labrie". M. Paul de Martigny est un journaliste de carrière dont les articles souriants et spirituels sont célèbres. "La Vie Aventureuse de Jacques Labrie" est un livre dont on parlera et que chacun voudra lire.

NOMINATION DE SON EMINENCE

CITE DU VATICAN—Sa Sainteté le Pape a nommé Son Eminence le cardinal Villeneuve, de Québec, à la Sacrée Congrégation du Consistoire.

Son Eminence était déjà membre des Congrégations des Sacrements, de la Propagande et de la Fabrique de Saint-Pierre, ...

Ici et là. . .

Les Editions Variétés

1410, rue Stanley, Montréal

Gaston LEROUX—
Le Secret de Mlle Stangerson.
Prix, par la poste: $0.60.

Un livre de 192 pages publié dans la collection "Le point d'interrogation".

Jacques de LACRETELLE, de l'Académie Française—
La Monnaie de Plomb.
Prix, par la poste: $1.35.

Un livre de 196 pages publié dans la série "Les Hauts Ponts".

★

Les Editions Fernand Pilon

750, rue Beaubien, Montréal

Paul de MARTIGNY—
La Vie aventureuse de Jacques Labrie.

Un livre de 208 pages publié dans la collection "Alouettes".

★

Les Editions Bernard Valiquette

1420, rue Saint-Urbain, Montréal

Antoine de SAINT-EXUPERY—
La Considération de Saint Bernard.
Prix: $1.25; par la poste, $1.35.

Saint Bernard, fondateur d'ordres, prédicateur de croisades, réducteur de schismes, arbitre des princes, docteur de la loi, et qui fut tout ensemble un moine et un saint, grand voyageur et mystique, homme d'Etat et homme d'Eglise, administrateur et bâtisseur, domine son siècle et tout le Moyen-Age.

L'ouvrage que les Editions Bernard Valiquette publient contient les célèbres conseils au Pape qui valurent au saint la disgrâce d'Eugène III, comme son franc parler lui avait déjà valu celle de deux autres papes. Avec l'audace des prophètes, saint Bernard a dit de grandes et terribles choses dont l'actualité est éternelle et qui, s'adressant d'abord à Eugène III, atteignent tous les grands et les puissants.

Mais "La Considération" n'est pas seulement les Conseils au Pape. C'est un livre où tous les esprits à la recherche de la vérité pourront puiser aux sources les plus pures. Une préface du traducteur, Pierre Dallez, et de nombreuses notes qui accompagnent le texte, éclaircissent tout ce qui pourrait apparaître comme obscur au lecteur moderne.

Pierre Dallez fut un des chefs du maquis de Vercors. Ses loisirs il les a occupés à traduire saint Bernard. Cette fidélité aux choses de l'esprit dans la fièvre du combat, dont on a eu tant d'exemples parmi les Français, n'est-elle pas un des signes les plus évidents de la grandeur de la France?

Colette PARENT—
Ave Maria.
Prix: $1.50; par la poste, $1.60.

Une émouvante histoire d'amour qui nous reporte en plein Moyen-Age au coeur de la Champagne. Le bruit des Croisades, la construction des cathédrales, les luttes féodales: voilà l'atmosphère fiévreuse dans laquelle se meuvent les personnages d'"Ave Maria". L'auteur fait preuve d'une documentation historique remarquable, qui lui permet de donner à son roman le ton et la couleur de l'époque.

Le souffle d'idéal qui parcourt toute cette touchante histoire, la vie intense des personnages, le style d'un délicieux archaïsme: le lecteur trouvera dans tout cela un merveilleux moyen d'échapper quelques heures au matérialisme de notre époque.

La vente de cet ouvrage est interdite en France, dans les colonies françaises et en Egypte.

Jean GIRAUDOUX—
Le Film de la duchesse de Langeais.
Prix: $1.50; par la poste, $1.60.

Du roman de Balzac: La duchesse de Langeais, Jean Giraudoux publie le scénario et le dialogue du film qu'il en a tiré. Ce film est considéré, à bon droit, comme l'une des plus belles réalisations du cinéma français. Mais les images de l'écran sont fugaces et, comme c'est surtout à l'insurpassable qualité du dialogue que ce film doit sa réussite, l'auteur en a préservé le texte à l'intention des lecteurs, qui ne manqueront pas de s'en réjouir. Il y déploie toute sa fantaisie et sa magie verbale, prêtant aux personnages un langage élégant, aisé, étincelant d'esprit, qui fait heureusement pressentir une orientation nouvelle du cinéma français. Dans sa préface, d'ailleurs, Jean Giraudoux expose sa conception du cinéma, féconde en aperçus originaux et dont les spécialistes aussi bien que les profanes tireront grand profit.

La collaboration inattendue de ces deux grands écrivains, Balzac et Giraudoux, se rejoignant à travers le temps, fera les délices de tous les lecteurs.

La vente de cet ouvrage est interdite en Europe et en Afrique du Nord.

Nos lecteurs pourront se procurer les volumes ci-haut mentionnés en adressant leur commande et leur remise au Service de Librairie de **La Liberté et le Patriote**, 619, avenue McDermot, Winnipeg.

LA FETE ANNUELLE DES CONGREGATIONS MARIALES

A la demande même du Souverain Pontife, les Congrégations mariales du monde entier célèbreront le 12 mai, deuxième dimanche du mois, leur fête annuelle. Elles rendront un hommage collectif à la sainte Vierge.

Un Art de Vivre

Par André MAUROIS

Un livre distribué par la Librairie Plon, Paris.

"L'homme n'est qu'un apprenti . . ."

Quand il a presque fini d'apprendre à vivre, il ne lui reste que le temps d'apprendre à mourir. La perfection n'étant pas de ce monde, on doit se contenter d'y tendre, mais il faut au moins faire cela. Dans l'art de vivre, comme en d'autres arts, à côté de la pratique, il y a la théorie ou la technique. L'expérience, le talent et la sagesse naturelle de certains hommes leur donnent droit de formuler des principes; et nous faisons preuve, non pas d'ignorance, mais de bon sens en les considérant.

M. André Maurois a prouvé par ses nombreux écrits qu'il a une intuition, une puissance de pensée plus forte que la moyenne. Il est un homme, comme vous et moi, mais il est mieux meublé de science et de souvenirs. Dans ses études sur Disraëli et Chateaubriand, il s'est montré excellent biographe; dans son "art de vivre" il se montre brillant philosophe.

Si vous aimez les syllogismes froids, les principes secs et un langage algébrique, ne lisez pas Maurois, il n'écrit pas pour vous. Il écrit pour les délicats qui ne peuvent fréquenter une pensée que lorsqu'elle est bien mise et artistiquement maquillée. C'est un maître vivant, sympathique, spirituel et d'une urbanité charmante.

Voici quelques maximes tirées de son chapitre sur l'art d'aimer: "Une culture commune permet de maintenir un amour à un niveau élevé de délire et d'enthousiasme." C'est se préparer à aimer que de se donner une culture. "La mortalité infantile est grande dans le peuple des amours; il faut, pour les élever, des soins constants." L'homme ne doit pas oublier que la femme, bien plus que lui, est, pendant une grande partie de sa vie, à la merci de ses nerfs. "N'enviez pas Don Juan; je l'ai bien connu; c'était le plus malheureux, le plus inquiet et le plus faible des humains."

Ses autres chapitres sur l'art de penser, de travailler, de commander, de vieillir et enfin de mourir vous aideront à voir le beau qu'il y a — ou qu'il n'y a pas — dans vos vies. "Un art de vivre" semble laisser entendre qu'il y a plusieurs façons de vivre. Si vous êtes convaincus que vous avez la bonne, tant mieux. Si, au contraire, vous trouvez que la monotonie ou la vitesse de votre existence vous assèche ou vous dégoûte, vous ne savez pas vivre. Il est temps de vous renseigner.

Lucien PAQUIN.



La Famille — Mars 1946

Nous donne plusieurs articles intéressants sur l'éducation: Les besoins de l'enfant par Gonzalve Poulin; Mon enfant est-il egoïste? par Jeanne Grisé-Allard; Le cinéma et la radio dans l'éducation, de Bernardin Verville. Enfin, Robert-E. Lewellyn nous fait part de sages réflexions sur **l'efficience**, mot et chose très à la mode. Tout rendement dans la vie doit se donner un but. Chacun doit être convaincu "que le problème le plus important n'est pas l'argent ni la tenue de maison (et Dieu sait pourtant qu'ils comptent et que nous y croyons) mais que c'est réaliser une belle vie, riche, remplie et équilibrée, parce que c'est ce que Dieu attend de nous." Un homme et une femme doivent trouver du temps pour réfléchir, pour lire, se cultiver l'esprit, équilibrer leur vie conjugale, lui donner un sens.

Le Canada Français Mars 1946

Lucien Talbot nous parle de la "Situation de la langue française au Canada". "Comment j'ai vu Berlin"; c'est Charles Corcelle qui nous décrit cette ville quasi détruite par les bombes: "Six jours de voie ferrée à travers feu le IIIe Reich! Six jours de la même perspective de misère!" S. Marion publie une étude sur Octave Crémazie. Luc Lacourcière analyse La Langue et le Folklore. Fernand Biron démontre "La valeur esthétique du chant grégorien". Enfin dans la Chronique des Livres, un certain L. L. prétend que "il faut aimer terriblement Péguy pour avaler cet immense bavardage" (Le mystère des Saints Innocents)!

L'enseignement secondaire au Canada — Mars 1946

Un article de Fernand Porter sur le grand éducateur: S. E. le cardinal Pierre Petit de Julleville et, de Son Eminence, une belle étude sur "La préparation du collégien à la vie". M. l'abbé Paul-Emile Gosselin, secrétaire du Comité de la Survivance Française en Amérique, nous donne un article des plus instructifs sur "Notre épopée rurale". "La terre, la culture de la terre est pourtant un facteur vital dans notre survivance, comme dans celle, d'ailleurs, de l'humanité tout entière." Il est toujours intéressant de lire les "Notes de lecture" de M. l'abbé Emile Bégin.

L'Oeil — 15 mars 1946

"Le bilan du gaullisme" est un des réquisitoires les plus terribles encore dressés contre le général de Gaulle. M. Louis Rougier a complété son livre en écrivant deux nouveaux chapitres en vue d'une édition continentale de son ouvrage "Les accords Pétain-Churchill". Bilan du gaullisme" est la primeur de la partie la plus importante de son dernier chapitre. Dans ce numéro intéressant on y parle encore de la légendaire Angélique des Méloises, du sensationnel Gregory Peck, de l'espionnage. M. Alfred Ayotte s'élève contre "L'odieux ensardinage du public dans les tramways".

Collège et Famille Mars 1946

Cette revue continue à rendre de grands services aux parents qui ont des enfants et des problèmes. Le Père Jacques Tremblay nous entretient "d'Humanisme et de Sainteté." Il appelle ça: Délivrance à l'homme! C'est bien vrai. "Le saint, c'est le citoyen libre parfait d'une société chrétienne catholique." Le P. Gerald Kelly, professeur de théologie morale au St. Mary's College, à St. Marys, Kansas, se montre un guide sûr et intéressant dans son article sur l'éducation de la pureté: "L'attrait sexuel personnel." "Par la classe de tous les jours," du Père Georges-Henri d'Auteuil, en amusera beaucoup. C'est de la plus réelle psychologie pédagogique.

Aujourd'hui — Avril 1946

Gageons que très peu de gens, à Saint-Boniface, connaissent le digeste français: "Aujourd'hui." Ce digeste se fait de plus en plus intéressant. Le dernier numéro nous arrive revêtu d'une nouvelle et attrayante couverture. Ce digeste répond beaucoup mieux à nos goûts, à nos besoins, à notre culture que toutes les importations américaines. On y cause culture générale, politique, littérature, musique, éducation, science . . . C'est une revue mensuelle publiée par les Editions d'Aujourd'hui, 1961 est rue Rachel, Montréal. L'abonnement est de $2.50 par année, $1.25 pour six mois, $0.25 le numéro. Abonnez-vous à Aujourd'hui.

Les Cahiers des Compagnons Vol. II, No 1

Voici amorcée la seconde série des Cahiers. Ce numéro se compose surtout d'un choix heureux d'études sur le théâtre extraites de livres ou de revues. Ce procédé dont il ne faudrait pas abuser, s'avère ici très instructif par la profondeur des études choisies, et très intéressant par leur variété.

Paul Claudel étudie le drame et la musique. Thierry Maulnier nous entretient de la tragédie chez Jean Giraudoux. Le P. Emile Legault, C.S.C., nous donne des "perspectives sur les Compagnons;" Michel Florisoone dresse une espèce de bilan du théâtre chrétien. On reproduit un texte de Paul Claudel sur la "chanson française." Claudel y fait de très grandsé loges de notre chanson canadienne et de ce peuple qui chante d'aussi belles chansons.

Feuilleton de La Liberté et le Patriote

LA LIQUEUR DE L'ALCHIMISTE

par Lydia HERMON

NUMERO 19

— Un peu, tout de même, cousin Raoul. Qui sait si les racontars s'arrêteront là. Les gens sont méchants; voyant que dans une affaire si simple et de si peu de risques, nous avons recours à d'autres et non à notre seul proche parent, ils auront vite dit que, si vous ne nous avez pas avancé cette petite somme, c'est que vous ne pouviez le faire sans vous gêner.

— Les gens me connaissent: ils savent que je ne m'inquiète guère de ce qu'on peut dire.

— Il se peut: mais alors, ils diront que vous êtes dur, insensible et peu soucieux de la réputation de votre famille.

— C'est la vérité.

— Non, je sais qu'il n'en est rien. Non pas que je vous croie très dévoué à ceux de votre sang, mais parce que vous avez tout intérêt à voir leurs affaires se rétablir, afin de n'en avoir, par la suite, aucun ennui.

—Voilà qui est plus raisonnable. Reste à savoir, ce qui m'ennuierait le plus, de vous prêter cinquante mille francs ou de vous voir expropriées: car c'est cela, assurément, qui serait l'aboutissement de vos mauvaises affaires.

— Evidemment, si nous ne pouvons payer nos dettes et repartir sur un meilleur pied.

— En êtes-vous là?

— Non. Nos dettes ne sont même pas très considérables; si je vous parle de cette somme un peu forte, c'est que, après nous être libérées de tout, je veux avoir devant moi quelques avances pour mettre à exécution des projets de réformes et d'améliorations sur nos terres.

— Vous ne ferez que des bêtises, ma chère; une femme est incapable d'organiser quelque chose toute seule.

— Je ne le crois pas, mon cousin; si j'ai l'occasion d'agir, j'espère me tirer à mon honneur de mes essais.

— Je ne pense pas que vous ayez cette occasion, si cela dépend de moi.

— Je le pense, au contraire, mon cousin, car vous avez tout intérêt à nous voir sortir de nos embarras momentanés. Il serait fort ennuyeux pour vous, d'avoir une proche parente réduite à la misère.

— Vous exagérez!

— Je n'exagère pas. Si nous devons vendre notre ferme et notre maison, nous serons sans ressources et, naturellement, nous vous tomberons sur les bras.

— Je voudrais bien voir cela!

— N'émettez pas un voeu aussi imprudent, mon cousin. Le jour où vous verriez cela serait un jour bien pénible pour vous et, c'en serait fait de votre tranquillité, soit que vous nous veniez en aide, soit que vous nous repoussiez.

— Quel toupet!

— Réfléchissez! Si vous acceptez de vous occuper de deux femmes, sans aucune ressource et privées des moyens de gagner leur vie, vous vous accrochez au cou un boulet insupportable. Si vous nous repoussez, vous vous mettez à dos toute la société de la région, qui connaît notre proche parenté. Vous savez qu'il n'est pas d'usage, dans notre monde et notre pays, de laisser les membres de sa famille aller à vau-l'eau, sans leur tendre la perche. Si vous le faisiez, vos relations n'auraient pas assez de paroles pour honnir votre conduite.

— Je m'en fiche!

— Pas autant que cela, peut-être. On chuchoterait sur votre passage, vos amis détourneraient la tête pour ne pas vous voir, les membres de Sociétés savantes dont vous faites partie, serreraient les lèvres d'un air gêné à votre approche . . . Vous savez bien comment se manifeste la désapprobation de toute une région.

— Vous cherchez à me faire peur, Sylvie, et je dois reconnaître qu'il y a du vrai dans les paroles que vous prononcez. Mais, vous n'êtes pas encore expropriées, il me semble, ni en passe de l'être. Quand ce malheur arrivera . . .

— Il ne sera plus temps, mon cousin, de vous prémunir contre tous les ennuis que vous prévoyez avec moi. La sagesse est de sentir les choses venir de loin, pour les empêcher de se produire. Le prêt que je vous demande aujourd'hui, gagé en première hypothèque sur nos biens, sera peut-être le palladium qui vous protègera dans l'avenir. Il vaut mieux prévenir que guérir, disent les médecins. Je crois que cette formule pourrait s'appliquer à notre cas. Du reste, mon cousin, ce n'est point un prêt gratuit que je vous demande. Nous stipulerons des intérêts au taux que le notaire jugera raisonnable; le Chêne-Brulé et la ferme de Sainte-Agnès garantiront le remboursement de la somme avancée.

— Vous parlez bien, ma petite, et avec l'assurance d'un vieux notaire. Qui vous a appris tout cela?

— Le simple bon sens, mon cousin. Laissez-moi vous expliquer plus longuement mes projets et, je vous assure que la confiance que je sens venir en vous, ne cessera de croitre.

La jeune fille commença à exposer à Raoul Gerfault ses plans de réforme dans l'administration de leurs terres. Elle conta combien Tosan, leur fermier ne cessait de les voler, elle déclara qu'elle voulait lui donner son congé au terme de la Chandeleur et, avec l'aide de son frère Pierre qui allait revenir de Paris, elle ferait cultiver elle-même la ferme de Sainte-Agnès qui, sans être des plus grandes, était extrêmement fertile et d'un bon rendement.

— Du reste, ajouta-t-elle, cette somme dont j'ai besoin présentement, je pourrai sans doute la rembourser dans un délai très bref. Nous avons une coupe de bois à faire à la Sylve-Grande. Aussitôt que je serai libre du souci présent, j'en ferai cuber les chênes, afin de les vendre dans de bonnes conditions. Nous avons là des arbres d'une envergure extraordinaire et qui valent cher. S'il vous convenait de venir les voir avec moi, mon cousin, vous pourriez vous en rendre compte par vous-même.

— Grand merci, ma chère. En cette saison, j'aime autant le coin du feu. Cependant, j'apprécie votre demeure du Chêne-Brûlé et, si nous faisions affaire, une de mes conditions, en plus des intérêts, bien entendu, serait un séjour d'un mois, au moment des chaleurs, dans votre propriété. J'aime votre haut plateau et la pénombre de votre forêt.

— Il ne tient donc qu'à vous d'en jouir à votre gré et, puisque je vous vois convaincu en principe, que diriez-vous de venir tout de suite chez votre notaire, Me Lenteric, je crois. Nous causerons de tout cela ensemble et une plus grande lumière jaillirait certainement de notre conversation.

— Vous êtes pressée, ma chère.

— Je ne vous l'ai pas caché, dès le début, mon cousin. Je n'ai pas le temps d'attendre et il faut que je rapporte à ma mère un oui ou un non, comme réponse. Au reste, une visite à Me Lentéric ne peut que nous éclairer tous deux.

— Et votre car de quatre heures, vous allez le manquer?

— J'ai un train à six. Vous savez que le Chêne-Brûlé n'est qu'à trois kilomètres de la gare de Mézan, où je trouverai bien une voiture, pour ne pas rentrer seule. Pour que maman ne s'inquiète pas je vais, en sortant, lui envoyer un télégramme.

Cette petite a le diable au corps, se disait Raoul Gerfault, complètement subjugué, en enfilant le chaud pardessus que la bise aigre du dehors rendait nécessaire. Ce n'est pas sa mère qui aurait été capable de me remuer; et Dieu sait que lorsqu'elle a commencé à me parler, je n'étais pas disposé à l'aider!

CHAPITRE IX

Mme de Barel veillait sous la lampe, en attendant sa fille. Le train passait à huit heures à la gare de Mézan, mais pour trouver un véhicule pour la conduire au Chêne-Brulé, Sylvie avait dû peut-être chercher et attendre. La mère, timide et portée à l'inquiétude, prêtait l'oreille avec un peu d'angoisse aux bruits du dehors.

Tout était si extraordinaire autour d'elle, depuis la veille. Elle s'étonnait moins des ennuis et des inquiétudes surgis, que de la façon dont toutes ces choses s'étaient dénouées. Certes, sa terreur et son indignation avaient été grandes, devant les deux Thomas, mais cela rentrait, si l'on peut dire dans les choses normales, dans les soucis toujours attendus par une femme incapable de se défendre.

Mais, que Sylvie ait su prendre en main toutes choses, accepter les responsabilités, faire les démarches décidées par elle seule, cela l'épouvantait presque. Et puis, elle était sûre que la jeune fille allait rentrer affaissée et d'autant plus démoralisée qu'elle avait à tort espéré davantage. Mme de Barel sentait les larmes monter à ses yeux, à cette seule pensée.

Tout à coup, la porte extérieure de la maison s'ouvrit et le pas léger de Sylvie se dirigea vers le salon, prévenue sans doute, par un filet de lumière, de la présence de sa mère dans cette pièce.

Ouvrant vivement la porte, elle pénétra dans la lueur de la lampe et Mme de Barel vit que ses yeux brillaient et que ses lèvres souriaient.

— Vous ne vous êtes pas couchée, chère maman, dit-elle. Je suis heureuse que vous m'ayez attendue. Il fait bien noir dehors et la pluie a repris depuis un moment.

La jeune fille secouait sa tête, toute poudrée de gouttes brillantes; sa toque et son manteau de drap beige en étaient couverts également, et Mme de Barel sentit ses mains se mouiller au contact des épaules de sa fille, quand celle-ci se pencha pour l'embrasser. Un autre jour, elle se fut inquiétée de la sentir glicée et frissonnante, mais ce jour-là, Sylvie semblait porter en elle une telle exubérance de vie, que la pluie et le froid du dehors étaient oubliés en l'apercevant.

— Ne veux-tu pas prendre quelque chose de chaud? demanda-t-elle pourtant, avant de lui poser aucune autre question sur son voyage. As-tu déjeuné?

— Certes, je veux bien me restaurer, déclara Sylvie en riant; j'ai quitté Manosque trop tôt pour partager le repas du soir de notre cousin Gerfault, comme je l'avais fait pour celui du milieu du jour. Voulez-vous venir à la cuisine avec moi, maman, tout en avalant quoi que ce soit, je vous conterai mon voyage.

La mère et la fille se dirigèrent vers la pièce voûtée où le fourneau, encore allumé, répandait une chaleur agréable. Le repas de Sylvie était préparé sur le foyer. Tout en se servant, elle commença à parler:

— Vous n'êtes pas curieuse, chère maman, dit-elle avec un sourire rayonnant. Vous ne m'avez pas encore demandé le résultat de mes démarches. Je vous soupçonne, du reste, de m'avoir vue partir sans grande confiance.

— Je connais Raoul Gerfault, ma petite; ou du moins, je crois le connaitre. Mais tu n'as pas l'air de quelqu'un qui a fait un voyage sans résultat. T'aurait-il fait quelque promesse?

— Mieux que cela, chère mère; j'ai obtenu un emprunt important, en hypothèque sur le Chêne-Brûlé. Sous mes yeux, il a donné à son notaire l'ordre de préparer l'acte que vous devrez aller signer demain ou après-demain.

— Signer? . . . Moi?

— Sans doute. Le Chêne-Brulé est votre propriété et non la mienne. En cette négociation, je ne pouvais être qu'un intermédiaire. Mais le cousin Gerfault a eu confiance en moi; il m'a remis une somme suffisante pour désintéresser Thomas, s'il vient nous voir demain, comme il l'avait promis. Voyez, mère, j'ai dans mon sac les vingt grands billets bleus qui nous sauveront.

— Cela est-il possible, Sylvie? . . . Comment as-tu fait pour convaincre Raoul qui a toujours été si méfiant et si dur en affaires?

— Dieu m'a aidée, maman, car je l'ai prié sans cesse depuis que j'ai décidé cette démarche. Sans doute, aussi, la vitalité extrême qu'a mise en moi la liqueur de l'Alchimiste, a impressionné cet esprit racorni par l'égoïsme et l'avarice. Moi-même, je ne puis comprendre maintenant, comment j'ai triomphé si aisément de lui. Mes arguments n'étaient que de pauvres arguments et, tout en les énumérant, je le voyais bien. Cependant, il a cédé plus vite que je ne l'aurais cru.

— C'est un miracle!

(A suivre)

Première traversée d'un nouveau cargo du C.P.R.





Le nouveau super-cargo "Beaverdell", du Pacifique Canadien, est entré dans le port de St-Jean, N.-B., ces jours derniers, au milieu des acclamations de centaines de personnes qui s'étaient rendues sur les quais pour le voir accoster. C'était la première traversée de ce navire de 10,000 tonnes dont la mise en service marque le rétablissement de la flotte du Pacifique Canadien si durement éprouvée par la guerre. De nouveau, la fameuse ligne maritime des cargos rapides "Beaver" relait la Grande-Bretagne au Canada.

Le maire de St-Jean, entouré de plusieurs autres personnalités locales, monta à bord pour souhaiter la bienvenue au capitaine et aux membres de l'équipage du nouveau cargo. De hauts fonctionnaires du C.P.R. de Montréal, St-Jean et Halifax assistaient aussi à son arrivée.

Commandé par le capitaine B. B. Grant, qui a servi pendant la guerre dans la Marine royale à titre de commodore de convois, dans toutes les parties du monde, le "Beaverdell" est parti de Liverpool, le 1er février et effectua sa première traversée en 7 jours, 10 heures et 24 minutes.

Le nouveau cargo comporte tous les derniers perfectionnements en construction maritime. Il est propulsé par une seule hélice actionnée par une unité turbo-électrique et il peut filer à une vitesse de plus de 16 noeuds à l'heure. Long de 497 pieds et trois pouces, large de 64 pieds, le "Beaverdell" est muni d'un radar, d'un compas gyroscopique, d'appareils radio-télégraphiques et de thermosthats électriques pour enregistrer la température des frigorifiques qui occupent presque le quart de la capacité totale du navire.

On remarque sur les photographies ci-haut, à gauche, le "Beaverdell" s'approchant de son quai, et à droite, le maire de St-Jean, M. J.-G. McKenna, serrant la main du capitaine B. B. Grant, commandant du "Beaverdell".

Les cours à domicile de l'U.C.C.

Vingtième Cours à domicile de l'U.C.C.

L'établissement des jeunes

Treizième leçon

LE PROBLEME DE LA JEUNE FILLE

Par Marie-Anna CARON, secrétaire générale de l'Union Catholique des Fermières

Si dans nos campagnes l'établissement des fils de cultivateurs est un problème assez aigu, celui de l'établissement des filles ne l'est pas moins pour les parents soucieux de l'avenir de tous leurs enfants.

Les jeunes filles sont tentées de quitter le toit paternel pour travailler à la ville. Le mal est très grand surtout dans les villages situés à proximité des villes. Quelques-unes partent joyeusement, fascinées par l'attrait de la ville qui paraît remplie de plaisirs. D'autres quittent la maison le coeur bien gros, avec l'espoir de gagner un peu d'argent pour subvenir à leurs dépenses et même faire quelques petites économies, afin d'aider la famille.

Les parents ne doivent consentir à ces départs que dans les cas de grande nécessité. Eux aussi ont à souffrir du vide créé. Ces filles parties de la maison n'y reviennent pas pour la plupart pour bien des raisons: indépendance acquise, goût du luxe et, pour plusieurs malheureusement, honte d'avoir perdu leur honneur. Aussi, lorsqu'une fille doit nécessairement quitter le foyer, ne la laissons pas à elle-même, mettons-là en communication avec la J.A.C.F. ou la J.O.C.F. organisées dans les endroits où elles vont travailler.

Suivons ces nouvelles citadines. Si elles ne sont pas placées d'avance, elles sont exposées au danger; des organisations sont prêtes à les happer et à les conduire graduellement vers des maisons de prostitution. Si quelqu'un les attend, c'est sans doute pour le travail domestique, car l'usine emploie plutôt des jeunes filles qui résident en ville. Où échouent ces campagnardes? Peut-être dans une maison (cas assez rare) où on les considère comme les membres de la famille. D'ordinaire, on engage plutôt une bonne pour les ouvrages les plus durs. Souvent ces jeunes filles sont à moitié nourries et obligées de coucher dans les caves. Aussi leur santé s'en ressent vite. Parfois elles préfèrent ne pas s'engager chez des Canadiens français, plusieurs étant mieux traitées par des gens qui ne sont pas de notre foi. D'où danger pour leur âme.

Peut-être aussi sont-elles placées dans des manufactures où elles coudoient des gens de toutes les classes et de toutes les mentalités. Si elles n'ont pas des convictions religieuses très profondes, le danger est grand, car elles passent la journée en contact avec des gens étrangers à leurs croyances qui, souvent, font un travail diabolique pour leur faire perdre leurs pratiques religieuses.

Quelles sont maintenant les causes de cet exode? A notre sens, il y en a plusieurs. Dans bien des foyers, la mère est la première coupable; elle ne veut pas que sa fille ait ses misères. Elle veut un meilleur sort pour son enfant. Aussi, celle-ci, depuis ses plus tendres années, a entendu continuellement décrier le métier "d'habitant" et a vu la ville comme une oasis. Pauvre mère! Elle serait bien mieux d'habituer son enfant à l'esprit de sacrifice, car dans quelque milieu que nous soyons, notre chemin est toujours parsemé de croix.

Dans d'autres foyers, l'unique sujet de préoccupation est l'établissement des garçons. Toute la famille y contribue. Aussi, lorsque la jeune fille veut se procurer un peu d'argent pour s'habiller, est-elle obligée d'aller le gagner au dehors.

La négligeance de certains parents n'est-elle pas parfois la cause de bien des départs? Le père, avec les grands garçons, s'est ingénié à mettre dans les bâtiments de ferme toutes les commodités possibles, afin de s'épargner de l'ouvrage; eau courante, machines modernes, etc. Quant à la besogne des mères et des filles, on n'y songe pas. Souvent elles sont obligées de charroyer l'eau pour tous les besoins. Les hommes, avant de prendre l'ouvrage, ne songent pas à se rendre compte si la provision de bois est suffisante pour la journée, les ménagères sont encore réduites à tourner la machine à laver. Ce sont là autant de petites choses qui paraissent des détails mais qui, à la longue, dégoûtent nos filles de la vie campagnarde et les font rêver à l'existence "facile" de la ville.

Une autre cause qu'il nous faut malheureusement signaler est celle-ci: des cultivateurs plus fortunés font donner un certain degré d'instruction à leurs filles, ce qui, pour quelques-unes, les fait sortir de leur milieu et nier leurs origines terriennes. Aussi, de retour chez elles, au lieu de rendre service aux autres avec l'instruction reçue, elles vont se chercher des situations en ville.

La petite école, avec son programme pas toujours approprié aux besoins de la classe agricole, détourne aussi nos gens de la terre.

Enfin, l'incompréhension qui existe dans beaucoup de nos foyers ruraux contribue aussi au départ des jeunes filles. Sans songer que la classe agricole a des problèmes d'ordre familial, on établit une cloison étanche entre les divers besoins des membres de la famille. Dans son association professionnelle, le père étudie ses problèmes; la mère fait partie d'une organisation totalement différente de celle de son mari et la jeune fille est tenue en dehors des problèmes familiaux.

Combien d'autres causes, nous échappant actuellement, peuvent se découvrir après étude. Ce sera encore par l'étude que nous trouverons les moyens de remédier à cet état de choses. En voici quelques-uns.

Pour les filles en bas âge, il est assez facile aujourd'hui de préparer l'avenir de ces enfants, par le moyen des allocations familiales et des caisses de dotation. A la campagne, l'enfant ne coûte presque rien lorsqu'il est jeune. Pourquoi, dans nos paroisses, n'avons-nous pas un complément à la Caisse Populaire, dit caisse de dotation, où nos filles pourraient déposer l'argent des allocations familiales qui serait placé à long terme et servirait plus tard à leur établissement. Dans leurs congrès, les dames de l'U.C.F. ont demandé ce complément à la Centrale des Caisses Populaires.

Aux plus vieilles, la mère, grande éducatrice, s'efforcera de leur faire apprécier la vie des champs et de la leur faire aimer.

L'autorité familiale n'est pas un joug. La mère doit respecter et guider l'esprit d'initiative de la grande fille. Certaines mères se croient obligées de se tenir aux chaudrons tant qu'elles sont capables d'agir, de crainte de gaspillage. La machine à coudre est aussi trop précieuse pour que la fille y touche. On ne permet aucun changement dans le rangement des meubles ou cadres de certaines pièces. Que de choses encore font croire aux filles qu'elles sont des incapables. Laissons-leur un peu de latitude. Sachons encourager leur moindre effort et s'apercevoir de leur petite réussite. Ce sera un encouragement pour elles.

On devrait rendre plus de justice aux filles. Pourquoi ne pas leur confier une responsabilité, soit le soin de la basse-cour, une partie du jardin, la culture d'un morceau de fraises, etc., et partager les revenus avec elles?

Soucions-nous de mettre un peu plus de confort à la maison.

Nos campagnardes fréquentant certaines maisons d'enseignement doivent être mieux vues et se sentir moins à la gêne parmi leurs compagnes citadines.

Qu'on oriente aussi nos filles vers les Ecoles ménagères. Ainsi plusieurs avec les connaissances acquises dans ces institutions pourront gagner leur vie en se vouant soit à l'enseignement rural ou à l'enseignement ménager.

La petite école doit être ruralisée davantage. Pour cela, nos municipalités doivent s'efforcer de bénéficier des facilités offertes actuellement par le département de l'Instruction publique. Celui-ci accorde une subvention de $500 pour la première année et de $300 pour chacune des années subséquentes, moyennant certaines conditions aux municipalités qui veulent avoir une spécialiste en enseignement ménager.

L'association professionnelle, l'Union Catholique des Fermières, doit grouper toutes nos mères de famille. Celles-ci doivent intéresser leurs filles à cette organisation en les emmenant aux assemblées et aux équipes d'étude. De cette manière, les problèmes s'étudieront en famille. Qu'on leur confie certaines responsabilités.

Organisons des syndicats d'arts paysans où on peut se procurer à assez bon compte les matières premières dont on a besoin et où on peut vendre le surplus de nos travaux. Développons les arts paysans dans nos paroisses afin d'habituer nos gens à bien travailler. Visons à confectionner premièrement pour soi, afin de mieux s'habiller. Favorisons les petites industries. Elles procureront de l'ouvrage à nos filles à certains temps de l'année. Ainsi elles ne seront pas obligées de s'éloigner. A cette fin, organisons des ateliers de couture, de confection de chapeaux, des petites conserveries, etc.

Toutes ces constatations prouvent l'urgente nécessité de s'occuper de nos filles. Elles y ont droit au même titre que les garçons. Leur établissement cause plusieurs problèmes qui varient avec le milieu. L'étude seule peut déclencher des initiatives fructueuses chez les parents.

Questionnaire

1.—Dans nos campagnes, le problème de l'établissement des garçons doit-il être le seul étudié?

2.—Quelle devrait être l'attitude des parents en face du projet de départ de leurs filles?

3.—Quels dangers attendent nos filles rendues en ville?

4.—Quelles sont les principales causes de l'exode vers les villes?

5.—Trouverions-nous quelques moyens de garder nos filles à la campagne?

"L'Espagne a agi comme toute autre nation l'aurait fait..."

(Carlton HAYES)

ST-PAUL, Minn., — L'Espagne s'est comportée durant cette guerre comme toute autre nation l'aurait fait. Ses chefs ont vu à protéger les intérêts du pays qui étaient dans la neutralité. Aussi quand il leur parût préférable d'afficher des sympathies axistes, ils ne se génèrent point pour le faire. Mais quand les circonstances changèrent, ces mêmes dirigeants, toujours dans l'intérêt de leur peuple, surent changer d'attitude et adopter une politique opposée. Voilà ce que déclare Carlton J. H. Hayes, ambassadeur américain à Madrid durant la guerre, dans un livre qu'il vient de publier et que reproduit en partie le **Catholic Digest**, magazine local.

Franco, un politique prudent

"Le général Franco, écrit Hayes, est dans une situation plutôt curieuse. Il est un politicien prudent doublé d'un militaire averti; et bien que, sans aucun doute, la grande majorité des Espagnols, ceux de la droite comme ceux de la gauche, pourraient, idéalement parlant, lui préférer un autre chef (si la chose pouvait se réaliser dans l'ordre), beaucoup d'entre eux, avec des variances dans le degré de gratitude, reconnaissent que c'est sa politique prudente qui a préservé l'Espagne de nouveaux troubles civils et l'a gardée dans la paix dans des temps si troublés.

Il faut croire à Hitler . . .

"Tant que la victoire de l'Axe lui parût inévitable, tant que presque toute l'Europe fut à la merci de l'Allemagne, que les armées allemandes furent aux portes des Pyrénées et que les sous-marins allemands infestèrent les eaux près de ses ports, le général Franco laissa entendre à Hitler, de même qu'au monde, qu'il était pour l'Axe. Néanmoins, qu'elles qu'aient pu être ses pensées intimes et ses craintes personnelles, le fait demeure qu'au moins à partir de son rejet de Serano Suner du département des Affaires extérieures et de la direction de la Phalange, en septembre 1942, le général Franco orienta ou appuya les officiers responsables de son gouvernement, dans un rapprochement vers les positions alliées que le peuple soutenait dans sa grande majorité.

"De septembre 1942, à juin 1943, alors que le gouvernement espagnol était encore ostensiblement "non belligérant" et donc techniquement "non neutre, il ne mit pourtant aucun obstacle à nos débarquements et à nos opérations dans le nord de l'Afrique et le sud de l'Italie, bien plus il nous accorda d'importantes facilités, telles la reconnaissance "de facto" du Comité Français de la Libération Nationale à Algers et de ses représentants officiels en Espagne; le passage libre à travers l'Espagne de plus de 25,000 volontaires (en majorité français) pour service actif dans nos forces de l'Afrique-Nord; le non-internement de plusieurs centaines de nos aviateurs abattus au-dessus de leur sol et de leur évacuation par Gibraltar; la livraison immédiate aux alliés, presque intacte, d'équipement secret, découvert sur les avions abattus; et liberté entière de conduire la guerre contre l'Allemagne sur le territoire espagnol grâce au droit de préemption sur des marchandises telles que le mercure, les peaux, la laine, etc., et la mise sur la liste noire de firmes espagnoles faisant du commerce avec l'Axe.

De la non-belligérance à la neutralité

De juillet 1943 à mai 1944, le gouvernement espagnol passa de la position déclarée de "non-belligérance" à une politique de "neutralité", augmentant sans cesse les facilités qu'il nous accordait au détriment de l'Axe.

De plus, il accéléra l'évacuation des réfugiés alliés et des aviateurs abattus en sol espagnol, fit des arrangements pour l'accès en Espagne d'un nombre considérable de Juifs de Hongrie, d'Allemagne et des Pays-Bas, et toléra jusqu'au point même de l'encourager, l'immense service de notre espionnage secret qui avait pour but de recueillir d'inestimables renseignements sur les manoeuvres de troupes allemandes en France.

Finalement, après une série de négociations poursuivies par les Alliés auxquelles l'Allemagne fit une véhémente opposition, l'Espagne mit un embargo sur toutes les exportations de wolfram à l'Axe, de février à mai, et consentit dans la suite à n'expédier en Allemagne que des cargaisons qui avaient été payées à l'avance (ce qu'elle cessa même de faire complètement à partir de nos débarquements en France, en juin 1944). En même temps le gouvernement espagnol accepta de soumettre à l'arbitrage la question de l'internement des navires de guerre italiens qui avaient été retenus durant plusieurs mois dans les Iles Baléares, de fermer le consulat allemand à Tanger, et d'en expulser le personnel ainsi que les agents soupçonnés d'espionnage ou de sabotage contre les Alliés.

"Neutralité bienvieillante"

"A partir de juillet 1944, le gouvernement espagnol indiqua à plusieurs reprises, dans ses actes comme dans ses paroles, que sa politique, à notre endroit, en était une de "neutralité bienveillante". Il nous autorisa à utiliser Barcelone comme port d'entrée pour notre ravitaillement à l'adresse de la France et des autres régions libérées. Il chassa ou interna plusieurs centaines d'agents allemands. Il nous donna l'assurance qu'il ne donnerait point refuge à quiconque serait reconnu comme "criminel de guerre" par les tribunaux alliés compétents. Il enleva pratiquement toutes les restrictions de la censure sur les journalistes américains en Espagne et fit des arrangements avec les Etats-Unis pour utiliser son système de nouvelles dans la presse espagnole.

"L'Espagne fut le premier gouvernement étranger à signer une entente aérienne avec le nôtre, et d'après cette entente, nous obtenions des droits de transit et d'atterrissage en Espagne pour trois différentes voies aériennes de communication américaine ainsi que pour nos avions militaires. Enfin il permit la mise en opération entre Madrid et New-York du circuit radio-télégraphique direct qui avait été l'objet de vaines tractations entre nous et la monarchie espagnole avant 1931, ainsi qu'avec la République espagnole d'avant la guerre civile. Bien plus, le ministre des Affaires extérieures de même que Franco lui-même ont dit bien clairement et à maintes reprises, non seulement dans des conversations avec moi, mais des articles de presse écrits sous leur inspiration, leur hostilité envers le Japon, et leur intention de rompre toute relation avec le pays du Mikado en temps opportun. Ceci également, ils le firent peu de temps après mon départ.

"Si je veux m'expliquer les raisons qui ont amené l'Espagne de notre côté et lui ont inspiré les grandes concessions qu'elle nous fit de 1942 à 1945, j'en arrive à ces considérations: l'Espagne a agi, comme toute autre nation l'eut fait, à savoir: dans le sens de ce qu'elle crut être son intérêt. L'Espagne avait besoin de paix et désirait rester dans la neutralité. Si Franco se fut joint à l'Axe en 1940, ce geste l'eût tôt ou tard entrainé dans le conflit. Si, d'autre part, il se fut introduit dans le camp allié avant la fin de 1942, c'était l'invasion de l'Espagne par l'Allemagne et par conséquent la guerre pour le pays des senoritas. Avoir méprisé enfin les requêtes raisonnables des Alliés à partir de 1943 et par la suite, aurait pu résulter dans une action hostile de la part des Alliés avec comme conséquence encore, la guerre sur le sol d'Espagne.

Pas d'inspiration nazie

"L'opinion publique américaine, telle que cristallisée ou réfléchie par nos journalistes et nos publicistes, a été et est encore généralement hostile au régime Franco dont il anticipe la faillite. Une pareille attitude prévaut en Angleterre, résultat de la propagande partisane du gouvernement républicain en exil, et de la campagne de dénonciations menée par la Russie soviétique et sa presse servile. Mais après tout, le régime présent représente cette partie de l'Espagne qui est sortie victorieuse de la guerre civile et il serait inimaginable qu'elle soit prête à se soumettre déjà à ceux qu'elle a vaincus.

"Le régime Franco ne doit qu'en partie, son origine à l'aide militaire de l'Italie et de l'Allemagne. Et cette aide a été beaucoup exagérée alors qu'on minimisait fort l'assistance que les "loyalistes" reçurent de la France et de la Russie. Comme je l'ai expliqué auparavant, la dictature du général Franco n'est pas inspirée de l'idéologie naziste ou dirigée uniquement par des fascistes; elle est plutôt dans le genre des dictatures militaires traditionnelles aux peuples d'origine espagnole".

Petites Annonces

2 sous par mot, plus 25 sous supplémentaires pour affranchissement, si l'on se sert d'une Boite.

Le paiement doit toujours accompagner la copie de l'annonce.

MAISON DUPLEX A VENDRE—A St-Boniface. Revenu, $40.00. Téléphoner à 204 837.

A VENDRE—Au village de St-Georges, Man., 3 lots de village. Idéal pour jardinage. 2 bonnes maisons avec électricité, sur la rue du quai, près de l'église et du couvent, à 4 milles de Pine Falls. Sadresser à **M. D. E. Wilcott, St-Georges, Man.**

ON DEMANDE—Un bedeau pour église située dans la ville. Doit être célibataire ou veuf. Bon salaire. S'adresser à **Boîte 477, La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg, Man.**

ON DESIRE ACHETER — Tricoteuse, marque Légaré ou Duplex Otto Ketter. (Mentionner prix). S'adresser à **Alice Aurat, Ponteix, Sask.** 506-50P.

ON DESIRE ACHETER — Une laveuse (Washing Machine) à gazoline, usagée, avec ou sans moteur. S'adresser à **Mme Sauveur Desrosiers, Ste-Geneviève, Man.** 505-50P.

A VENDRE — Gros poêle de cuisine McClary, avec réservoir à eau chaude sur le côté. $20.00. S'adresser à **214, rue Berry, St-Boniface, Man.**

A VENDRE—7 acres et demie, à St-Malo. Petit lot de rivière situé à l'est de la grotte. Aussi une "caboose" 10x16, sur 2 roues, qui est à 2 milles et demi de ce lot. Le tout pour $150.00. S'adresser à **M. Armand Catellier, Pine Falls, Man.** 504-50P.

ON DEMANDE—Un cuisinier bilingue, pour personnel de 20 à 30 personnes dans une institution près de la ville. Bonne position, bon salaire. Références et expérience exigées. Ecrire à **Boîte 502, La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg, Man.** 502-50P.

PROPRIETE A VENDRE—A Ste-Anne. Lot de rivière au village. Maison moderne. S'adresser à **M. M. Ferland, Ste-Anne, Man.** 501-50P.

A LOUER—A 1½ mille du village de St-Jean-Baptiste, une maison, un poulailler 14x66, moderne; laiterie 10x12, étable 32x28, plancher et crèche en ciment, avec eau dedans, ainsi que dans la maison; citerne. 30 acres en pâturage; 10 acres en alfalfa clôturées et deux autres petits clos près de la maison. Jardin clôturé. S'adresser à **M. Ildège Sabourin, père, St-Jean-Baptiste, Man.** 503-50P.

A VENDRE—Au village de Lorette, à 16 milles de Winnipeg, un lot de 35 acres, non bâti, idéal pour jardinage; à ¾ de mille de l'église, sur la ligne de la Manitoba Power Commission. Sadresser à **C. Gendron, Lorette, Man.**

A VENDRE — Bonnes terres dans la paroisse de La Salle. S'adresser immédiatement à **M. le curé de La Salle, Man.**

ON DEMANDE—Couple marié ayant expérience, pour travailler sur ferme. Auront leur propre maison. Ouvrage à l'année. S'adresser à **M. Emile Petit, Ile-de-Chênes, Man.** 450-50P.

ON DEMANDE — Garde-malade diplômée bilingue pour nouvel hôpital dans un centre canadien-français de la Saskatchewan. Hôpital de dix lits. Pour plus de renseignements, s'adresser à **M. L. Sylvestre, sec.-trés., Willow-Bunch Union Hospital, Willow-Bunch, Sask.** 446-50P.

UN REEL CONFORT POUR VOS PIEDS! Employez l'onguent Lloyd pour cors et durillons, pour obtenir un prompt soulagement. 50c dans toutes les pharmacies. (13)

CELIBATAIRE DEMANDE ménagère d'un certain âge sans enfant dans petit village, près de l'église catholique. Pas d'ouvrage au dehors. $30.00 par mois en été et $25.00 par mois en hiver. Donner âge et références. S'adresser à **M. Gabriel du Mérac, Mutrie via Montmartre, Sask.** 409-50P.

POUR ACHAT ET VENTE de propriétés de ville, campagne, fermes ou commerces s'adresser à C. Buffet, 302 édifice McIntyre. Téléphones 97-125 ou 204-567

MESSIEURS! Vous levez-vous la nuit? Urinez-vous fréquemment et éprouvez-vous des douleurs lorsque vous le faites? Prenez le "Golden Kidney Bladder Treatment" Donne un soulagement durable, $5.00. Pourquoi vous sentir vieux et déprimé à 40, 50 et 60 ans? Prenez le "Hormone Vitamin Combination" pour avoir de l'énergie et de l'ambition, $5.00. Tous frais de port payés. **Golden Drugs, angle St. Mary's et Hargrave, Winnipeg.**

SI vous avez les cheveux gris, rendez-les de teinte naturelle avec du "Never Grey". Ce n'est pas une teinture, mais un tonique merveilleux. Ecrivez pour obtenir un dépliant gratuit. **A.-J. Bruyère, Boite 329, Transcona, Man.** T.F.

PHOTOS PRISES — à domicile, dans des collèges ou institutions. Photos de bébés, groupes ou mariages. Photographe-artiste, A. Greenstone S'adresser à **Modern Photo Co., 1132, rue Main, Winnipeg, Man. Téléphone 53 028.** 307-TF

SI VOUS SOUFFREZ D'ARTHRITE OU DE RHUMATISME, et si vous ne pouvez obtenir de soulagement, écrivez-moi. **A.-J. Bruyère, Boite 329, Transcona, Man.** T.F.

Au Sacré-Coeur

Partie de cartes du R.P. Vicaire

La partie de cartes de dimanche dernier, organisée par le R.P. Carrière, fut un beau succès. M. J. Gagnon agissait comme maître des cérémonies.

Prix de cinq mains: Mme X. Gorman, 46 points; M. G. Tellier, 43 points; Mlle M. Lepage, 45 points, et M. N. Pelland, 44 points.

Prix de pool: M. G. Tellier, 149 points.

Prix d'entrée: M. L. Caners.

Programme récréatif dédié à M. Adolphe Guyot

Le programme récréatif avait été dédié à M. Adolphe Guyot, notre bedeau, qui quitte la paroisse. Depuis huit ans, M. Guyot se dévoue au Sacré-Coeur. Il devient gardien du studio de Radio St-Boniface. Les paroissiens ont tenu à lui manifester leur reconnaissance pour ses longues années de service.

Duo de piano, par Mlles Simone et Monique Minvielle.

Quatuor, (chant composé pour la circonstance par M. B. Léveillé), MM. B. Léveillé, J.-P. Escaravage, H. Sala et D. Bourbonnais. Comme rappel, Alouette, en parties.

Allocution du R. P. Desautels

Le R. P. Curé remercia M. Guyot, dont il fit l'éloge comme bedeau consciencieux et dévoué. Il rappela certains souvenirs humoristiques tout à l'honneur de notre concierge, soulignant sa jovialité, sa patience et son habileté. Il lui offrit les voeux des paroissiens pour un plein succès dans son nouvel emploi. Au nom des paroissiens, des Pères du Sacré-Coeur, des Dames de Sainte-Anne et du Club du Sacré-Coeur, il lui offrit une bourse comme marque tangible de leur reconnaissance.

Allocution de M. Guyot

Visiblement ému, M. Guyot tint à dire sa reconnaissance, dans une brève allocution où l'on sentait son attachement envers notre paroisse et notre école française. Il gardera un souvenir impérissable du Sacré-Coeur de Winnipeg.

Chant (par la chorale de l'école), dédié à M. Guyot.

Allocution du R. P. Carrière, vicaire et organisateur de la soirée

Le R.P. Vicaire dit sa reconnaissance envers les paroissiens qui ont si bien répondu à son invitation.

Duo de piano, par Mlles S. et M. Minvielle.

Tirage: — Mme Carlow fut l'heureuse gagnante d'un gallon de sirop d'érable, gracieusement offert par Mme G.-M. LaFlèche.

Partie de cartes du R.P. Curé

Le R.P. Curé organise dimanche prochain, la dernière partie de cartes de la série d'hiver. Il invite tous les paroissiens à venir l'encourager. Gardons jusqu'à la fin notre enthousiasme et finissons bien cette série qui sera un beau succès.

Distingués visiteurs

Les paroissiens étaient heureux dimanche dernier de recevoir la visite de Son Excellence Mgr A. Turquetil, O.M.I., et de Mgr Henri Bernard, P.D., de St-Boniface, qui étaient les hôtes des Pères du presbytère. Son Excellence assista à la messe paroissiale et donna le sermon aux messes de 9 h. et de 11 h. Il prit comme sujet de sermon, la grandeur de la Providence qui pourvoit aux vocations pour la conversion des infidèles. Il parla de la conversion des Esquimaux, dont il fut chargé pendant de nombreuses années dans le Vicariat de la Baie d'Hudson, qu'il fonda lui-même et dont il fut le premier Vicaire Apostolique.

Nous étions heureux de remarquer au sanctuaire la présence de Mgr H. Bernard, ami et grand bienfaiteur des missions esquimaudes.



Aviseur légal



George Tamaki, avocat japonais né au Canada, vient d'être nommé aviseur légal au président de la commission économique de la Saskatchewan. M. Tamaki est un gradué des universités de Toronto, Victoria et Dalhousie.

Dames de Ste-Anne

Les Dames de Ste-Anne continuent activement de préparer leur partie de cartes du 14 avril.

L'organisatrice, Mme O. Bourbonnais, met tout son talent pour faire de cette partie de cartes, non seulement un véritable succès, mais aussi un sujet de satisfaction pour tous les assistants.

Il y aura 31 prix dont un prix d'entrée spécial de $5.00, 25 prix de surprise, 5 prix de cartes; le "pool" promet d'être élevé.

Il y aura un joli programme musical. Venez vous récréer avec vos amis.

Petites Notes

Le dentiste P.-E. LaFlèche sera absent de son bureau jusqu'au 15 avril prochain.

• • •

Mlle Françoise Belair a récemment quitté sa famille, à Winnipeg, pour aller étudier à la "Queen's University", Kingston, Ontario.

• • •

Jeanne Walker, du grade intermédiaire en musique, est arrivée première sur dix-sept concurrentes dans l'exécution au piano de "Roger Quilter's Shepherd's Song."

M. Pirani, un des juges du concours, a hautement félicité la jeune planiste pour l'intelligente interprétation ainsi que pour son habile exécution du morceau.

Jeanne est donc maintenant concurrente pour le trophée "First Junior Musical Club". Ce concours aura lieu le lundi après-midi, 8 avril, à l'Auditorium.

Jeanne Walker est une élève du Département de Musique à l'Académie Ste-Marie de Winnipeg. Sincères félicitations à notre lauréate!

Plus de 3,000 canadiens de 15 à 45 ans sont morts de tuberculose l'an dernier. C'est l'âge où un citoyen s'avère le plus utile.

Chevaliers de Colomb

Conseil Provencher

Nous lisons avec intérêt et amusement un éditorial de notre revue Columbia, intitulé: Il est temps d'être juste envers l'Espagne. Commentant le fait que le secrétaire d'Etat américain avait donné dans le panneau lorsqu'il secondait, le 5 mars dernier, les efforts des gouvernements anglais et français pour obtenir la disparition du régime Franco, l'auteur de cet article, un américain lui-même, écrivait: " Il serait intéressant d'observer chez le peuple américain la réaction produite par un appel de trois puissances étrangères demandant que le peuple se débarrasse de l'administration de Washington car ces puissances **n'aiment pas Truman**". L'auteur qualifiait cette intervention de pure insolence envers un gouvernement étranger, légalement établi, qui se mêle strictement de ses propres affaires. Le plus amusant là dedans c'est que le département d'Etat de Washington, en faisant appel aux espagnols pour qu'ils remercient Franco de ses services étayait son cas sur quantité de documents tendant à prouver que le général Franco avait été l'ami de coeur de Hitler et de Mussolini. En examinant de plus près les faits, que voit-on? Tous ces documents, avec une seule exception, datent de 1940 et 1941. Or, la politique des Etats-Unis durant ces années fut identique à celle de l'Espagne, maintenant une neutralité bienveillante, insistant sur son droit d'aider l'un ou l'autre parti ou même les deux. L'auteur poursuit: "Les nazis étaient à ce temps aux portes de l'Espagne, qui après sa propre douloureuse épreuve, n'avait que peu de goût pour recommencer la lutte. Concédons que Franco, menacé, ait eu des paroles aimables pour Hitler, avouons tout de même que ces paroles furent moins doucereuses que celles de Stalin à Hitler lorsqu'ils complétèrent leur engagement cynique en 1939 pour se diviser la Pologne et lancer l'univers en guerre. A son débit envers les alliés, Franco n'eut que certaines paroles bienveillantes envers l'Axe, qui, après tout, l'avait secouru contre Stalin. Les actes parlent plus que les paroles et l'ambassadeur américain en Espagne pendant la guerre, Carlton J. H. Hayes, cite une foule de faits prouvant que Franco fut de très grande assistance aux Alliés.

Ceci résume en partie l'article du rédacteur de Columbia, article que nous recommandons de lire avec attention à tous les Chevaliers. On se demandera alors: pourquoi cette ruée contre l'Espagne? Beaucoup de catholiques nous surprennent par leurs paroles haineuses sur le compte de Franco. Où se renseignent-ils? Lisent-ils "La Liberté et le Patriote" ou un autre journal catholique? Non, et ils ne lisent que la presse anglaise prétendue "neutre." Nous en connaissons de ces "neutres" qui ont applaudi la spoliation de la Pologne, ont calomnié Pétain et le roi des Belges, qui se pâmaient de joie devant le bombardement du Mont-Cassin et dont les yeux brillaient de joie lorsqu'il fut question de bombarder Rome. Tous ces "neutres" n'aiment pas Franco, ni l'Espagne, ni aucun pays catholique.

• • •

Dans sa course vers son objectif de nouveaux Chevaliers l'Etat du Manitoba a atteint 90 pour-cent de son quota. La prochaine initiation de mai, à Provencher, nous fera dépasser l'objectif. Préparez-vous, Frères Chevaliers. Le temps presse.

Au 25 mars passé, Québec démontrait une augmentation de 6943 nouveaux chevaliers pour l'année, et il y en aura d'autres.

R.A.L. et Onésime M. sont bien contents d'avoir passé à la "buanderie" du bon Père Jubinville. Ils ont l'air tout frais lavés, et recommandent beaucoup ces pêches miraculeuses. BISTOURI.

Inscriptions pour le Concours National d'Orge

50,000 formules d'inscription pour le Concours National d'Orge ont été envoyées aux fermiers la semaine dernière. $18,750 seront distribués aux provinces de l'ouest.

Les fermiers qui désirent participer à ce concours peuvent se procurer des formules d'inscription de l'agent de l'élévateur le plus rapproché ou en se mettant en relation avec leur représentant agricole local, ou en écrivant directement au Département d'Agriculture de la province où ils résident.

D'ici 15 jours, le Comité du Concours distribuera des livrets contenant les règlements du concours. Les intéressés pourront se les procurer des mêmes personnes que pour les formules d'inscription.

Le concours se terminera le 15 juin.

Les gagnants des prix en argent n'auront pas à mentionner ces argents sur leur rapport de l'impôt sur le revenu, parce que ces prix ne sont pas taxables.



Oeuvre de secours à la France

Le 12 avril, il y aura une grande partie de cartes au Cercle Ouvrier de St-Boniface, sous les auspices de l'Union Nationale Française, au profit de l'Oeuvre de Secours à la France. Comme tous les ans, nous comptons sur une assistance encourageante de tous les amis de l'Oeuvre. La soirée commencera aussitôt après les exercices de la retraite paroissiale, c'est-à-dire peu après 8 h. 30 p.m. Il y aura de beaux et nombreux prix. En plus, le tirage d'un magnifique oeuf de Pâques, don de M. Pierre Simonot, se fera le même soir. Les personnes qui n'auraient pas leurs billets pourront se les procurer à l'entrée de la salle du Cercle Ouvrier.

Un mot maintenant sur les nouveaux colis reçus la semaine dernière. Le 26 mars, de Mme Désiré Périllat, Duck Lake, Sask., nous recevions treize chandails et une paire de chaussettes, produit de son travail personnel durant l'hiver, avec de la laine qu'elle nous avait demandée au commencement de la saison. Nos félicitations et nos mercis!

Le 26 mars, le R. P. L. Jalbert, O.M.I., de Lebret, Sask., au nom d'un comité de l'A.C.F.C., nous expédiait deux autres colis. Le 27 mars, de M. Z. Lepage, nous arrivait trois volumineux cartons, dons du cercle paroissial de l'A.C.F.C. de Vonda, Sask. Le 28 mars, nous avions un colis expédié par les Dames Auxiliaires de la France Combattante de Laurier. A tous ces donateurs, nos chaleureux remerciements pour ces envois magnifiques, et cet encouragement donné à l'Oeuvre de Secours à la France.

Plusieurs des articles expédiés font partie de six nouvelles caisses, les numéros 83 à 88 inclusivement qui sont parties à Montréal au début de la semaine. Elles suivront de près les seize caisses de la paroisse de St-Boniface qui ont quitté Winnipeg le 26 mars, et qui sait? peut-être feront-elles la traversée de l'Atlantique sur le même bateau!

Ce dernier envoi comprend des vêtements des centres suivants: St-Boniface et Winnipeg, St-Lazare, Laurier, Ste-Rose-du-Lac, Selkirk, Notre-Dame-de-Lourdes, La Broquerie, Ste-Anne-des-Chênes, du Manitoba; et Duck Lake, Lebret, Victoire, Forget, Willow-Bunch, Marcelin, de la Saskatchewan. Les dons de Vonda et Delmas, Sask., forment une bonne partie des premières caisses d'un autre envoi commencé cette semaine.

Nous ne doutons pas du bonheur que causera l'arrivée dans quelques foyers de France, de tous ces articles de première nécessité. Les lettres que nous recevons de parents et d'amis suffisent pour nous mettre au courant de la situation présente et du besoin encore pressant qui doit exister surtout dans les endroits sinistrés totalement, où sont dirigés nos envois par l'intermédiaire de la Croix-Rouge et de l'Entr'Aide Françaises.

Nous avons donc la satisfaction de travailler pour une bonne cause. Et quelle oeuvre méritoire que celle du soulagement des infortunés!

A tous les centres qui ont envoyé de si généreuses contributions, nous redisons notre profonde gratitude au nom de la France souffrante.

• • •

Quelques personnes nous ont demandé des renseignements au sujet de la pointure des chaussures françaises. Il suffit de soustraire 32 de la pointure française pour avoir la pointure canadienne correspondante. Par exemple, la pointure canadienne pour une chaussure française du numéro 38 sera (38 - 32) du no 6 canadien. Un numéro 43 français sera (43 - 32) du no 11 canadien. On ajoute cependant que la pointure canadienne correspondante serait plutôt très avantageuse. C'est à l'expéditeur de juger ce qu'il doit envoyer.

Pour tout envoi à l'Oeuvre de Secours à la France veuillez adresser à Mme Pauline Boutal, présidente, 322 rue Main, Winnipeg.

Mme Antoine Griveau, secrétaire.

4,870,000 briques sont entrées dans la construction de l'Université de Montréal.